

Les Echos

JEUDI 8 AOÛT 2024

Couleurs et pigments
Le campêche, bois du noir // P. 9



5 ETI, 5 générations
Babolat tient toujours la corde // P. 8

séries d'été



Voitures chinoises : l'offensive contrariée

● Les constructeurs chinois ont pesé 10 % du marché de l'électrique en Europe au premier semestre, un seul point de plus sur un an. ● Le géant BYD et ses homologues démarrent au pas, freinés par les surtaxes européennes. ● Leur avance technologique devrait toutefois perdurer, la Chine dominant la recherche dans le secteur.

// PAGES 14-15

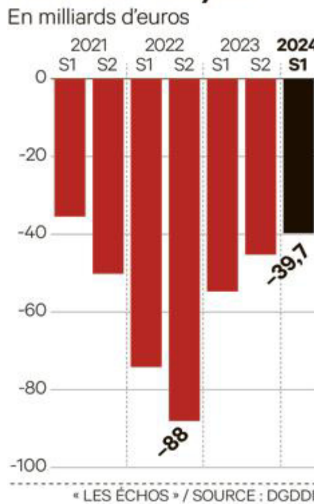
Illustration Cyril Lachkareff. Photos loomberg et Babolat

Déficit extérieur : les petits pas de la France

CONJONCTURE Au premier semestre 2024, le déficit de la balance commerciale française s'est réduit à 39,7 milliards d'euros, après 45 milliards au cours des six mois précédents, selon les Douanes. Cette amélioration est à mettre au crédit du redressement des échanges, hors énergie et matériels militaires. Si les échanges de marchandises restent dans le rouge, la France peut se targuer d'un excédent des services en nette hausse pour rééquilibrer ses comptes. Reflet des difficultés allemandes, les exportations outre-Rhin se sont repliées de 1 % au premier semestre.

// PAGE 2 ET L'ÉDITORIAL D'ÉTIENNE LEFEBVRE PAGE 10

Le solde du commerce extérieur français
En milliards d'euros



« LES ÉCHOS » / SOURCE : DGDDI

analyses



La tokenisation d'actifs au service de l'économie

Par **Christian de Boissieu** *et* **Jacques Marceau**

Les cryptoactifs constituent aujourd'hui un écosystème complexe et foisonnant ayant connu un développement phénoménal ces dernières années. Mais la cryptofinance reste entachée de deux péchés originels : sa volatilité et sa déconnexion du secteur financier traditionnel. Pour y remédier : la tokenisation d'actifs, qui consiste à substituer un token (« jeton » en français) à un actif physique ou numérique pour faire le lien avec l'économie réelle.

// PAGE 6

Assainir les finances publiques : l'impasse
Par **Pierre Rousseaux**

Etats-Unis : toujours le cœur du monde
Par **Philippe Crevel**

Le désert en musique, une écoute de l'infini
Par **Philippe Venturini**

Les JO n'ont pas attiré la foule escomptée

// PAGES 6 ET 7

Médailles des JO : les faux-semblants du débat fiscal



Manan Vatsyayana/AFP

Revalorisée en 2023, une médaille d'or rapporte 80.000 euros.

FISCALITÉ En pleine trêve olympique, la France n'a pas pu s'empêcher de goûter à une polémique fiscale, cette fois sur l'imposition des primes attribuées aux médaillés des Jeux. David Douillet et Olivier Marleix ont pointé du doigt cette fiscalisation, et réclamé qu'on y mette fin en pleine euphorie olympique. Le débat paraît paradoxal, alors que les pouvoirs publics n'ont sans doute jamais été aussi généreux financièrement avec les athlètes de très haut niveau. C'est vrai pour les primes comme pour les aides directes versées aux athlètes, conséquence d'un virage pris depuis 2020 pour maximiser les chances aux JO. // PAGE 3



La construction de logements neufs en fort recul dans toute l'Europe

BÂTIMENT L'Europe manque de logements, et c'est parti pour durer. Une enquête de l'Ifo, un institut de prévision économique allemand, prévoit que le nombre de logements neufs construits dans les 19 plus grandes économies européennes devrait chuter cette année de 8,5 %. La demande est tirée par le nombre de ménages qui continue de croître, l'immigration et les séparations de couples. Une offre contrainte et une demande forte vont pousser les prix à grimper de nouveau. Une évolution d'autant plus inquiétante que la hausse des taux d'intérêt a fait chuter de 20 % les prêts immobiliers dans la zone euro en 2023. // PAGE 5

La concurrence va monter d'un cran dans les nouveaux coupe-faim

SANTÉ Portées par ses deux médicaments stars, l'Ozempic et le Wegovy, les ventes semestrielles du géant pharmaceutique danois Novo Nordisk ont bondi de 25 %. Mais leur croissance se concentre aux Etats-Unis. Le danois ne livrant pas l'Europe, les ventes d'Ozempic y ont reculé sur un an au deuxième trimestre. Par ailleurs, le marché s'inquiète des baisses de prix du coupe-faim Wegovy aux Etats-Unis sous la pression du Mounjaro, le produit rival de l'américain Lilly. La concurrence avance, Novo a abaissé sa prévision de bénéfice et son action chute. C'est la fin de l'état de grâce pour le roi du coupe-faim. // P. 16

H2O propose 250 millions d'euros pour dédommager les investisseurs

GESTION D'ACTIFS H2O AM, la société de gestion qui défraie la chronique depuis 2019, a trouvé un accord avec le gendarme des marchés britannique. Celui-ci ne lui infligera pas d'amende. En revanche, H2O – qui a déjà versé 229 millions d'euros – s'est engagé à verser 250 millions d'euros de dédommagement aux investisseurs dont l'argent est bloqué depuis 2020. Elle renoncera à 320 millions d'euros de frais de gestion. Et surtout, elle devra abandonner son agrément au Royaume-Uni avant la fin de l'année. Fin 2020, les fonds cantonnés représentaient 1,6 milliard d'euros, après, déjà, une première dévaluation de leurs actifs. // P. 19



ISSN0153.4831 117e ANNÉE
NUMÉRO 24270 24 PAGES

Antilles-Réunion 4,70 €. **Belgique** 4,20 €. **Espagne** 5,10 €. **Luxembourg** 4,40 €. **Maroc** 44 DH. **Suisse** 6,60 FS. **Tunisie** 9,8 TND.

Timide repli du déficit du commerce extérieur français au premier semestre

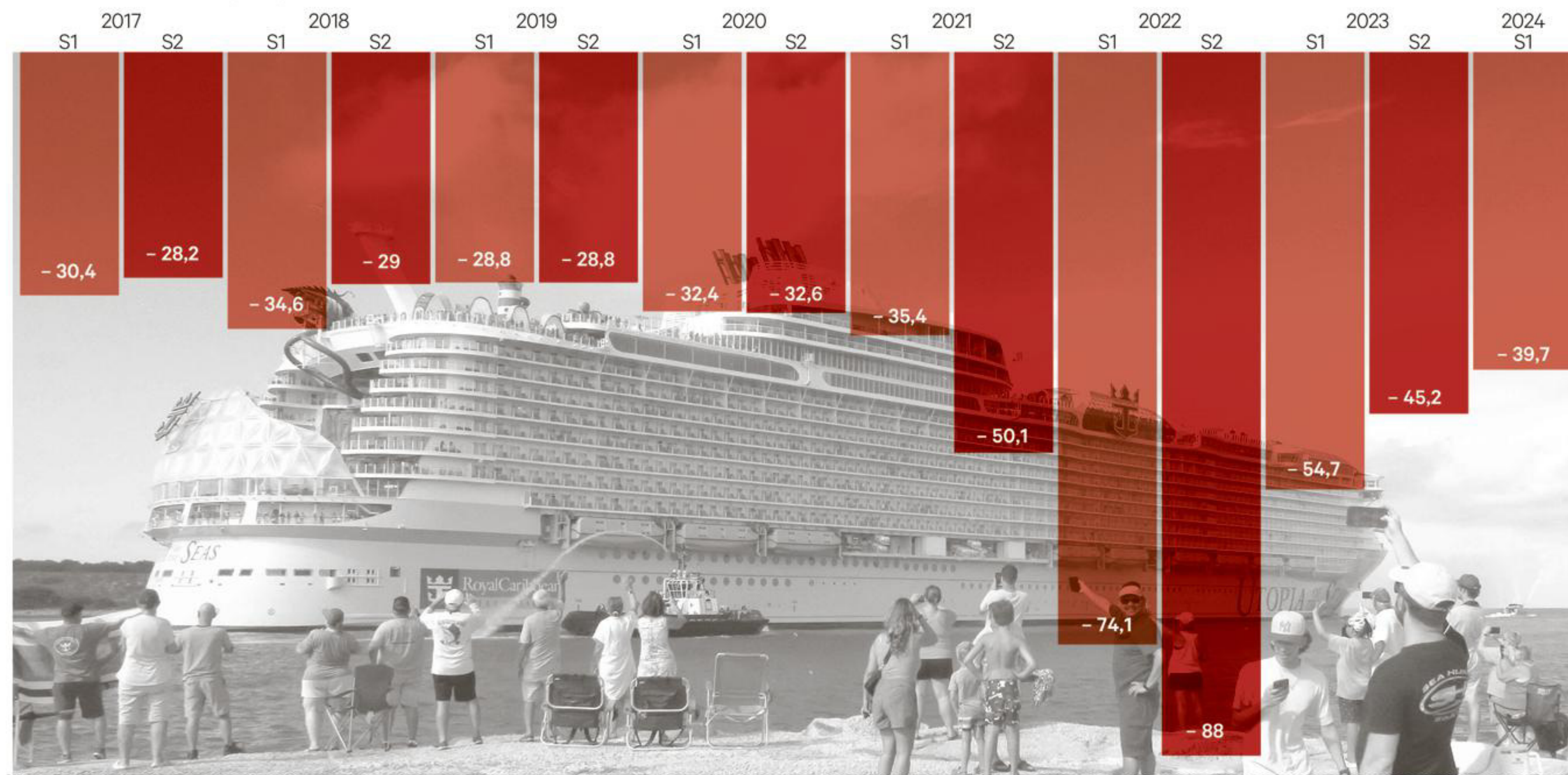
● Au cours des six premiers mois de l'année, le déficit de la balance des échanges de biens s'est réduit à 39,7 milliards d'euros, après 45,2 milliards au second semestre 2023, d'après les données publiées mercredi par les Douanes.
● L'excédent des services s'améliore, en revanche, de près de 10 milliards, et avoisine les 26 milliards.

CONJONCTURE

Nathalie Silbert

Les comptes extérieurs de la France restent dans le rouge, mais un nouveau mieux se dessine après un début de redressement l'année passée. Au premier semestre, le déficit de la balance des échanges de biens s'est réduit à 39,7 milliards d'euros après 45,2 milliards au cours de six mois précédents, d'après les données publiées mercredi par les Douanes. Alors que le déficit avait été contenu à 17,6 milliards d'euros au premier trimestre, les trois mois suivants ont été plus difficiles, faisant apparaître un solde négatif de 21,4 milliards. Une dégradation essentiellement liée à l'énergie, selon les Douanes, qui constatent aussi qu'entre avril et juin, « *la France a perdu des parts de marché* » (après en avoir regagné les trimestres précédents). « *Malgré une hausse globale des importations de produits manufacturés, les importations d'automobiles reculent, notamment celles de voitures électriques originaires de Chine.* »

Sur douze mois glissants, l'Hexagone affiche un solde négatif de 84,9 milliards d'euros, un peu moins, donc, que les 100 milliards de déficit commercial affichés en 2023, après le trou abyssal de 2022, où le commerce extérieur avait réalisé ses pires pertes (164 milliards).



« LES ÉCHOS » / SOURCE : DGDDI – PHOTO : PAUL HENNESSY / ANADOLU / ANADOLU VIA AFP

Déficit énergétique

Dans le détail, la petite amélioration des comptes vient moins des exportations françaises, qui sont restées quasiment stables (+0,4 %) en valeur, à 304 milliards d'euros, que des importations, qui ont diminué de 1,2 %, à 347,7 milliards.

La facture énergétique a continué à peser. Au premier semestre, le déficit dû aux hydrocarbures s'est encore élevé, à 31 milliards d'euros, un chiffre proche de celui observé au cours des six mois précédents (32 milliards). Le cours du Brent a peu bougé, en moyenne à 82,5 dollars. Le printemps a de plus été marqué par le « *dynamisme des approvisionnements en gaz naturel* ». « *L'addition énergétique reste bien supérieure à ce qu'elle était avant le début de la guerre en Ukraine* », souligne une source gouvernementale, qui rappelle qu'en 2021 elle s'était élevée à 17 milliards au premier semestre, et 24 milliards au suivant.

Hors énergie et hors matériels militaires, le déficit commercial se réduit, en revanche, nettement, ramené de 25,3 milliards à 19,5 milliards. « *Il retrouve pour la première fois son niveau d'avant la crise sanitaire* », s'est félicité sur X le ministre démissionnaire Franck Riester. L'aéronautique apporte la plus forte contribution, avec un solde positif de 14 milliards d'euros, en léger repli toutefois, les livraisons restant inférieures à leur niveau de 2019, avant la crise du Covid. L'excédent des parfums et cosmétiques bondit de 10 %, à près de 9 milliards.

Quant au secteur pharmaceutique, il retrouve un solde positif de 2,9 milliards. A contrario, celui des industries agroalimentaires baisse de 600 millions, du fait de la chute des exportations de boissons (vin, champagne et cognac).

Sur le plan géographique, le solde des échanges se dégrade avec la zone euro, premier partenaire commercial, en raison d'une plus forte contraction des exportations que des importations. Il s'améliore en revanche avec l'Amérique du Nord, porté par la livraison aux Etats-Unis du paquebot de croisière Utopia of the Seas. Sans compter de nouveaux chocs liés à la situation géopolitique mondiale très tendue, la seconde partie de l'année s'annonce d'ores et déjà compliquée.

« *Au second semestre 2024, le déficit commercial pourrait rester au même niveau qu'en 2023 sur la même période* », estime Stéphane Colliac, économiste chez BNP Paribas, qui table sur un « trou » de 86 milliards en 2024. Selon cet expert, « *les exportations du secteur aéronautique risquent d'être décevantes, en raison des difficultés de production qui obligent Airbus à ralentir la cadence, en dépit de carnets de commandes bien remplis* ». Par ailleurs, la crise que traverse l'Allemagne va continuer à peser sur les exportations françaises outre-Rhin.

Tableau mitigé

De son côté, Maxime Darmet, économiste senior France chez Allianz Trade, note que « *les relations commerciales avec la Chine et avec les Etats-Unis, qui représentent plus de 7 % des exportations hexagonales, restent très dégradées* ». Avec la première, le déficit a de fait explosé et dépasse désormais les 45 milliards d'euros. Les excédents dégagés avec l'Oncle Sam ont, quant à eux, disparu.

Dans ce tableau mitigé, la France peut compter sur les excellentes performances des services pour rééquilibrer un peu ses comptes. En hausse de presque 10 milliards d'euros, ils renouent avec un excédent de 26 milliards au premier semestre, soit déjà l'équivalent des deux tiers de celui réalisé sur l'année 2023 (soit 35,5 milliards d'euros), portés par les « services de voyages » et par l'excédent record des services financiers.


Lire l'éditorial d'Etienne Lefebvre
Page 10

Les exportations et les importations chinoises se redressent, mais l'avenir reste très incertain

Les échanges extérieurs de la Chine sont restés orientés à la hausse en juillet. Selon les données publiées par les Douanes chinoises mercredi, les exportations de l'empire du Milieu ont progressé de 7 % en rythme annuel, pour atteindre 300,56 milliards de dollars. Dans le même temps, les importations ont affiché une hausse de 7,2 %. Au final, au cours des sept premiers mois de cette année, les exportations chinoises ont bondi de 6,7 %, tandis que les importations ont augmenté de 5,4 %. L'excédent commercial de la Chine s'est, pour sa part, légèrement tassé en juillet. Il atteint 84,65 milliards de dollars, contre 99,05 milliards un mois plus tôt. Pour autant, tout ne va pas aussi bien qu'il n'y paraît. La hausse des exportations s'avère inférieure à celle du mois précédent, et surtout, en deçà des anticipations des économistes. Surtout, les incertitudes pesant sur l'économie américaine, la hausse du yuan et la mise en place de barrières tarifaires un peu partout dans le monde risquent de porter préjudice aux exportateurs chinois au cours des prochains mois.

Nouveau semestre décevant pour la machine exportatrice allemande

L'Allemagne a enregistré une baisse de ses exportations de 1,1 % au cours du premier semestre. Les économistes n'attendent pas de forte reprise dans les mois à venir.

Emmanuel Grasland
— Correspondant à Berlin

Nette baisse de régime pour le « made in Germany ». Les exportations de la première économie européenne ont diminué en juin de 3,4 % par rapport au mois précédent, a indiqué mercredi l'Office fédéral des statistiques.

C'est le deuxième recul d'affilée de plus de 3 % et la plus forte baisse enregistrée depuis la fin 2023. L'Allemagne a pâti d'une baisse des volumes à destination des pays de la zone euro (– 3,2 %) et surtout des Etats-Unis (–7,7 %), son premier marché à l'export. En revanche, les choses se sont améliorées sur le marché chinois (+3,4 %).

L'industrie automobile compense l'effondrement

Bilan des courses ? La machine exportatrice allemande accuse une baisse de 1,1 % au premier semestre, à 798,8 milliards d'euros, d'après les chiffres publiés mercredi matin. Les importations reculent, elles, de 6 %, à 658,9 milliards d'euros.

Directement touchées par la hausse des coûts de l'énergie, la concurrence de l'industrie chinoise et les tensions géopolitiques, les exportations peinent à redevenir le moteur de croissance qu'elles ont été, tout au long de la décennie 2010. « *Avec le ralentissement des économies américaine et chinoise et de nouvelles tensions commerciales, il y a peu d'espoir d'une forte reprise tirée par les exportations* », estime Carsten Brzeski, économiste chez ING. « *Les faibles commandes industrielles, les stocks élevés et l'épargne de précaution continuent également de peser sur l'économie.* »

Tout n'est pas noir pour autant. Portée par l'automobile, les équipements électriques et l'électronique, l'industrie allemande a enregistré en juin une hausse spectaculaire de sa production, qui a, en partie, compensé l'effondrement du mois de mai, où de nombreux jours étaient fériés (–3,4 %).

> Le redémarrage de la première économie européenne prend plus que jamais des allures de mirage.

Mais le tableau d'ensemble reste plutôt négatif. Sur les trois derniers mois, la production des industriels allemands a reculé de 1,3 %, et les enquêtes de conjoncture montrent plutôt une dégradation du moral des entreprises exportatrices. « *Le secteur manque actuellement de dynamisme. Il y a peu de signes d'une amélioration substantielle* », juge Klaus Wohlrabe de l'institut économique Ifo.

Si, en France, Bercy préfère souvent voir le verre à moitié plein, outre-Rhin, le ministère allemand de l'Economie met en garde contre un excès d'optimisme : « *Il ne faut pas s'attendre à une reprise conjoncturelle à grande échelle pour l'instant, compte tenu des prises de commandes toujours faibles en provenance de l'étranger* », dit-il. Alors que les exportations représentent, grosso modo, la moitié du PIB allemand, les espoirs du gouvernement ont longtemps reposé sur un redémarrage du marché intérieur.

Avec la baisse de l'inflation, les fortes hausses de rémunération accordées aux salariés en 2022-2023 devraient entraîner un rebond de la consommation à terme. Le problème, c'est que la population manque de confiance en l'avenir et préfère épargner. Au deuxième trimestre, le PIB allemand a reculé de 0,1 %.

Des entreprises et consommateurs inquiets

Pour Jörg Krämer, économiste en chef de la Commerzbank, les indicateurs économiques avancés ne laissent pas présager de forte reprise dans les mois à venir. « *Les entreprises et les consommateurs sont tout simplement trop inquiets* », estime-t-il. Cette prudence se reflète dans de nombreux secteurs de l'économie. Dans la métallurgie et l'électronique, une entreprise sur deux estime aujourd'hui manquer de commandes d'après l'institut Ifo. La proportion s'élève à 43 % dans l'automobile, et 40 % dans le secteur de la chimie.

Cette réticence à consommer touche aussi les services. Près d'un tiers des restaurants déclarent, par exemple, manquer de clients, ainsi que 38,5 % des acteurs de l'événementiel. En revanche, les consultants fiscaux et juridiques échappent au phénomène.

Dans ce contexte assez morose, le redémarrage de la première économie européenne prend plus que jamais des allures de mirage. Toujours attendu, sans cesse repoussé. ■

« Le temps est compté pour Macron »

● Le chef de l'Etat ne pourra pas tergiverser longtemps sur le nom du nouveau Premier ministre, estime le politologue Bruno Cautrès.
● Xavier Bertrand lui paraît le mieux placé pour accéder à Matignon.

Propos recueillis par
Stéphane Dupont

BRUNO CAUTRÈS
Politologue, chercheur au Cevipof

Le succès des JO de Paris va-t-il changer le climat politique particulièrement tendu qui prévalait dans le pays il y a quelques semaines encore ?
Je ne le crois pas. Les Jeux, qui sont une incontestable réussite, n'auront pas d'effet direct sur le climat politique. Ils auront, tout au mieux, un effet diffus, comme la Coupe du monde de football de 1998. Ce sera un événement qui restera dans la mémoire nationale, qui marquera une génération. Il y aura un legs, mais pas un changement de donne politique immédiat. Les Jeux Olympiques ont juste redonné du temps et de l'oxygène à Emmanuel Macron, ils lui ont permis de prendre du champ, d'explorer des solutions pour nommer une personnalité à Matignon.

Certains à gauche ont reproché à Emmanuel Macron de beaucoup s'afficher auprès des athlètes français, de faire de la récupération politique. Est-ce que cette critique peut porter ?
Le chef de l'Etat a une image négative déjà bien installée dans l'opinion ! Je ne pense pas que ces critiques aient beaucoup d'impact. D'autant qu'il est très présent lors de tous les grands événements sportifs depuis son élection. C'est une constante dans sa communication. Les Français connaissent son amour du sport.

Très critiquée avant les Jeux, la maire de Paris, Anne Hidalgo, sort-elle confortée ?
Confortée, je ne sais pas. Une chose est sûre, c'est que le bon déroulement des Jeux est très positif pour elle. Il sera mis à son actif, elle pourra l'afficher à son bilan. Après toutes les critiques dont elle a été l'objet, elle pourra, en tout cas, s'en prévaloir, si elle veut se représenter en 2026.

La cérémonie d'ouverture a suscité des polémiques. L'extrême droite est montée au créneau. En vain ?
Ces attaques n'étaient pas très surprenantes. Elles sont derrière nous. La très bonne organisation des Jeux, l'enthousiasme populaire et les succès sans précédent des athlètes tricolores dans les différentes épreuves ont vite éteint ces polémiques.

Une fois passée la cérémonie de clôture, dimanche soir, le président va-t-il être sous pression pour nommer rapidement un Premier ministre ?
Le temps lui est maintenant compté. Il avait demandé une trêve pendant les Jeux et promis de prendre une initiative une fois ceux-ci achevés. Entre dimanche soir et la fin août, il devra, selon moi, avoir bougé. Il lui sera difficile de ne rien faire avant le début des Jeux paralympiques, le 28 août. Deux mois se seront quasiment écoulés depuis le second tour des élections législatives anticipées. Le gouvernement ne peut pas continuer à expédier les affaires courantes pendant des semaines encore. Il faut préparer et prendre des décisions sur le projet de loi de finances, qui doit être, en principe, être prêt pour la mi-septembre.


Emmanuel Macron a félicité le judoka Teddy Riner après sa médaille d'or individuelle.
Ashley Western/Colorsport/Shutterstock/Sipa

Emmanuel Macron a-t-il beaucoup d'options pour former un gouvernement ?
Après avoir exclu l'hypothèse de la candidate du Nouveau Front populaire, Lucie Castets, pour Matignon, il lui reste trois options : un gouvernement de centre-droit, un gouvernement de centre-gauche ou un gouvernement technique. Et au sein de ces trois options, il dispose de marges de manœuvre. Un gouvernement technique n'est pas inévitable. L'option centre-droit paraît, à ce stade, la plus plausible, car détacher une partie du Parti socialiste du Nouveau Front populaire semble compliqué.

Quel est, aujourd'hui, le candidat le mieux placé pour aller à Matignon ?
Xavier Bertrand coche pas mal de cases. Il a de l'expérience, il dirige une grande région, il a été ministre, il est compétent, il dispose d'un capital politique certain et d'un ancrage dans la vie parlementaire. A gauche, il n'a pas l'image de quelqu'un incarnant une droite repliée sur elle-même, c'est un avantage.

Bernard Cazeneuve, dont on parle aussi, correspond moins au moment politique, même si sa nomination à Matignon serait reconnaître, d'une certaine manière, que la gauche est arrivée en tête aux élections législatives anticipées. ■

Polémique sur la fiscalisation des primes des médaillés des JO

FISCALITÉ

En pleine trêve olympique, la France n'a pas pu s'empêcher de goûter à une polémique fiscale, cette fois sur l'imposition des primes attribuées aux médaillés des Jeux.

Renaud Honoré

C'est une discipline pour laquelle la France pourrait sans doute prétendre à une médaille d'or, si jamais elle venait à être inscrite aux Jeux Olympiques. Dans l'épreuve de créativité fiscale – option figures libres – le député Olivier Marleix (Les Républicains) s'est ainsi illustré mardi en proposant de créer une nouvelle niche en matière d'imposition.

« *Exonérons nos médaillés aux JO et Jeux paralympiques d'impôt sur leurs primes* », a réclamé sur X l'ancien chef du groupe parlementaire des LR à l'Assemblée nationale, réélu de justesse en juillet dernier. « *Une PPL* [proposition de loi, NDLR] *consensuelle pour débuter la législature et poursuivre dans l'hémicycle un moment d'unité nationale !* » a-t-il ajouté, signe que cette nouvelle législature n'est visiblement pas placée sous le signe du redressement des comptes publics.

Primes revalorisées

L'élu d'Eure-et-Loir ne faisait que réagir à la polémique lancée la veille par son ancien camarade sur les bancs de la droite à l'Assemblée nationale, David Douillet, dont le passage en politique a toutefois laissé moins de traces que sur les tatamis (double champion olympique de judo en 1996 et 2000). Soumettre à l'impôt sur le revenu les primes versées aux athlètes ? Un « *scandale* » pour l'ancien champion. « *Pour certains athlètes, c'est de l'argent de poche, et pour d'autres, dans des petits sports, c'est immense. Fiscaliser ça ? Je trouve que c'est une honte* », a-t-il lancé lundi sur RMC.

Mettre fin à ce « *scandale* » aboutirait toutefois à une situation assez paradoxale. Cette fiscalisation des primes vient de loin, de 2011 quand… David Douillet était lui-même ministre des Sports. Depuis, les gouvernements successifs ont visiblement bien du mal à se dépatouiller de cette mesure, qui rapporte peu au niveau budgétaire, mais coûte beaucoup en matière de cote de popularité dans le milieu sportif.

> L'Etat n'a sans doute jamais été aussi généreux avec les athlètes de très haut niveau.

Des mesures d'exonération ponctuelles avaient ainsi été prises pour les JO d'été de Rio, en 2016, et d'hiver à Pyeongchang, en 2018. En 2021, pour les Jeux de Tokyo, les athlètes ont fini par ne plus y couper, avec toutefois un dispositif d'étalement sur quatre ans de l'impôt à payer. Les athlètes sont-ils allergiques au fisc ? Ces JO ont en tout cas abouti au deuxième total le plus faible depuis ceux de Barcelone en 1992.

Emmanuel Macron n'avait visiblement pas envie que cette affaire pollue les Jeux parisiens. Si le principe de fiscalisation des primes a été maintenu, le chef de l'Etat a décidé en juillet 2023 d'augmenter le montant de ces primes – « *qui n'avait jamais été revalorisé* », comme le rappelle un document annexé au projet de loi de finances pour 2024. Les sommes sont passées de 65.000 à 80.000 euros pour une médaille d'or, de 25.000 à 40.000 euros pour une médaille d'argent, et de 15.000 à 20.000 pour une médaille de bronze.

Cette générosité a un coût : dans le budget 2024, le gouvernement de l'époque avait donc rajouté 7 millions à l'enveloppe consacrée aux primes des athlètes, pour aboutir à un total de 18,6 millions d'euros. D'autant qu'il fallait aussi tenir compte du fait que les encadrants bénéficient pour la première fois, eux aussi, de ces récompenses. En défiscalisant ces primes, l'Etat passerait donc, d'une certaine façon, deux fois au guichet.

Des aides personnalisées

Le « *scandale* » évoqué par David Douillet apparaît d'autant plus paradoxal que l'Etat n'a sans doute jamais été aussi généreux avec les athlètes de très haut niveau. « *Les athlètes ont été plus aidés financièrement, ceux qui devaient avoir un job à côté ont pu arrêter et s'entraîner un peu plus* », a reconnu mardi sur RTL le nageur multimédaillé Florent Manaudou, pourtant volontiers critique sur la politique sportive des pouvoirs publics.

Un rapport de la Cour des comptes de juillet 2022 documente le virage pris en 2019 lors de la création de l'Agence nationale du sport, financée à la fois par des subventions publiques et par des taxes affectées (sur les jeux et paris sportifs et sur les droits TV sportifs). Cela s'est traduit notamment par le plan « Ambition bleue », qui a suivi le modèle développé au Royaume-Uni, en Allemagne ou aux Pays-Bas, « *en concentrant les moyens sur les disciplines et athlètes performants* ». Avec, à la clé, des aides personnalisées pour les quelque 600 athlètes de très haut niveau, afin de leur garantir une rémunération minimale de 40.000 euros. Ce qui n'allait pas de soi : « *Sur les 404 athlètes présents aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2021, 283 ont atteint ce plafond* », rappelait la Cour des comptes. ■

Au Bangladesh, Muhammad Yunus prend la tête du gouvernement provisoire

● Le prix Nobel de la Paix 2006 a été appelé par les syndicats étudiants pour prendre la tête du gouvernement provisoire.
● Il a promis de tout faire pour que des « élections libres et équitables soient organisées dans les prochains mois ».

ASIE DU SUD

Clément Perruche
— *Correspondant à New Delhi*

Dès jeudi, un gouvernement intérimaire dirigé par le « banquier des pauvres », Muhammad Yunus, va prêter serment, après la fuite de la Première ministre, Sheikh Hasina. Lâchée par l'armée, la « Dame de fer » a été forcée, lundi, de quitter la capitale pour échapper aux centaines de milliers de manifestants qui convergeaient vers sa résidence.

La décision de choisir Muhammad Yunus, prix Nobel de la paix en 2006 pour son travail pionnier dans la microfinance, est le résultat d'un consensus entre le président, Mohammad Shahabuddin, les dirigeants de l'armée, qui sont aux commandes de la transition, ainsi que les leaders du collectif « Students against discrimination », le mouvement qui a lancé les gigantesques manifestations. Les étudiants avaient pris contact avec le professeur Yunus, en déplacement à Paris pour une mission de conseil auprès des organisateurs des JO.

Le Prix Nobel a écrit mercredi dans le magazine « The Economist » qu'il ferait tout pour que des *« élections libres et équitables soient organisées dans les prochains mois »* mais qu'il fallait que les jeunes *« ne soient pas obsédés par les règlements de comptes, comme l'ont été trop de nos gouvernements précédents »*.

La bête noire de Hasina

L'économiste de 84 ans est connu pour avoir sorti des millions de personnes de la pauvreté avec sa Grameen Bank, le premier établissement de microcrédit fondé au début des années 1980 au Bangladesh. C'est l'une des personnalités les plus importantes du Bangladesh.

Très critique envers le gouvernement de Sheikh Hasina, Yunus était devenu l'une des bêtes noires de l'ex-Première ministre qui l'accusait de *« sucer le sang des pauvres »* avec ses crédits. L'économiste, qui ne se privait jamais de tancer ouvertement Sheikh Hasina, a d'ailleurs été écarté de la Grameen en 2011. Il a été récemment visé par plusieurs enquêtes pour corruption au Bangladesh et a été condamné à six mois de prison en janvier. Une décision qualifiée de *« parodie de justice »* par un rapporteur spécial des Nations unies.

Yunus, lui, a toujours expliqué que ces procédures judiciaires étaient le résultat d'un désir de vengeance de la part de Sheikh Hasina. *« C'est de la jalousie. Elle n'est pas célèbre mais je le suis. Elle n'aime pas ça »*, expliquait-il à Bloomberg mi-juillet. L'ex-Première ministre est connue pour avoir instrumentalisé les instances judiciaires du pays afin de mener des vendettas contre des opposants de tout bord.

Par ailleurs, le Bangladesh a fait des progrès spectaculaires depuis les années 1980, passant du statut de pays pauvre à celui de pays à revenus intermédiaires. Et les partisans de Yunus et de Hasina s'écharpaient sur les raisons de ce succès. Pour les uns, ce progrès est dû aux services de microfinance apportés par Yunus. Pour les autres, c'est la politique de Sheikh Hasina, tournée vers les investissements étrangers et l'industrie textile, qui a favorisé le progrès. L'ex-Première ministre pouvait s'enorgueillir d'avoir quadruplé le PIB du pays depuis le début de son second mandat en 2009.

Une surprise

L'arrivée de Yunus à la tête du gouvernement est une surprise. Y compris pour lui-même. La politique n'a en effet jamais figuré sur la liste de ses priorités. En 2007, lorsque le pouvoir a été confisqué par l'armée, il a envisagé de créer un parti, avant d'abandonner rapidement. *« Je ne suis pas un politicien. C'est la chose que je ferai en dernier »*, jurait-il encore en début d'année.

Et pourtant, le voilà. Et les défis qui l'attendent sont nombreux. Il s'agit de rétablir le calme dans un pays qui a connu de violents troubles. Plus de 400 personnes ont péri en l'espace d'un mois dans de violents affrontements opposant d'un côté la jeunesse et de l'autre les forces de l'ordre et les soutiens de l'ex-Première ministre, qui a trouvé refuge à New Delhi.

Il faudra aussi rétablir la démocratie. Des dizaines de milliers d'opposants ont été jetés en prison, notamment dans les rangs du Parti nationaliste du Bangladesh, qui réclame l'organisation d'élections d'ici à trois mois. Yunus hérite aussi d'une situation économique compliquée : la croissance est sur le déclin, ce qui a obligé le pays à recourir à l'aide du FMI. Par ailleurs, l'industrie textile montre des signes d'essoufflement. ■


A 84 ans, Muhammad Yunus, ici en mars dernier à Dacca, a été choisi pour diriger le gouvernement intérimaire du Bangladesh. *Rehman Asad/AFP*

Thaïlande : la justice dissout le principal parti d'opposition

La Cour constitutionnelle a voté mercredi à l'unanimité la dissolution du principal parti progressiste, « Move Forward », qui avait remporté les élections législatives en 2023.

Quentin Regnaud

Coup dur pour le mouvement prodémocratie en Thaïlande. Le principal parti progressiste, « Move Forward » (MFP), a été dissous mercredi par la Cour constitutionnelle, un an après avoir remporté une majorité relative à l'Assemblée. Pita Limjaroenrat, figure de proue de l'opposition thaïlandaise, perd son mandat de député et écope de dix ans d'inéligibilité, de même que le secrétaire général du MFP, Chaithawat Tulathon.

La manœuvre n'est pas nouvelle. En 2020, l'ancêtre du MFP, le parti « Future Forward », avait lui-même fait l'objet d'une dissolution par la Cour constitutionnelle, un an après avoir ravi la troisième place lors des élections législatives de 2019.

Trois ans plus tard, en mai 2023, un nouveau parti progressiste, Move Forward, arrive premier lors des élections législatives, en remportant 151 sièges sur 500. Dirigé par le charismatique Pita Limjaroenrat, le MFP a récolté 14 millions de voix, soit 35 % des suffrages exprimés.

« Ras-le-bol »

La jeunesse est la première à avoir été séduite par cet homme divorcé de 43 ans. Diplômé d'Harvard et très actif sur les réseaux sociaux, il porte des valeurs aux antipodes des partis conservateurs, attachés au triptyque traditionnel (nation, religion, monarchie). *« Parmi les électeurs du parti progressiste, on trouve beaucoup de jeunes, mais aussi beaucoup de personnes issues de la classe moyenne thaïlandaise, qui expriment un ras-le-bol à l'égard du pouvoir en place »*, analyse Alexandra Colombier, chercheuse à l'université du Havre et spécialiste de la Thaïlande.

Crispation autoritaire

Malgré la victoire du MFP, les conservateurs ont réussi à se maintenir au pouvoir en faisant alliance avec l'ancien parti d'opposition, Pheu Thai, et en proposant un Premier ministre issu de ce dernier, l'homme d'affaires Srettha Thavisin. Les conservateurs ont aussi pu compter sur les 250 sénateurs, nommés par la junte, car la chambre haute participe à l'élection du Premier ministre.

Ainsi écarté du gouvernement, le MFP était par ailleurs accusé d'avoir fait campagne pour réformer la loi de lèse-majesté, qui protège le roi et sa famille, considérés comme des quasi-divinités. La peine assortie à ce crime, qui peut aller jusqu'à 15 ans d'emprisonnement, est l'une des plus sévères au monde.

La dissolution du MFP vient parachever la répression qui s'abat sur les partisans du mouvement prodémocratie, réduit comme peau de chagrin depuis la disparition du parti « Future Forward » en 2020.

« Tout le monde s'attendait à un tel verdict », explique Alexandra Colombier, qui revient d'un rassemblement au quartier général du MFP. *« Les personnes au pouvoir vont tout faire pour le garder. Mais c'est sans aucun doute un pas en arrière pour la démocratie thaïlandaise et un coup dur pour les électeurs de Move Forward. »*

Cependant, la chercheuse n'en doute pas : le parti renaîtra sous une autre forme. *« Nous ne vous quitterons jamais »*, a martelé Pita Limjaroenrat en conférence de presse mercredi soir. *« La seule chose qui va changer,* affirme Alexandra Colombier, *c'est que l'opposition ne pourra plus faire campagne sur la loi de lèse-majesté. »* ■

Le nouveau dirigeant du Hamas, cible numéro un d'Israël

MOYEN-ORIENT

Yahya Sinouar a été nommé dirigeant politique du mouvement islamiste en remplacement d'Ismaïl Haniyeh.

Pascal Brunel
— *Correspondant à Tel-Aviv*

Jusqu'à présent, Yahya Sinouar, qui se trouve en tête de la liste des Palestiniens à éliminer établie par Israël, était le chef du Hamas dans la bande de Gaza. C'est lui qui a été le « cerveau » des massacres du 7 octobre. Ismaïl Haniyeh, à la tête du bureau politique du Hamas, assurait pour sa part la direction du mouvement sur le front extérieur. Installé au Qatar, il jouait en fait le rôle d'un ministre des Affaires étrangères de l'organisation chargé de trouver des soutiens. Il a été tué la semaine dernière à Téhéran, lors d'une opération qu'Israël n'a pas revendiquée officiellement.

Yahya Sinouar, qui lui succède, se retrouve ainsi avec deux casquettes politique et militaire en devenant le seul et unique patron du Hamas. A noter qu'il avait pris la place en 2017 d'Ismaïl Haniyeh pour la direction intérieure du Hamas.

Désigné officiellement par un conseil de direction composé de 50 représentants membres du Hamas à Gaza, en Cisjordanie, au sein de la diaspora et des représentants de prisonniers de l'organisation détenus par Israël, il n'a plus désormais aucun rival. Tous les principaux dirigeants du mouvement islamique ont été tués par Israël durant les dix mois de guerre. Mais son nouveau statut ne peut que renforcer la détermination de Tsahal à le tuer.

Traque de tous les instants

Pour le moment, malgré une traque de chaque instant, il est parvenu, en se cachant dans un réseau très dense de tunnels qui sillonnent Gaza, à échapper à toutes les tentatives d'élimination ciblée de l'armée israélienne. Mais, selon le porte-parole de Tsahal, ce n'est qu'une question de temps. *« Pour lui, il n'y a qu'une seule place, c'est de se retrouver au côté de Mohammad Deif »*, le commandant de la branche militaire du Hamas qu'Israël a assassiné le mois dernier, a affirmé le contre-amiral Daniel Hagari. *« A la suite de sa promotion, lorsque nous nous débarrasserons de lui, nous ferons d'une pierre deux coups »*, explique un responsable du ministère de la Défense.

Selon Avi Issacharoff, commentateur militaire du quotidien « Yediot Aharonot », le contrôle total que va exercer désormais Yahya Sinouar va provoquer un durcissement du Hamas dans les négociations sur la libération des 115 otages détenus par le mouvement islamique dans la bande de Gaza, ainsi que sur un cessez-le-feu, alors que les discussions engagées depuis des mois sont dans l'impasse. *« Il va infléchir la ligne du Hamas sur des positions jihadistes messianiques comparables à celles de Daesh ou d'Al-Qaïda »*, prévoit le commentateur.

Antony Blinken, le secrétaire d'Etat américain a, pour sa part, reconnu que Yahya Sinouar *« est le seul à décider »* pour ce qui est des négociations. A ce propos, les médias israéliens ont fait leurs gros titres mercredi sur une information du « Washington Post » selon laquelle les dirigeants de l'administration de Joe Biden avaient réagi *« avec colère »* lorsque des responsables israéliens ont admis que leur pays était responsable de l'assassinat d'Ismaïl Haniyeh, en déplorant que cette opération sabotait tous les efforts déployés notamment par Antony Blinken pour parvenir à un accord. Joe Biden, très impliqué dans le dossier des otages, avait déjà constaté que l'élimination du chef politique du Hamas *« n'allait pas aider »* à la conclusion d'un accord.

> Le chef du Hamas à Gaza a été le « cerveau » des massacres du 7 octobre.

Le secrétaire d'Etat américain a également appelé pour la première fois publiquement l'Iran ainsi que le gouvernement de Benyamin Netanyahou à ne pas enclencher une *« escalade »* militaire susceptible de dégénérer en guerre régionale. *« Nous sommes impliqués dans un intense effort diplomatique, avec des alliés, des partenaires pour faire passer ce message directement à l'Iran et à Israël »*, a souligné le chef de la diplomatie américaine.

Emmanuel Macron tente pour sa part de persuader le Hezbollah, via le gouvernement libanais, de respecter la trêve olympique et de ne pas lancer des attaques massives de missiles, de roquettes et de drones vers le territoire israélien. ■

La construction de logements reste déprimée en Europe

● Le nombre de nouveaux logements pourrait reculer de 17 % entre 2022 et 2026 en Europe, selon une étude.
● Plusieurs pays européens verraient le nombre de logements construits chaque année s'effondrer de 35 % à 45 % sur cinq ans.

EUROPE

Guillaume de Calignon

C'est la grande pénurie. L'Europe manque de logements alors que le nombre de ménages continue de croître, tiré par l'immigration et les séparations de couples. Selon l'Ifo, un institut de prévision économique allemand, le nombre de logements neufs qui seront construits cette année dans les 19 plus grandes économies européennes – y compris le Royaume-Uni, la Suisse et la Norvège – devrait chuter de 8,5 % par rapport à 2023, ce qui représente 150.000 nouveaux logements en moins. Et les prévisions sont alarmantes. Entre 2022 et 2026, la baisse pourrait atteindre 17 %.

Des pays comme la Suède, l'Allemagne, l'Autriche, ou encore la France verraient le nombre de logements construits chaque année s'effondrer en cinq ans, de 35 % à 45 %. D'autres, comme la Pologne ou l'Espagne s'en sortent nettement mieux et devraient même enregistrer des hausses de production.

Vers une baisse des taux

La pandémie puis la crise inflationniste, qui a beaucoup concerné les matériaux de construction, et enfin la hausse des taux d'intérêt qui a, elle, amputé le pouvoir d'achat des ménages en immobilier, sont passées par là. L'an passé, la demande de prêts immobiliers a chuté de 30 % dans la zone euro. En 2024, elle s'est stabilisée et a même entamé une petite reprise au printemps mais pas assez pour soutenir l'activité.

L'indice PMI, une enquête auprès des chefs d'entreprise de la construction, établi chaque mois par S&P Global, montrait en juin que les patrons du secteur broient du noir. « *Le secteur de la construction de la zone euro est coincé dans une récession sans voie claire vers la reprise* », estimait alors Tariq Kamal Chaudhry, économiste à la Hamburg Commercial Bank, cité dans le communiqué.

Certes, la Banque centrale européenne (BCE), confrontée à une dégradation de l'activité économique dans la zone euro, pourrait baisser ses taux au cours des prochains mois, d'autant que l'inflation paraît sous contrôle. Mais « *les perspectives pour la construction sont peu encourageantes. La baisse de l'inflation ne suffira pas à elle seule. Des mesures de politique monétaire sous la forme de réductions substantielles des taux d'intérêt sont nécessaires pour ce secteur qui est très sensible aux taux* », estimait-il.

Des mesures pour soutenir l'activité

Les gouvernements prennent des mesures pour soutenir voire relancer l'activité. Au Royaume-Uni, le Parti travailliste fraîchement élu s'est fixé un objectif de construire 1.500.000 logements supplémentaires en cinq ans, pour tenter d'endiguer la pénurie d'offre. Le but est de construire 370.000 logements par an. Une gageure puisqu'en 2023, seulement 189.270 nouveaux logements ont été construits dans tout le pays. Il y a peu de chance que ce chiffre soit atteint à court terme, mais selon l'institut, dès 2025, le nombre de nouveaux logements devrait repartir à la hausse de l'autre côté de la Manche.

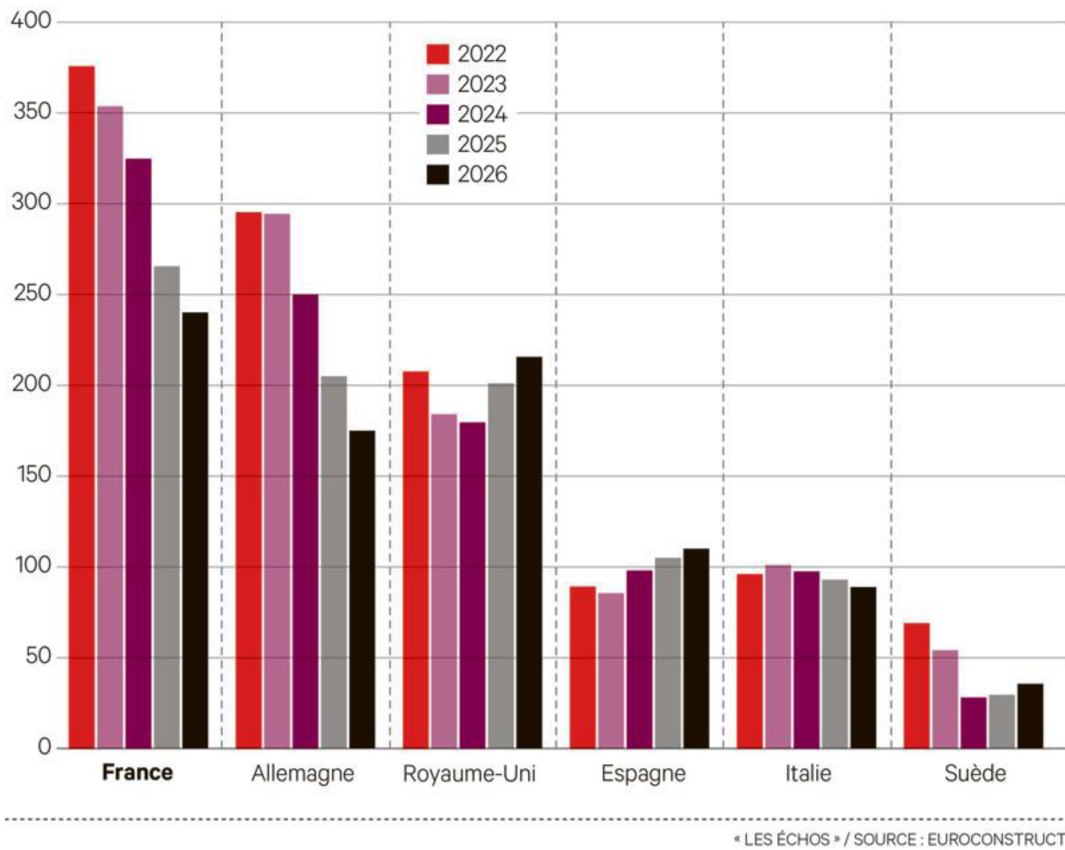
En Espagne, cela devrait être le cas dès cette année. « *Plusieurs facteurs qui mèneront à une augmentation de la production de logements au cours des prochains trimestres : la forte croissance de l'économie, la pression de la demande compte tenu de l'offre réduite de nouvelles constructions et la volonté du gouvernement de faire croître l'offre de logements sociaux* », expliquent les économistes de la banque BBVA dans une étude récente. Mais ils préviennent qu'avec une offre contrainte et une demande forte, les prix de l'immobilier vont de nouveau grimper.

Et en effet c'est déjà le cas dans certains pays européens. Ainsi, aux Pays-Bas, ils ont récemment dépassé leur précédent sommet de la mi-2022. En Belgique ou en France, les prix sont également repartis à la hausse. Au Royaume-Uni, ils devraient augmenter de 1 % cette année puis de 5 % l'an prochain, selon le cabinet Capital Economics.

A terme, « *la demande de logements se redressera progressivement, tandis que le secteur de la construction va lui rester sous la pression du coût élevé des matériaux et de la pénurie de travailleurs qualifiés. Cela n'augure rien de bon en matière de logement abordable* », prévoient les économistes de la banque ING. Bref, le problème du logement, qui pèse fortement sur la qualité de vie des personnes, risque de rester encore sans solution longtemps. ■

Les prévisions de construction de logements neufs en Europe

Nombre annuel de logements neufs achevés par pays, en milliers



« LES ÉCHOS » / SOURCE : EUROCONSTRUCT

En Allemagne, le nombre de chantiers a chuté

Entre janvier et mai, le nombre d'autorisations de travaux a diminué de 21,5 % en Allemagne, selon l'Office fédéral des statistiques. Le secteur de la construction souffre.

Thibaut Madelin
— Correspondant à Berlin

C'est une des dernières victimes de la crise du bâtiment qui frappe l'Allemagne. Building Partners Group (BPG), un spécialiste des échafaudages et de la logistique dans le secteur de la construction, a déposé le bilan début juillet. Quelque 400 salariés de la société installée à Wandlitz, près de Berlin, sont affectés.

A sa façon, BPG illustre les affres du BTP, premier secteur affecté par le rebond des faillites de plus de 25 % cette année outre-Rhin. En cause : la hausse des taux de la Banque centrale européenne (BCE) pour lutter contre l'inflation depuis deux ans, l'augmentation des coûts des matériaux de construction, la pénurie de main-d'œuvre, ou encore l'afflux de normes.

Entre janvier et mai, le nombre d'autorisations de travaux a chuté de 21,5 % en Allemagne, selon l'Office fédéral des statistiques (Destatis), à 89.000. Sur le seul mois de mai, la chute atteint 24,2 % par rapport à la même période l'année dernière, mais près de 44 % par rapport à mai 2022. L'euphorie des années 2010 est passée et les espoirs d'amélioration sont ténus.

Baisse du PIB

Si toute l'Europe est affectée par la crise du bâtiment, l'Allemagne semble l'être encore plus. Selon une étude de l'institut de conjoncture munichois Ifo, le nombre de logements achevés devrait chuter de plus de 40 % dans la première économie européenne entre 2022 et 2026. C'est quasiment le double de la moyenne de l'Europe de l'Ouest.

La santé chancelante du BTP, qui pèse 160 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an avec plus de 900.000 employés, freine l'ensemble de l'économie. En dévoilant la baisse surprise de 0,1 % du PIB allemand au deuxième trimestre, Destatis a distingué le recul d'activité dans le bâtiment et les investissements en équipements.

Alors que la presse déborde d'articles sur le rêve déchu des ménages de l'accès à la propriété, le gouvernement tente de trouver la parade. En plus d'un programme de subventions de 2 milliards d'euros prévu cet automne pour la construction de biens locatifs, la ministre du Logement a dévoilé fin juillet un projet de réforme du Code de construction.

> La santé chancelante du BTP, qui pèse 160 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, freine l'ensemble de l'économie.

« *Si nous voulons construire plus vite, plus moderne et de manière plus durable, on doit s'y attaquer,* a déclaré la ministre Klara Geywitz. *La planification, l'autorisation et la construction deviennent moins bureaucratiques. Cela permettra d'économiser du temps et des coûts. L'amendement constitue également un petit programme de relance pour le secteur de la construction.* »

Les propriétaires préfèrent vendre que louer

Le texte, qui doit encore être adopté par le Conseil des ministres et les députés du Bundestag, prévoit notamment des règles plus souples pour la surélévation d'immeuble ou les projets de construction en zone densément peuplée. Une façon de répondre à la pénurie de logements qui touche les grandes métropoles. Reste à savoir si cela suffira.

Selon une étude de l'institut économique IW de Cologne, le nombre d'annonces de location a chuté de 27 % dans les sept plus grandes villes allemandes entre début 2022 et le deuxième trimestre 2024. Une évolution que ses auteurs expliquent notamment par la volonté des propriétaires de vendre plutôt que de louer pour profiter des récentes hausses de prix. « *La situation sur le marché du logement continue à se tendre* », concluent les auteurs. ■

Tim Walz fait le plein de soutiens aux côtés de Kamala Harris

ÉTATS-UNIS

Le nouveau colistier de la candidate démocrate à la présidentielle est apparu pour la première fois à ses côtés lors d'un vaste meeting en Pennsylvanie.

Solveig Godeluck
— Envoyée spéciale à Philadelphie

« *Il reste 91 jours. Ma foi, c'est facile : nous dormirons quand nous serons morts !* » Mardi soir, Tim Walz a prononcé son premier discours de candidat à la vice-présidence des Etats-Unis, alternant les sourires extatiques et les bras levés au ciel, à la façon d'un coureur arrivé premier. Dans cette arène de basket de 10.000 places bondée à Philadelphie, en Pennsylvanie, la plupart des spectateurs ne connaissaient pas le gouverneur du Minnesota, désigné le matin même par Kamala Harris.



La candidate démocrate a d'abord tressé ses louanges de prof et de coach pour l'équipe de football du lycée : « *C'est le genre d'enseignant que n'importe quel enfant en Amérique rêve d'avoir et mérite d'avoir* », a-t-elle lancé. Elle l'a également décrit comme un « *un partenaire* », « *un leader* », « *un combattant* ». Pour elle, il n'y a pas photo avec le colistier de Donald Trump, J. D. Vance : « *c'est l'équipe universitaire contre l'équipe de maternelle !* »

Renforcer le « mur bleu »

De fait, Tim Walz a immédiatement montré qu'il était là « *pour gagner* ». Il a attaqué les républicains pour leur volonté de régenter le corps des femmes en annihilant le droit à l'avortement, et raconté au passage l'épreuve qu'a représenté pour son couple le recours à la fertilisation in vitro.

Donald Trump n'a jamais eu à se soucier de payer les factures à la fin du mois dans sa villa de Mar-a-Lago, a-t-il souligné. Quant à l'ex-« péquenaud » de l'Ohio J. D. Vance, il est devenu riche et tient des propos désobligeants sur sa communauté d'origine ; ce ne sont pas ces gens-là qui vont « *donner l'opportunité à tous de rejoindre la classe moyenne* », a-t-il ajouté.

Tim Walz a aussi rappelé ses attaches rurales dans le Midwest. Vétéran de l'armée, il a glissé qu'il était un défenseur du port d'armes, et sans doute la meilleure gâchette du Congrès lors de ses douze ans à la Chambre des représentants. Un tout autre style de démocrate par rapport à Kamala Harris, une progressiste noire de Californie qui ressemble un peu à un OVNI dans les campagnes de Pennsylvanie ou du Wisconsin.

Avec Tim Walz, il s'agit pour les démocrates de renforcer le « mur bleu » ceignant les Etats du Nord-Est, des terres historiquement démocrates mais disputées par les républicains. Donald Trump a choisi J. D. Vance, un petit blanc des Appalaches, pour se battre sur cette frontière. Ce dernier fait de la contre-programmation toute la semaine. Ce mercredi, il doit se rendre à Eau Claire dans le Wisconsin et discourir quelques heures avant le duo démocrate. Mardi, il s'est exprimé à Philadelphie devant des centaines de partisans.

« *Dès qu'elle le pourra, elle fléchira le genou face aux éléments les plus radicaux de son parti, c'est exactement ce qu'elle vient de faire* », a-t-il fondu sur Kamala Harris. Les républicains sont en effet persuadés que le choix du gouverneur du Minnesota, qui a pu dérouler un agenda politique très progressiste dans son Etat, va être un handicap pour la candidate démocrate. Ils vont pouvoir pilonner un ticket « *d'extrême-gauche* ».

Donald Trump a usé du même argument mercredi matin sur Fox News : « *Il est très progressiste, et c'est un choix choquant* », « *je suis on ne peut plus ravi* », a-t-il réagi, qualifiant Tim Walz de « *version plus intelligente* » de Kamala Harris et le comparant au sénateur gauchiste Bernie Sanders. Tim Walz est « *à fond dans le transgenre* », a-t-il lâché, sachant que le Minnesota protège l'accès aux traitements pour changer de sexe.

Un « nouveau départ »

Pour J. D. Vance, le fait que le gouverneur de Pennsylvanie, Josh Shapiro, n'ait pas été sélectionné alors qu'il partait favori est une preuve supplémentaire de l'antisémitisme latent au sein du parti démocrate. « *Je suis vraiment peiné, parce que pendant des jours, voire des semaines, le type a dû prendre ses distances avec son héritage juif à cause de ce que les démocrates racontent sur lui, c'est scandaleux et honteux* », a-t-il déclaré.

Il n'est pas le seul à se réjouir chez les républicains. La plupart sont soulagés de ne pas avoir à affronter un colistier centriste, populaire, et a priori le mieux à même d'offrir à Kamala Harris ce grand Etat pivot qu'est la Pennsylvanie. « *C'est le nouveau départ dont nous avions besoin* », a déclaré l'ex-candidat républicain aux primaires Vivek Ramaswamy sur NBC, « *si nous les républicains parvenons à rester concentrés sur le jeu* ». Ces derniers jours, Donald Trump a en effet eu du mal à articuler les éléments de langage de la campagne et s'est laissé emporter par la colère face à cette rivale non-désirée.

« *Caractériser* [Tim Walz] *comme un gauchiste est si irréel. Il est exactement au milieu. C'est un démocrate du pays cœur de l'Amérique* », a pour sa part défendu l'ex-Speaker de la Chambre Nancy Pelosi, qui a longtemps travaillé avec lui au Congrès. De Bernie Sanders au sénateur centriste Joe Manchin, le nom de Tim Walz fédère largement à gauche. Combien de temps plaira-t-il aussi aux républicains, cela reste à voir. ■

> « Il reste 91 jours. Ma foi, c'est facile : nous dormirons quand nous serons morts ! »
> **TIM WALZ**
> Gouverneur du Minnesota et candidat démocrate à la vice-présidence des Etats-Unis



Shutterstock

Tokenisation d'actifs : un nouvel outil au service de l'économie réelle

LE POINT DE VUE

de **Christian de Boissieu** *et* **Jacques Marceau**

Définis comme des actifs numériques reposant sur la technologie blockchain, les cryptoactifs constituent aujourd'hui un écosystème complexe et foisonnant qui a connu un développement phénoménal ces dernières années. Un développement qui s'accélère en dépit des craintes et appels à la prudence des grandes institutions financières face à leur volatilité, leur insécurité et leur coût énergétique. Des craintes et réserves que tant le progrès technologique que l'action du législateur (loi Pacte, règlement européen MiCA, etc.) ont en partie levées.

Cependant, en dépit de ces évolutions, la cryptofinance reste entachée de deux péchés originels : sa volatilité, susceptible de mettre en danger la stabilité financière, et sa déconnexion du secteur financier traditionnel dont la fonction est le financement de l'économie. Concernant la volatilité, elle est ambivalente, à la fois source d'attractivité pour les spéculateurs amateurs de sensations fortes et repoussoir pour des investisseurs soucieux de sécuriser leurs portefeuilles d'actifs. Le trading des cryptoactifs est perçu comme une activité plus proche du jeu de hasard et d'argent en ligne que de la finance car elle est un pari sur l'évolution de la confiance des investisseurs dans la pertinence et la pérennité du modèle blockchain.

Cette perception négative semble néanmoins ignorer que la valeur d'échange des monnaies traditionnelles repose, elle aussi, sur une fiction que Paul Valéry qualifiait de « *structure fiduciaire* », une toile tissée de relations de confiance qui forment « *l'édifice de la civilisation* ». Même à l'époque où la parité de ces monnaies était réglée sur l'or, ce dernier n'était pour Marx qu'une « *équivalence anticipée, un or imaginé qui ne sera réel qu'à la suite d'une transsubstantiation* ». L'histoire nous enseigne que les cryptoactifs n'ont pas le privilège de la virtualité puisque toute monnaie l'est par essence en tant que représentation d'une valeur d'usage et de la confiance accordée à ses émetteurs.

Si la cryptofinance semble être en voie de s'affranchir de nombre de ses défauts originels, il reste la question de son rôle dans l'économie réelle, celle du vrai financement de la vraie économie. L'économie qui crée de la richesse, de l'emploi et de la vie dans nos territoires. C'est à cette question que se propose de répondre la tokenisation d'actifs, un procédé qui, en substituant un token (« jeton » en bon français) à un actif physique ou numérique, fait le lien avec l'économie réelle. Encore balbutiante, la tokenisation d'actifs pour les entreprises (actions et obligations, dettes, immobilier, matières premières…) se révèle être un moyen de démocratiser l'accès à des produits financiers jusqu'à présent peu ou pas accessibles aux non-spécialistes, et ainsi de contribuer efficacement au financement de l'économie réelle.

Les tokens représentent de nombreux avantages qui les conduiront de toute évidence à jouer un rôle plus important dans les échanges en tant que « représentants numériques » d'actifs physiques, le fractionnement des actifs permettant, entre autres : l'accès pour des petits investisseurs, la traçabilité des informations et des biens, l'automatisation de processus complexes via des contrats intelligents, la réduction des coûts associés à l'intervention d'intermédiaires, la rapidité des transactions ou encore la diminution des risques de fraude.

> La tokenisation d'actifs reste un outil très peu utilisé par les PME.

En dépit de ces avantages et alors qu'elle apparaît comme une solution idéale de renforcement de leurs fonds propres, la tokenisation d'actifs reste un outil très peu utilisé par les PME alors que d'autres formes de numérisation d'actifs ont explosé comme les NFT (non fungible tokens) ou la finance décentralisée. Un frein qui pourrait être levé par le recours à des tiers de confiance aux premiers rangs desquels les banques pour qui le financement des PME est une activité historique.

Une fois lancée, la tokenisation d'actifs requiert l'existence d'un « marché », avec à la fois des vendeurs et des acquéreurs.

C'est la raison pour laquelle elle est principalement menée par des start-up de l'univers du numérique disposant d'importantes « communautés » de souscripteurs potentiels. Ce qui est loin d'être le cas de toutes les PME, encore que l'on puisse imaginer que des collectifs de proximité puissent se constituer pour soutenir une entreprise centrale pour son territoire.

Le développement à grande échelle de la tokenisation devra s'appuyer sur un cadre réglementaire adapté et sécurisant prenant notamment en compte les impacts environnementaux et les enjeux de souveraineté. Il constitue une formidable opportunité de financement de notre économie. A ne pas négliger par les temps qui courent !

Christian de Boissieu est professeur émérite à Paris-I, président du conseil scientifique de la Fondation Concorde.
Jacques Marceau est président d'Aromates, administrateur de la Fondation Concorde.

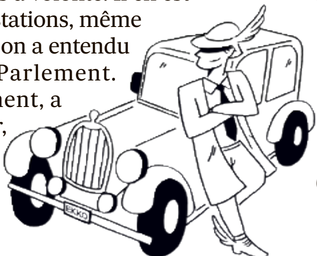
Il y a 100 ans dans « Les Echos »

Les Jeux Olympiques n'ont pas attiré la foule escomptée

Maintenant que les grandes séances des Jeux Olympiques se terminent, il est malheureusement inutile de chercher à se dissimuler plus longtemps que l'affluence de visiteurs sur laquelle on comptait ne s'est pas produite. A beaucoup de réunions, les quelques milliers de spectateurs dispersés sur les immenses gradins de Colombes, qui peuvent en contenir soixante mille, rappellent irrésistiblement le « rari nantes in gurgite vasto » de Virgile, si bien qu'un journal du matin a pu imprimer qu'on en retirait l'impression « d'un désastre dans un désert ».

Sans aller jusque-là, et tout en admettant que les Jeux Olympiques remportent au moins un succès moral, à défaut d'autre, il est permis de se demander à quoi tient cet échec ? Incontestablement au manque d'expérience commerciale des organisateurs. Si ceux-ci avaient su s'assurer la publicité convenable, la foule aurait immanquablement suivi. Rien d'ailleurs n'était plus facile et en voici un exemple. La presse était sympathique à l'entreprise ; le comité des Jeux, sans bourse délier, n'avait qu'à réserver aux journaux les places et les avantages habituels, pour disposer d'une énorme publicité gratuite. Tout au contraire, il s'est montré sous ce rapport d'une telle parcimonie qu'il s'est privé presque entièrement de ce précieux concours. Les directeurs des grands journaux eux-mêmes n'ont pas été favorisés. Quand on dispose de 60.000 places, il n'est pas précisément habile d'agir comme si on n'en avait que 600.

D'autre part, avouons-le, beaucoup d'étrangers ont eu peur de l'élévation des prix de séjour. On parlait couramment, avant le début des Jeux, de 150 francs par jour pour une modeste chambre ! L'Office du logement des Jeux Olympiques, pour s'assurer des locaux chez les particuliers, avait fait miroiter une pluie d'or aux yeux des propriétaires. Nombre d'hôteliers ont cru bon de mettre leurs clients ordinaires à la porte dès le mois d'avril pour « faire de la place » et augmenter les prix de leurs chambres à volonté. Il en est résulté des protestations, même des drames, dont on a entendu l'écho jusqu'au Parlement. Cela, naturellement, a été su à l'étranger, et a produit l'impression que l'on devine… Résultats, les mercantis du logement ont perdu de l'argent au lieu d'en gagner, mais les commerçants français qui auraient pu faire un surcroît intéressant d'affaires n'ont rien gagné non plus. Les millions de dollars et de livres qui auraient pu venir en France à cette occasion sont restés chez eux.



Il est déplorable qu'une occasion aussi rare ait été ainsi gâchée par l'inexpérience des dirigeants du Comité.

—Les Echos
(Publié le 23 juillet 1924)

opinions

Faites suivre votre journal sur votre lieu de vacances : serviceclients@lesechos.fr



LE POINT DE VUE

de **Pierre Rousseaux**

Assainissement des finances publiques : l'impasse

Depuis que la dette publique française a dépassé les 3.000 milliards d'euros en août 2023 (112,5 % du PIB) et que le déficit public a atteint 5,5 %, les finances publiques sont au cœur des débats. Les conséquences sont sérieuses : augmentation des coûts d'emprunt de l'Etat, capacité limitée à financer les services publics et des réformes vitales, et diminution de sa crédibilité. Aussi, ces niveaux ont provoqué des réactions sévères des agences de notation, de la Commission européenne et du FMI.

L'urgence est donc d'assainir les finances. Quels leviers l'Etat peut-il actionner ? Il est nécessaire de revenir aux fondamentaux des ratios : le déficit public se définit comme la différence entre les recettes et les dépenses de l'Etat rapportée au PIB, tandis que la dette publique est le montant total de ses dettes rapporté au PIB. Pour assainir les finances publiques, trois solutions existent donc : diminuer les dépenses, augmenter les recettes ou stimuler la croissance du PIB.

La France se distingue par un paradoxe, celui d'avoir les dépenses publiques les plus élevées de l'OCDE (santé, éducation, emploi ou logement au-dessus de la moyenne de l'UE), sans pour autant obtenir les meilleurs résultats. Cette inefficience pénalise l'économie et nécessite un examen des dépenses publiques pour économiser sur celles qui sont improductives et les réallouer efficacement. La hiérarchisation et l'équité de ces choix sont cruciales. Par exemple, la réforme de l'assurance-chômage, visant à réduire les dépenses publiques, aurait un impact budgétaire marginal et incertain sur l'emploi, tout en risquant de pénaliser les plus précaires. Concernant le levier des hausses de recettes, de nombreux économistes ont proposé des solutions : cibler les rentes des entreprises, taxer les terrains immobiliers en mettant à jour les bases de la taxe foncière, et augmenter la progressivité de l'impôt sur le revenu.

> Une croissance soutenue réduit l'importance de la dette en augmentant le PIB et s'auto-entretient via la stimulation de l'emploi, la consommation, l'investissement, l'innovation.

L'équité dans la répartition de cet effort est là encore cruciale pour l'acceptabilité sociale et donc l'efficacité des mesures, à l'image de la courbe de Laffer, où une augmentation excessive de l'impôt tend à réduire les recettes en décourageant le travail, l'investissement et incitant l'optimisation.

Le levier de la croissance, souvent éclipsée dans le débat public, est pourtant clé. Une croissance soutenue réduit l'importance de la dette en augmentant le PIB et s'auto-entretient via la stimulation de l'emploi, la consommation, l'investissement, l'innovation, etc. Quelles réserves de croissance actionner ? L'éducation, un levier majeur, est aujourd'hui sous-exploitée.

Le retard éducatif français (de la petite enfance à l'entrée en emploi) est mis en avant par nombre d'enquêtes internationales et impacte directement l'emploi, sa rémunération, les finances publiques (via l'impôt et les cotisations), la croissance et la compétitivité. Le Conseil d'analyse économique estime que ce retard coûte à la France 5,8 % du PIB, soit 55 milliards d'euros. De meilleures performances éducatives diminueraient les deux ratios par un effet combiné de recettes et de croissance.

Mobiliser l'éducation

Pour assainir ces ratios, l'action combinée de ces trois leviers est souhaitable. Cependant, l'équilibre budgétaire actuel rend plus probable la faisabilité des deux premiers, très marginaux dans l'allègement des finances publiques, que celle de la croissance, propice à les réduire significativement.

Mobiliser l'éducation et d'autres vecteurs de croissance est en effet coûteux à court et moyen terme, sans oublier les investissements dans la transition énergétique, et donc incompatible avec l'état actuel des finances publiques. Pour sortir de cette impasse, il est crucial de trouver un équilibre entre austérité budgétaire et investissements structurels, un défi d'autant plus délicat que la nouvelle composition parlementaire ne s'accorde sur aucune des propositions relatives aux trois leviers.

Pierre Rousseaux est cofondateur d'Oeconomicus.

LE POINT DE VUE

de **Philippe Crevel**

Etats-Unis : toujours le cœur du monde

La croissance américaine n'en finit pas de nous étonner. Au deuxième trimestre, elle a atteint près de 3 % en rythme annuel, soit cinq fois celle de la zone euro. Selon la Banque mondiale, en 2010, le PIB par habitant mesuré en dollars courants était supérieur de 30 % aux Etats-Unis, comparé à la zone euro.

En 2024, cet écart atteint 80 %. Si en 2008, le PIB de la zone euro était équivalent à celui des Etats-Unis, il pourrait n'en représenter qu'un tiers en 2070. Longtemps, les Européens ont regardé avec circonspection la réussite américaine en se vantant de leur système de protection sociale capable d'amortir les chocs économiques et de réduire les inégalités sociales.

Or, depuis plusieurs années, celles-ci tendent à se réduire outre-Atlantique grâce à un fort mouvement de création d'emplois et de revalorisation des salaires. A Paris, les touristes américains, grâce à leur important pouvoir d'achat, font le bonheur des commerçants et des hôteliers.

La divergence économique entre le Nouveau Monde et le Vieux Continent a de multiples sources. Premièrement, l'état d'esprit américain demeure positif et tourné vers la croissance quand le doute et le pessimisme l'emportent en Europe. Contre vents et marées, les Américains consomment quand les Européens par peur du lendemain n'en finissent pas d'accroître leur épargne de précaution. Les premiers ont dilapidé la cagnotte constituée durant l'épidémie de Covid, quand les seconds n'y ont pas touché. Ils l'ont même accrue depuis le début de la guerre en Ukraine. Le progrès et la science restent des valeurs éminemment positives aux Etats-Unis quand elles sont de plus en plus rejetées en Europe.

> Le progrès et la science restent des valeurs positives aux Etats-Unis quand elles sont plutôt rejetées en Europe.

Les Etats européens sont passés à côté de la révolution Internet de la fin du XX siècle et semblent distancés en matière d'intelligence artificielle, même si la France ou le Royaume-Uni disposent de quelques belles start-up.

Dans le secteur de la haute technologie, l'Europe n'a pas d'entreprises de la taille d'Apple, de Microsoft, d'Alphabet, d'Amazon, de NVDIA et consœurs. Les Etats-Unis disposent également d'un atout maître en matière d'énergie. Ils sont indépendants pour le gaz et le pétrole, à la différence des Européens.

Les Etats-Unis, par leur dynamisme, par le rôle de valeur refuge du dollar, attirent les capitaux de la planète permettant de compenser la faiblesse de leur épargne et ainsi de financer l'investissement. Grâce à un écosystème performant, les meilleurs chercheurs continuent à migrer aux Etats-Unis, contribuant à l'excellence de la recherche de ce pays. L'arrivée de nombreux migrants porte également la croissance et évite la multiplication des tensions sur le marché du travail.

La croissance américaine pourrait-elle résister à la réduction drastique de l'immigration et à l'instauration de droits de douane élevés comme le propose le programme de Donald Trump ? Pour le moment, ces derniers figurent parmi les plus faibles de l'OCDE. Leur forte augmentation pourrait créer un choc économique majeur, avec le risque de mesures de rétorsion de la part de la Chine et de l'Europe, car les Etats-Unis sont les premiers importateurs mondiaux.

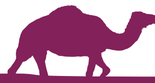
Les Américains seraient les premiers pénalisés avec une hausse des prix et une baisse de pouvoir d'achat. Jusqu'à maintenant, la population américaine est sceptique vis-à-vis du bilan économique de Joe Biden. Elle a été marquée par la hausse des prix de ces dernières années et a refusé d'admettre la bonne tenue de l'emploi et de la croissance. Les chiffres du deuxième trimestre pourraient-ils la faire changer d'avis ? Donald Trump le craint et Kamala Harris l'espère…

Philippe Crevel dirige le Cercle de l'épargne.

Dessin Mailys Glaize pour « Les Echos »

art&culture

LES DÉSERTS



Le désert en musique, une écoute de l'infini

Philippe Venturini

« *Inutile de regarder le paysage, j'ai déjà tout mis dans ma musique !* », lança Gustav Mahler au jeune chef d'orchestre Bruno Walter venu le visiter, l'été 1896, à Steinbach-am-Attersee, au bord d'un lac en Haute-Autriche. En ce XIXe siècle où triomphent le poème symphonique et la musique à programme, donc descriptive, la nature et ses reliefs vont modeler de nombreuses partitions. En 1844 est ainsi créé à Paris « Le Désert » de Félicien David. Cette ode-symphonie pour récitant, ténor, chœur d'hommes et orchestre, aujourd'hui oubliée tout comme son auteur, connut un formidable succès. Divisée en plusieurs épisodes, elle décrit aussi bien « La Marche de la caravane » que « La Tempête au désert » ou « Le Lever du soleil ».

La musique (Saint-Saëns, Franck, Bizet, Fauré, pour se limiter à la France), comme la peinture (Delacroix, Géricault, Fromentin, Gérôme) et la littérature (Nerval, Lamartine, Hugo, Loti) céderont à ces tentations souvent plus orientalisantes que désertiques. Comment associer désert et musique ? La musique comme peinture du désert ou le désert comme théâtre de la musique ?

Restituer la sensation d'immensité

La première idée compte des dizaines de propositions. On y trouve de l'exotisme façon Félicien David, ou la description de l'infini par une longue tenue des violons dans l'aigu et les pizzicatos des cordes (le pas des chameaux) dans la première partie de « Dans les steppes de l'Asie centrale » d'Alexandre Borodine (1880).

Si le Vieux Continent a eu la faveur du XIXe siècle, le Nouveau Monde a inspiré le XXe. En 1931, le compositeur américain Ferde Grofé révèle sa « Grand Canyon Suite », pièce orchestrale d'une demi-heure dont l'un des cinq épisodes caractérise le désert par un lyrisme secret, parfois inquiétant, comme si une chaleur accablante s'emparait de tous les musiciens.

Son compatriote Steve Roach, né en 1955, entretient ce statisme musical par de longues nappes sonores typiquement new age, « ambient » électronique, qui se veulent échos de sa fréquentation du sud-ouest américain (albums « Western Spaces » en 1987, « Desert Solitaire » en 1989, « Dust to Dust » en 1998, « The Desert Inbetween » en 2011).

John Luther Adams, Américain de 71 ans encore peu connu en France, écologiste convaincu, a cherché à restituer l'énergie et la rumeur de la nature dans une trilogie, « Become Ocean » (2013), « Become River » (2014) et « Become Desert » (2018).

Après avoir passé quarante ans en Alaska, il vit désormais aux marges du désert de Sonora, au Mexique. « *En apprenant à connaître les reliefs, la lumière, le temps, les plantes et les oiseaux, j'ai rêvé d'une musique qui fasse écho à ce paysage extraordinaire* », écrit-il.

Il explique avoir d'abord raisonné en termes d'espace et non de notes ou de timbres, avant de distribuer différents groupes vocaux et instrumentaux dans la salle de concert pour restituer la sensation d'immensité.

C'est également par un dispositif particulier, associant instruments et sons enregistrés sur bande (dans des usines principalement) que, dans « Déserts », Edgard Varèse (1883-1965) représente « *non seulement les déserts physiques, du sable, de la mer, des montagnes et de la neige, de l'espace extérieur, des rues désertes des villes, non seulement ces aspects dépouillés de la nature, qui évoquent la stérilité, l'éloignement, l'existence hors du temps, mais aussi ce lointain espace intérieur qu'aucun télescope ne peut atteindre, où l'homme est seul dans un monde de mystère et de solitude essentielle* ». La création au Théâtre des Champs-Elysées, en 1954, reste l'un des scandales musicaux les plus retentissants du siècle.

Une pulsation irrésistible

L'Américain Steve Reich, 87 ans, envisage lui aussi les grands espaces autrement que par de longues plages immobiles. En piochant dans un recueil de poèmes de William Carlos Williams (1883-1963) dont il emprunte le titre, il choisit les mots tant pour leur sens que leur sonorité et les utilise pour construire une musique fascinante, à la pulsation irrésistible. Confié à un chœur et à un ensemble instrumental riche en percussions, « The Desert Music » (1984) unit des références bibliques (l'exode des Juifs hors d'Egypte) à une inquiétude écologico-politique : c'est à White Sands, au Nouveau-Mexique, que les Américains essaient leurs armes nucléaires.

Le désert peut heureusement prêter son silence et ses étendues à des expériences autrement plus pacifiques. Citons la musique des Touaregs, essentiellement assumée par les femmes à l'origine, puis diffusée par des ensembles comme Tinariwen qui, à partir des années 1980, a réussi une synthèse inattendue entre la tradition et le blues.

Le désert peut aussi accueillir des manifestations musicales comme le Moab Music Festival, dans l'Utah (Etats-Unis), qui propose aussi bien des quatuors de Mozart ou les « Variations Goldberg » de Bach que du jazz ou de la musique latino en plein air, dans un cadre grandiose. « *Au désert tout se tait et pourtant, ô mystère/Dans ce calme silencieux/L'âme pensive et solitaire/Entend des sons mélodieux* » annonce « Le Désert » de David. ■



Le percussionniste Pius Cheung, au festival de Moab, qui se tient chaque été au cœur des paysages désertiques de l'Utah. *Photo Richard Bowditch*

SÉRIES D'ÉTÉ 4/5

5 ETI, 5 GÉNÉRATIONS

Babolat tient toujours la corde

La PME lyonnaise, presque aussi vieille que le tennis lui-même, s'est fait connaître en mettant au point le cordage des raquettes. Elle est devenue l'un des principaux fournisseurs d'équipement pour les joueurs.

par **Frank Niedercorn**

Membre de la cinquième génération à la tête de l'entreprise, Eric Babolat est l'actuel CEO du groupe.
Photo Babolat-Victor Fraile/Power Sport Images/Sipa

« Jeu, set et match Zverev. » Le lundi 27 mai, lorsqu'il perd au premier tour du tournoi de Roland-Garros, Rafael Nadal laisse une partie des amoureux du tennis un peu hagards. Il donne aussi un sérieux coup de blues à Babolat, qui a fait du champion espagnol son ambassadeur, presque son égérie, depuis vingt ans. Avec 22 titres du Grand Chelem dont 14 aux Internationaux de France, le taureau de Manacor est omniprésent dans la communication de la PME lyonnaise. Le prodige espagnol joue avec une raquette Babolat depuis ses 9 ans, et c'est avec elle qu'il gagne son premier Roland, en 2005, à 19 ans.

Chez Babolat, la retraite du sportif de 38 ans, qui a longtemps dominé le tennis mondial avec Roger Federer et Novak Djokovic, est dans toutes les têtes depuis un moment. *« C'était un très gros enjeu et une source de stress »*, reconnaît Jean-Christophe Verborg, directeur du marketing sportif monde chez Babolat. Il y a de quoi. En deux décennies, bien aidée par la notoriété et le capital sympathie de Rafa, la PME familiale a réussi sa mue. Le fournisseur de cordage est devenu un généraliste du tennis, en concurrence avec l'américain Wilson, détenu par le groupe finlandais Amer Sports, ou l'autrichien Head.

A l'origine, pourtant, la dynastie Babolat est loin du sport. A Lyon, capitale de la charcuterie, Babolat & Monnier utilise le boyau naturel pour fabriquer du fil chirurgical, ainsi que des cordes pour les arcs ou les instruments de musique. En 1875, un an après l'invention des règles du « lawn tennis » (tennis sur gazon) par le major Walter Clopton Wingfield, Pierre Babolat crée le premier cordage en boyau. La date est tellement symbolique qu'elle marque la naissance officielle de l'entreprise, qui fêtera son 150e anniversaire en 2025.

Le moteur de la raquette

Loin d'être un accessoire, *« le cordage, c'est le moteur de la raquette »*, assure Eric Babolat, représentant de la cinquième génération à la tête de l'entreprise, actuellement aux commandes. Ainsi, en 1925, Albert Babolat, le fils de Pierre, met au point le cordage VS qui joue un rôle déterminant dans la suprématie des Quatre Mousquetaires – René Lacoste, Jean Borotra, Henri Cochet et Jacques Brugnon –, six fois vainqueurs de la Coupe Davis à partir de 1927. Le VS reste d'ailleurs la référence pendant des décennies, jusqu'à Yannick Noah et Björn Borg.

Au lendemain de la guerre, le cordage synthétique apparaît. La PME lyonnaise ne se laisse pas distancer et met au point son premier cordage en Nylon dès 1955. Un matériau qui favorise le lift, est moins sensible à l'humidité et surtout, moins coûteux. Le cordage en boyau qui apporte à la fois plus de puissance et de confort garde ses adeptes, même s'il ne représente que 5 % des ventes. Une bonne partie des joueurs de haut niveau adoptent d'ailleurs un cordage hybride associant de la fibre synthétique et du boyau, que Babolat produit dans son usine de Ploërmel, en Bretagne.

En 1975, l'industriel invente surtout la première machine à corder électrique – elles sont toujours fabriquées dans son usine de Besançon (Doubs). Des machines qui lui permettent d'être présent dans les magasins de sport. A partir des années 1990, après deux décennies dorées, le tennis vit pourtant une sévère récession. Pierre, le père d'Eric, a une intuition qui va tout changer : équiper le joueur de la tête aux pieds. Babolat lance sa première raquette en 1994. Novice sur ce marché, la PME s'appuie sur son réseau de magasins de sport. Pierre Babolat y ajoute celui des clubs de tennis en offrant aux moniteurs des tarifs préférentiels. Une stratégie qui apporte à l'industriel une présence de terrain qu'aucun de ses concurrents ne possède.

La notoriété arrive en 1998 avec Carlos Moya. Le joueur espagnol domine la saison sur terre battue et remporte le tournoi de Roland-Garros, offrant sa première grande victoire à Babolat avec la Pure Drive, lancée quatre ans plus tôt. La raquette bleue reste encore aujourd'hui le modèle le plus vendu au monde. En 2001, l'industriel lance ses balles. Puis ses chaussures en 2003, fruit d'un partenariat, toujours actif, avec Michelin qui met au point les semelles. Entre-temps, l'entreprise a connu un drame. En 1998, Pierre Babolat trouve la mort à 51 ans dans un accident d'avion au retour de l'US Open, à New York. Son fils Eric, 28 ans, qui travaille depuis quatre ans au marketing, se retrouve propulsé à la tête de l'entreprise. Certes, il fait partie du sérail. Dès l'adolescence, il a passé des étés sur les grands tournois à corder les raquettes des Boris Becker, Pete Sampras ou Guy Forget. Titulaire d'un BTS de commerce international, il n'est pourtant guère préparé au rôle de dirigeant, mais il prend ses responsabilités : *« J'ai repris le flambeau en sachant que je ne savais pas le faire mais que je voulais le faire. Et finalement, j'ai appris en faisant. »*

> En 1975, l'industriel invente la première machine à corder électrique, qui lui permet d'être présent dans les magasins de sport.

Eric Babolat continue ainsi à transformer l'entreprise en pariant sur la R&D. Pour comprendre cette culture, il faut aller à Corbas (Rhône), dans la banlieue industrielle de Lyon. Depuis 2012, Babolat y a regroupé, l'usine, la R&D et la logistique. Des machines de 50 mètres de long produisent au kilomètre trois types de cordage : le monofilament pour les joueurs confirmés ou le multifilaments, offrant plus de confort. *« Tout dépend des bénéfices recherchés : puissance, confort, prise d'effet ou tenue dans le temps »*, résume Sylvain Triquigneaux, responsable du laboratoire performance.

Canon à balles

Des cordages que l'industriel s'ingénie à martyriser. Etirés jusqu'au point de rupture pour tester leur élasticité. Ou bombardés par un canon à balles pour évaluer leur durée de vie. *« Nous avons défini nos propres standards car à la différence des balles, pour lesquels les caractéristiques sont définies, rien n'existe pour les cordages »*, précise Sylvain Triquigneaux.

Au sein du service R&D, l'industriel met aussi au point ses propres raquettes, ensuite fabriquées par des partenaires industriels asiatiques. Certaines innovations ont fait pschitt. Comme la raquette connectée, restée sans lendemain. Les raquettes ne cessent pourtant d'évoluer, à l'image de la Pure Drive, qui en est à la 11e génération. *« L'implication est la même pour concevoir celle de l'enfant débutant et celle de l'expert »*, insiste Sylvain Triquigneaux.

Les professionnels sous contrat avec Babolat utilisent d'ailleurs des raquettes identiques aux autres. A ceci près qu'elles sont préparées avec un soin particulier, en modifiant l'équilibre, au gramme près, en fonction des désirs de chaque athlète. Pour chacun d'entre eux, un lot de six raquettes peut être expédié en vingt-quatre heures à l'autre bout du monde pour pallier un vol ou la perte d'un sac.

Même avec 1,5 million de raquettes vendues par an et un chiffre d'affaires de près de 200 millions d'euros l'an dernier, Babolat reste plus petit que ses concurrents directs, qui règnent sur plusieurs sports. En 1981, la PME lyonnaise a reçu le renfort de B. Braun, une très grosse ETI familiale allemande spécialiste du matériel médical, qui est entrée à son capital. Le secteur est toutefois exigeant et Babolat doit procéder à des arbitrages. La marque, qui était partenaire de Roland-Garros depuis 2011, n'a pu enchérir sur Wilson en 2018. Babolat reste partenaire du tournoi de Wimbledon, *« le symbole du tennis »*, insiste Eric Babolat.

A côté de son savoir-faire et de son histoire, son « écurie » de 170 joueurs sous contrat est son actif le plus précieux. Un cheptel d'ambassadeurs qu'il faut sans cesse renouveler. Jean-Christophe Verborg et son équipe sont à l'affût des futurs talents. Il se souvient encore de la première fois ou il a vu jouer Rafael Nadal, notamment du son de ses frappes : *« Il y avait un effet et une intensité incroyable. »* Babolat, dont le premier marché reste les Etats-Unis, rêve de retrouver un champion américain de la stature d'un Andy Roddick. Ancien numéro un mondial, il a longtemps gardé le record du service le plus rapide, à 250 km/h. Babolat compte également sur quelques jeunes joueurs japonais prometteurs, dont certains sont pensionnaires de l'académie de tennis de Rafael Nadal. Le Japon est en effet son deuxième marché, devant la France.

Padel et badminton

A côté du tennis, l'avenir de Babolat se conjugue aussi avec le padel. Ce jeu inventé au Mexique se développe à grande vitesse et assure déjà plus de 15 % du chiffre d'affaires. *« Le marché du padel représente aujourd'hui 150 à 200 millions d'euros. Il pèsera aussi lourd que le tennis ou le badminton d'ici à cinq à dix ans »*, assure Eric Babolat. La marque possède une quinzaine de champions sous contrats dans une compétition qui se structure et reste ultradominée par les joueurs espagnols et argentins. L'industriel parie pour l'instant sur l'image et l'innovation à travers un accord avec Lamborghini. Les deux entreprises vont lancer une série limitée de cinquante raquettes. Babolat compte surtout sur l'expertise du constructeur automobile sur les matériaux composites pour améliorer ses produits. *« Nous allons chercher à apporter davantage de puissance tout en gardant le contrôle. Un peu comme nous l'avons fait pour le tennis avec la Pure Drive »*, précise Eric Babolat.

Le chantier suivant sera celui du badminton, un marché qui pèse 1,5 milliard d'euros, tout comme le tennis, mais presque exclusivement asiatique. Une voie de croissance importante pour une entreprise qui dépend à 50 % du marché européen et des Etats-Unis pour 25 %. Autant de chantiers pour lesquels Eric Babolat refuse de se précipiter. *« Nous nous inscrivons dans une perspective de long terme. Nous avons le temps. C'est le luxe des entreprises familiales comme nous »*, explique-t-il. Quant à l'arrivée aux commandes de la sixième génération ? *« Laissez-lui le temps, elle est jeune et pour l'instant, elle étudie »*, sourit le patron.

Si rien ne presse, c'est aussi parce que sur l'ocre rouge de Roland-Garros, la quinzaine s'est terminée en apothéose. Carlos Alcaraz l'a emporté, devenant le plus jeune joueur à gagner trois tournois du Grand Chelem sur trois surfaces. Une victoire saluée dès le lendemain par Mats Wilander, dans sa chronique de « L'Equipe », pour son tennis spectaculaire et sa personnalité : *« Alcaraz est un cadeau du ciel pour notre sport. »* Une aubaine aussi pour Babolat. Le champion espagnol de 21 ans est sous contrat avec la PME lyonnaise depuis qu'il a 10 ans. Et l'été dernier, Babolat a eu la bonne idée de prolonger ce contrat jusqu'en… 2030.

Demain ARaymond a fait des fixations son obsession

SÉRIES D'ÉTÉ 4/5

COULEURS & PIGMENTS

Le campêche, bois du noir

Quand la vogue du noir gagne toutes les cours d'Europe, l'importation de la substance colorante extraite du bois de Campêche explose. Elle déstabilise les marchés des teintures, et le contrôle de la récolte de ce bois devient un enjeu stratégique entre puissances coloniales.



Un campêche, ou bois de Campêche, « Haematoxylum campechianum », dont le tronc fournit un puissant colorant noir.

ILLUSTRATION CYRIL LACHKAREFF

Il n'a rien pour attirer l'attention. Un tronc rougeâtre à rameaux épineux, un habitat marécageux : l'arbre dont l'essence produit les plus beaux noirs de la planète n'a rien de spectaculaire. Il faut le débiter pour découvrir ce qui en fait son principal intérêt : une substance de coloration rouge, l'hématoxyline. Le secret fut percé par les Mayas. Ils s'en recouvraient le corps avant que les conquistadors ne découvrent à leur tour les propriétés de ce bois lorsqu'ils s'emparent de la baie de Campêche, dans la péninsule du Yucatan.

Selon les sels utilisés en « mordançage », l'une des étapes clés de la teinture, il permet d'obtenir une gamme de couleurs naturelles extrêmement large, du bleu au rouge en passant par le violet, le gris ou le noir. L'engouement est immédiat, d'autant que le campêche se substitue aux teintures coûteuses comme le pastel, ou l'indigo.

Son importation massive vers les teintureries européennes menace le marché. Rapidement, il apparaît que le campêche ne résiste pas à l'usage. La parade est trouvée, il faut réglementer son emploi. En Angleterre, les teinturiers sont invités à brûler leurs stocks, sous peine de lourdes sanctions. Cela s'avère vite difficile à appliquer et n'empêche pas sa réexportation vers les Pays-Bas ou la France.

Noir désir

Une teinte cependant résiste mieux que les autres, le noir. Il permet un noir intense et solide. C'est ce coloris qui fera son succès, tandis qu'une vague brune déferle progressivement sur l'Europe. Porté par les pays protestants fer de lance de la révolution industrielle du textile, le noir devient signe d'humilité, de morale ou, deux siècles plus tard, d'élégance bourgeoise.

Pour répondre à la demande, les Espagnols s'organisent. Les esclaves africains sont employés à l'abattage, tandis que les Indiens écorcent les troncs. A mesure de l'intensification des coupes, les exploitations pénètrent dans les terres. Chargé sur des embarcations, le bois est acheminé via un vaste réseau de canaux jusqu'aux rivages de la baie de Campêche.

> Porté par les protestants, le noir devient signe d'humilité et, deux siècles plus tard, d'élégance bourgeoise.

Des efforts titanesques sont déployés. Pour le creusement d'une partie de ce réseau, selon le calcul d'un historien, il faudra plus d'un demi-million de journées de travail et le retrait d'un volume de terre dix fois supérieur à celui de l'édification de la pyramide du Soleil à Teotihuacan. Rassemblées le long des côtes, les piles de bois s'entassent avant d'être embarquées pour traverser l'Atlantique.

Assez vite, les appétits s'aiguisent. Quand la surveillance se relâche, les entrepôts de bois sont pillés et les vaisseaux espagnols pris à l'abordage. On raconte à ce propos qu'un corsaire, s'étant emparé d'une cargaison et dépité de découvrir du bois, y aurait mis le feu, avant de s'apercevoir de sa valeur.

Depuis 1520, la mer des Caraïbes est un repaire de pirates. Située à un carrefour des routes du Nouveau Monde, elle voit défiler des cargaisons de richesses : or, argent, pierres précieuses. Auxquelles s'ajoute désormais le bois de campêche. Il faudra attendre 1667 et la signature d'un traité entre l'Espagne et le Royaume-Uni pour que les attaques contre les navires marchands, auxquelles se livrent les deux nations depuis plus d'un siècle, perdent en intensité. Les pirates sont alors amenés à se reconvertir et certains s'improvisent coupeurs de campêche.

Nouveau débouché

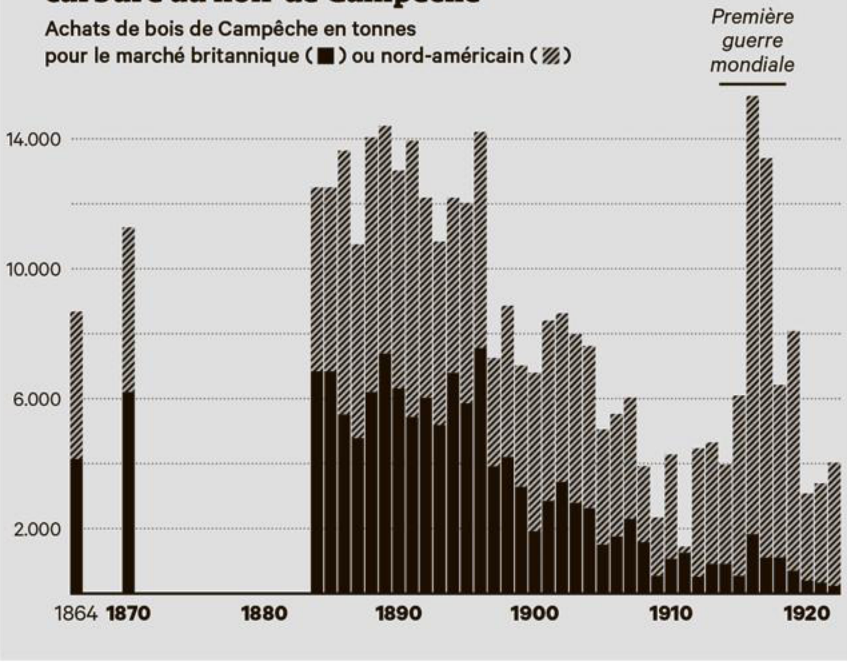
Soucieuses d'alimenter leurs industries textiles en plein boom, d'autres puissances coloniales se lancent à leur tour dans les plantations de campêche. Les Anglais introduisent l'arbre en Jamaïque et aux Bahamas, tandis que les Français plantent à Haïti et en Martinique. C'est encore trop peu pour satisfaire la consommation. A son apogée, en 1895, la demande combinée, Europe, Etats-Unis est estimée à 305.000 tonnes. A la fin du XIXe siècle, la marée noire a gagné du terrain en s'imposant dans le vestiaire féminin. La présence du campêche sera identifiée sur la soierie dans 80 % des noirs de cette époque.

Il faudra attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale et la concurrence des colorants synthétiques pour que sa consommation fléchisse. Sans s'éteindre, puisqu'avec l'élaboration de colorants pour les analyses médicales, l'extrait de campêche a trouvé une nouvelle vie.

Demain
Jaune, le mal-aimé

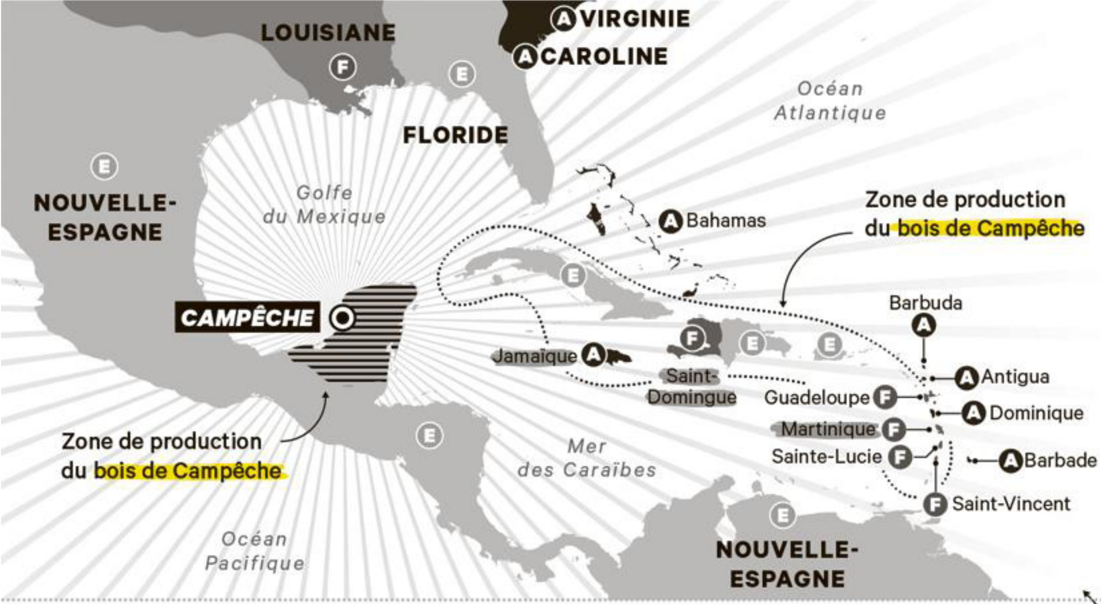
▶ Jusqu'au début du XXe siècle, l'industrie textile carbure au noir de Campêche

Achats de bois de Campêche en tonnes pour le marché britannique (■) ou nord-américain (▨)

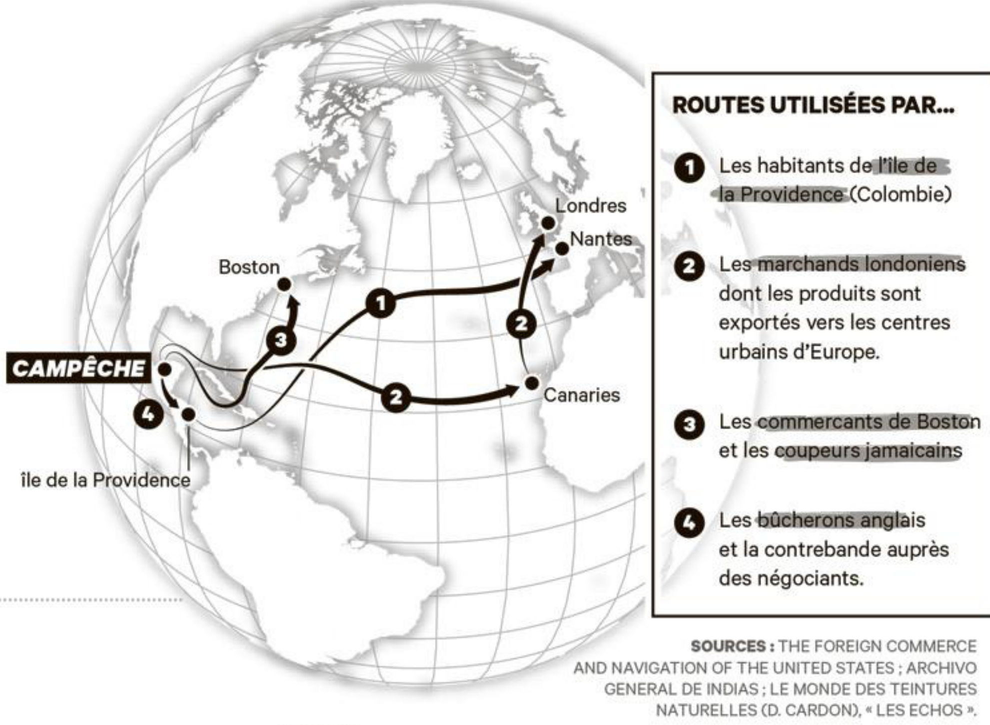


▶ Trois puissances coloniales s'opposent

L'Espagne (E), la France (F) et l'Angleterre (A) se disputent les mers et zones de production (années 1720)

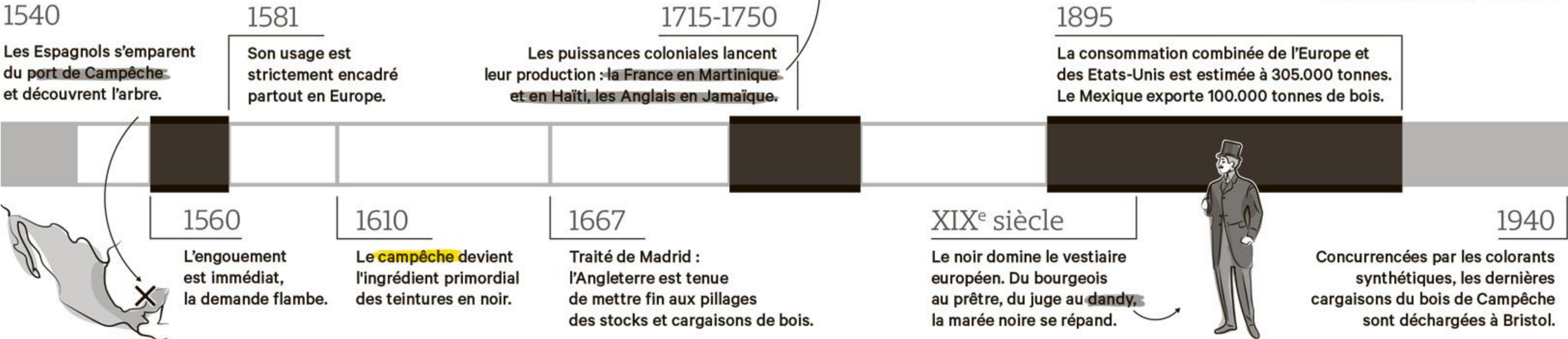


▶ Les routes du bois de Campêche en plein repère de pirates

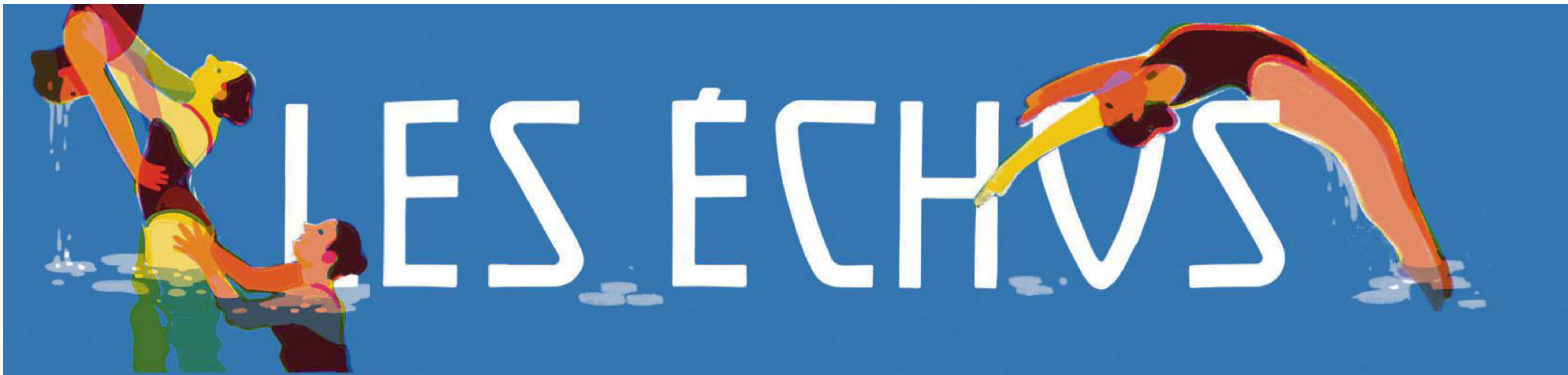


SOURCES : THE FOREIGN COMMERCE AND NAVIGATION OF THE UNITED STATES ; ARCHIVO GENERAL DE INDIAS ; LE MONDE DES TEINTURES NATURELLES (D. CARDON), « LES ECHOS ».

▶ Cinq siècles de batailles navales dans les Caraïbes



par **Geneviève Thibaud** et **Jules Grandin**



« Natation synchronisée » par Louise de Crozals pour « Les Echos »



L'ÉDITORIAL
DES « ÉCHOS »

La bataille de l'export

Lentement mais sûrement, l'économie française réduit son déficit extérieur, qui avait atteint des sommets très inquiétants pendant la crise du Covid. Au premier semestre, le déficit de la balance des échanges de biens est ainsi revenu sous la barre des 40 milliards d'euros, contre un peu plus de 45 milliards au cours des six mois précédents. Et pour compenser ces besoins de financement chroniques, le secteur des services, porté par le tourisme et les services financiers (merci le Brexit), voit ses excédents grimper sensiblement (à 26 milliards).
Parmi les bonnes nouvelles, on peut citer les performances de l'aéronautique, malgré les difficultés persistantes d'Airbus à livrer toutes les commandes engrangées, la belle dynamique des parfums et cosmétiques ou encore le rebond du secteur pharmaceutique. Tout cela rend la France moins vulnérable : son déficit courant à financer a été réduit de plus de moitié depuis un an.



Par **Etienne Lefebvre**

> Le commerce extérieur a permis de sauver les meubles depuis le 1er janvier.

Un progrès non négligeable dans un contexte très mouvant sur les taux d'intérêt.
Ces performances continuent aussi de contribuer positivement à la croissance. Alors que la consommation reste atone, le commerce extérieur a permis de sauver les meubles depuis le 1er janvier, et l'Insee anticipe que ce sera le cas sur l'ensemble de l'année 2024. Pour cela, il va cependant falloir se retrousser les manches car rien n'est gagné. On peut certes tabler sur un net effet positif lié aux Jeux Olympiques s'agissant du tourisme au troisième trimestre (et même à plus long terme). Mais au-delà, le contexte géopolitique n'est pas favorable, et cela risque de ne pas s'arranger. Le déficit avec la Chine, obnubilée par la nécessité d'écouler ses produits, continue de croître.

Les excédents avec les Etats-Unis ont disparu, et le ralentissement économique anticipé outre-Atlantique risque de peser (sans parler des conséquences d'une poussée protectionniste en cas de retour de Donald Trump à la Maison-Blanche). Autre point de vigilance : les difficultés allemandes, notre premier client, qui persistent. La bataille s'annonce donc rude. Pour se battre davantage à armes égales, la France comme l'Union européenne ont des instruments de défense à faire valoir (comme la taxation des automobiles électriques chinoises). Mais il va surtout falloir gagner en compétitivité, alors que dans l'Hexagone, les salaires progressent désormais davantage que l'inflation. Après un rattrapage régulier post-Covid, les parts de marché de l'économie française ont été légèrement rabotées sur le seul deuxième trimestre. A méditer.


Lire nos informations
Page 2

DERNIÈRE **HEURE**

L'animateur Patrice Laffont est mort

TÉLÉVISION – Patrice Laffont, animateur star des années 1970, 1980 et 1990 à la télévision avec « Des chiffres et des lettres », « Fort Boyard » et « Pyramide », est mort mercredi à l'âge de 84 ans. Selon France Bleu, il a succombé à un accident cardiaque dans sa maison d'Oppède, dans le Luberon, deux semaines avant de fêter ses 85 ans le 21 août. Il était le père de la comédienne Axelle Laffont et le fils de l'éditeur Robert Laffont. Entre 1972 et 1989, il a été le visage du plus ancien jeu de la télévision, « Des chiffres et des lettres ».

Mort de Nahel : enquête terminée

JUSTICE – Le juge d'instruction a terminé son enquête sur la mort de Nahel, tué par un policier à Nanterre le 27 juin 2023. L'avis de fin d'information judiciaire, ouverte pour meurtre, a été rendu le 2 août, selon l'avocat de la mère de Nahel, Me Nabil Boudi, et une source proche du dossier. La mort de l'adolescent avait causé plusieurs nuits d'émeutes dans toute la France. Me Nabil Boudi a salué un avis de fin d'information judiciaire *« qui arrive dans des délais beaucoup plus rapides que ceux rendus habituellement par la justice »*.

En Italie, l'impôt forfaitaire pour les super-riches double

EUROPE – Les super-riches qui transfèrent leur résidence fiscale en Italie voient leur impôt forfaitaire sur les revenus engendrés à l'étranger doubler, passant de 100.000 euros à 200.000 euros par an, selon un décret adopté mercredi par le gouvernement de Giorgia Meloni. L'impôt forfaitaire a été introduit en 2017 pour attirer les super-riches vivant à l'étranger et encourager des mouvements de capitaux vers l'Italie. Ce régime fiscal très généreux, valable quinze ans, a attiré 1.186 super-riches.

Incursion de soldats ukrainiens en Russie

GUERRE – L'armée russe a reconnu mercredi que des combats *« se poursuivent »* dans la région de Koursk, frontalière de l'Ukraine. Moscou estime que près de 1.000 soldats ukrainiens ont réussi à s'infiltrer mardi avec une vingtaine de blindés.
Ce serait la première fois depuis des mois que l'Ukraine se montre capable de prendre l'initiative sur le front, même s'il semble douteux qu'elle puisse tenir longtemps le terrain conquis. Kiev revendique aussi la destruction en vol d'un hélicoptère russe par un petit drone, une première historique.

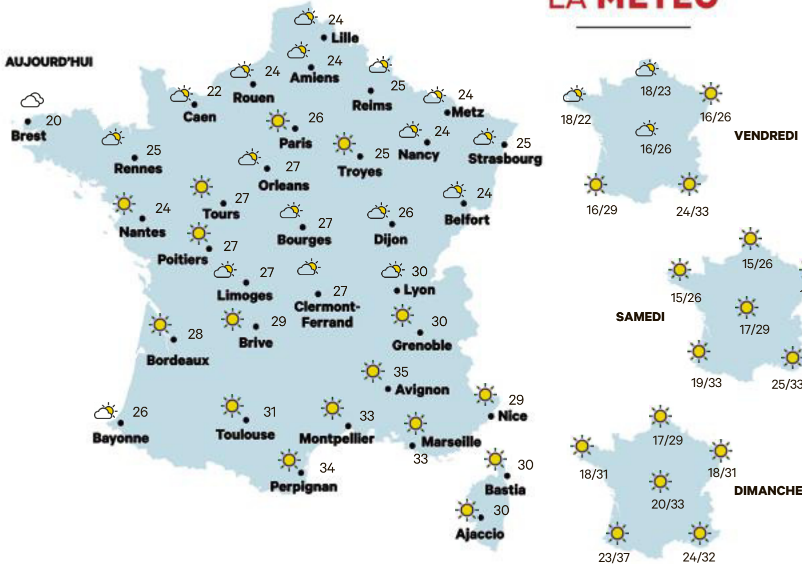
LA PHOTO **DU JOUR**



François Lo Presti/AFP

LES ADIEUX DE NIKOLA KARABATIC AU HANDBALL Le joueur français a vécu le dernier match de sa carrière, une défaite au goût amer face à l'Allemagne (34-35) lors des quarts de finale du tournoi olympique. Le triple champion olympique (2008, 2012 et 2021), et seul handballeur à avoir disputé six éditions des JO, prend sa retraite à 40 ans. Il a été ovationné par le public du stade Pierre-Mauroy, ses coéquipiers et aussi ses adversaires allemands, restés sur le terrain pour l'occasion.

LA **MÉTÉO**



AILLEURS	CE JOUR	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
AMSTERDAM	17/23	19/21	16/21	17/25	20/30
ATHÈNES	25/34	24/35	25/32	26/31	26/32
BERLIN	19/23	15/22	16/24	17/25	16/27
BRUXELLES	16/23	19/24	15/24	17/27	20/31
DUBAI	32/40	32/41	32/41	33/40	32/40
FRANCFORT	17/24	17/26	17/28	16/29	19/34
HONGKONG	28/34	28/33	28/33	28/34	29/33
ISTANBUL	21/29	23/29	22/30	22/30	21/30
LONDRES	15/19	17/24	15/22	17/26	20/27
MADRID	23/38	24/39	25/40	24/39	22/37
MILAN	22/32	24/33	24/32	25/33	25/33
MOSCOU	15/23	15/22	13/24	15/18	13/18
NEW YORK	20/22	23/26	23/28	20/27	20/27
RIO DE JANEIRO	19/34	20/28	16/18	12/22	14/25
SAN FRANCISCO	12/22	12/23	12/23	13/20	13/20
SHANGHAI	28/38	28/38	28/38	28/37	28/36
SINGAPOUR	25/31	26/28	25/28	26/31	25/31
SYDNEY	5/17	5/19	9/20	8/18	10/17
TOKYO	26/32	26/33	26/35	27/34	27/34
TORONTO	16/23	21/24	14/21	16/19	15/22
ZURICH	17/25	15/27	18/30	19/31	20/33

avec 

LA MEILLEURE INFO MÉTÉO



Les Echos
Entreprises & Marchés

CAC 40	DOW JONES	EURO/DOLLAR	ONCE D'OR	PÉTROLE (BRENT)
7.266,01 points	39.268,96 points	1,0926 $	2.400,45 $	78,57 $
1,907 %	0,6957 %	-0,0229 %	0,1627 %	3,2322 %

Jeudi 8 août 2024
www.lesechos.fr

DEVISES | EUR/GBP 0,8593 | EUR/JPY 161,047 | EUR/CHF 0,945 | GBP/USD 1,2713 | USD/JPY 147,3895 | USD/CHF 0,8651 **TAUX** | €STER 3,663 | EURIBOR 3 MOIS 3,523 | OAT 10 ANS 2,9115 | T-BONDS 10 ANS 3,8872

Enfin rentable dans le streaming, Disney augmente encore ses prix

PLATEFORME

Fabio Benedetti Valentini

La cure Bob Iger commence à porter ses fruits. Disney devient enfin rentable dans le streaming et ses activités de studios renouent avec des profits. Le groupe cherche à améliorer la rentabilité de sa nouvelle branche vidéo, qui devient de plus en plus stratégique. Il estime que son offre est suffisamment puissante pour qu'il continue d'augmenter les prix de la plupart de ses abonnements de service de vidéo à la demande. Mi-octobre, les tarifs de Disney + vont ainsi augmenter de 2 dollars aux Etats-Unis pour atteindre respectivement 10 ou 16 dollars par mois pour les offres avec ou sans publicité.

Un tournant dans le streaming

Des augmentations tarifaires sont aussi prévues pour son service Hulu, ainsi que pour les offres « duo » et « trio », très populaires outre-Atlantique, qui combinent ces deux plateformes et le service de streaming sportif ESPN +. Pour l'instant, pas de mention d'une éventuelle hausse en France, mais Disney + a déjà connu une certaine inflation.

Grâce à plusieurs hausses des prix ces dernières années, mais aussi à un parc d'abonnés de Disney + qui a grossi dans le monde (+700.000 entre avril et juin) et des recettes publicitaires bien orientées, les revenus de Disney dans le streaming ont grimpé de 16 % à 5,8 milliards de dollars (5,3 milliards d'euros) au troisième trimestre fiscal, pour un résultat opérationnel (47 millions de dollars) positif pour la première fois depuis son lancement en 2019. Pour combler son retard sur Netflix, Disney avait accumulé les pertes dans le streaming (11 milliards de dollars au total). Des déboires qui, en 2022, avaient coûté son poste de DG à Bob Chapek, provoquant le retour de Bob Iger, son prédécesseur à la tête du géant d'Hollywood.



Les tarifs des abonnements à Disney + vont augmenter dès la mi-octobre aux Etats-Unis. *DR*

Innover avec des « playlists »

Désormais, Disney + compte 118 millions d'abonnés dans le monde (hors les 35 millions de Hotstar en Inde), contre près de 278 millions pour Netflix. Cherchant toujours à se distinguer par rapport à son célèbre concurrent, la maison de Mickey va introduire des « playlists » sur Disney +. A l'automne – en pleine campagne pour la Maison Blanche – Disney + proposera à tous ses abonnés le direct d'ABC News et des « playlists », à savoir des chaînes numériques thématiques sur lesquelles des contenus tourneront en boucle (dessins animés, documentaires, films d'action des studios Disney, Marvel ou Pixar...).

Les résultats des activités de production ont aussi connu une nette amélioration grâce au long-métrage « Vice-Versa 2 » (Pixar) qui a été le plus gros succès de box-office pour un film d'animation avec 1,5 milliard de dollars de recettes dans le monde. Plus largement, les revenus et les profits de Disney ont crû de 3,7 % sur un an, et le groupe a enregistré un résultat net de 2,6 milliards de dollars contre des pertes causées l'an dernier par des charges de restructuration. Des résultats obtenus malgré une dynamique moins porteuse pour les parcs à thème et les croisières. ■

Puma dévisse en Bourse après des prévisions trop modestes

HABILLEMENT

Emmanuel Grasland
— Correspondant à Berlin

Le retour de bâton a été immédiat. Mercredi après-midi, le fabricant allemand d'équipements sportifs Puma a décroché près de 12 % en Bourse, après avoir revu ses prévisions de bénéfices à la baisse pour 2024. Le rival d'Adidas table désormais sur un excédent brut d'exploitation (EBIT) entre 620 et 670 millions d'euros en 2024, contre de 620 à 700 millions d'euros auparavant. Une révision mise sur le compte d'une hausse des frais de transport, de l'évolution des taux de change et de la morosité des consommateurs, notamment en Chine. Au premier semestre, Puma a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires de 1,3 %, à 4,2 milliards d'euros, tandis que le résultat net reculait de 25 % à 129 millions d'euros. Sur la région Europe-Moyen-Orient-Afrique, les ventes ont reculé de 2,2 % sur la période.

Bien décidé à profiter de l'Euro de football en Allemagne et des Jeux Olympiques de Paris, Puma a lancé en avril une grande campagne, afin de se relancer dans un environnement où les consommateurs se font moins dépensiers. A l'occasion des Jeux de Paris, l'équipementier allemand sponsorise 17 fédérations. « *Il y a une forme de normalisation après plusieurs années de forte croissance. L'inflation, les événements géopolitiques comme la guerre entre la Russie et l'Ukraine ont restreint les dépenses de consommation, et cela a fini par peser sur notre industrie* », expliquait aux « Echos », le patron de Puma, Arne Freundt, au printemps.

L'équipementier allemand sponsorise 17 fédérations aux JO.

Alors que son ancien patron, Björn Gulden, est désormais à la tête d'Adidas, Puma cherche à se positionner comme une marque de sport premium dans le football, le basket et le running. Elle attend également beaucoup de ses modèles rétro Palermo et Speedcat, avec lesquels elle entend rivaliser avec les baskets Samba et Gazelle d'Adidas. Troisième équipementier sportif mondial, la marque dispose de solides positions dans les chaussures de sport en Europe, mais elle est loin d'avoir ce statut aux Etats-Unis et en Chine. « *Avec notre première campagne de marque mondiale depuis dix ans, nous avons amélioré notre perception de la marque auprès des consommateurs* », a expliqué Arne Freundt. Avec elle, l'équipementier cherche à mettre en avant le lien de la marque avec la vitesse.

Près de deux ans après l'arrivée aux manettes d'Arne Freundt, l'équipementier allemand reste néanmoins à la traîne de son compatriote Adidas. Ce dernier a enregistré une croissance de 11 % au deuxième trimestre contre 2,1 % pour Puma. Même tendance sur les six premiers mois de l'année, avec une progression des ventes de 10 % pour Adidas, hors effet de changes, contre 1,3 % pour Puma. En un an, le titre Puma a perdu plus de 40 % à la Bourse de Francfort, effaçant les gains de l'exercice 2021.


Lire « Crible »
Page 24

WPP cède ses parts dans FGS Global pour près de 800 millions de dollars

COMMUNICATION Le géant britannique de la publicité WPP vend sa participation dans FGS Global à KKR pour 775 millions de dollars, valorisant ainsi l'entreprise 1,7 milliard de dollars. Le géant du private equity était déjà au capital de cette agence de communication basée à New York, qui compte plus de 1.600 clients à travers le monde. Cette opération intervient le même jour de l'annonce des résultats financiers de WPP pour le premier semestre 2024. Ses revenus ont diminué et ses prévisions pour l'année ont été revues à la baisse. // **PAGE 18**

Glencore n'est pas encore prêt à abandonner le charbon

MATIÈRES PREMIÈRES Après avoir consulté ses actionnaires, le géant du négoce de matières premières a renoncé à la scission de ses activités, qui devait lui permettre d'isoler le charbon pour se recentrer sur les métaux de transition comme le cuivre, le nickel ou le cobalt. Il a finalement estimé qu'il s'agissait de «la voie optimale» pour créer de la valeur pour ses actionnaires. Glencore est l'un derniers à poursuivre son activité dans le charbon. Ses grands concurrents Rio Tinto et Anglo American s'en sont déjà désengagés. // **PAGE 21**



LES ENTREPRISES CITÉES

Ces objets sportifs des JO chapardés par les athlètes

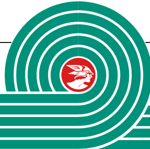
ÉVÉNEMENT

Marion Kindermans

C'est un classique à tous les Jeux Olympiques. Et ceux de Paris n'échappent pas à la règle. Après leurs épreuves, des champions n'hésitent pas à glisser discrètement dans leur sac les objets sportifs qu'ils ont utilisés pendant la compétition, comme les ballons, les volants de badminton ou les balles de tennis. « *C'est un souvenir pour les athlètes, ça a toujours été le cas, c'est bon signe, cela veut dire que nos objets sont beaux* » expliquait déjà en juin lors de la présentation des produits Camille Yvinec, directrice déléguée à l'identité de la marque chez Paris 2024.

Depuis dix jours, on les voit partout : 1,2 million d'articles de sport relookés, testés, qui ont atterri sur les 42 sites où ont lieu les épreuves. Un travail qui a pris trois ans pour les équipes de Paris 2024. Habillés de la gamme pastel des Jeux - le rose bien sûr mais aussi le violet, vert et bleu –, des logos ou de l'un des soixante pictogrammes olympiques, ils devaient être reconnaissables au premier coup d'œil. Même de minuscules objets, comme les pièces pour le tirage au sort, ont été frappés de l'identité olympique. Le travail a d'abord été mené avec les Fédérations sportives internationales et Olympic Broadcasting Services (OBS) qui assure la production des images des compétitions. L'effet visuel, mais aussi la technicité ou le rendu pour les caméras ont été passés au crible. « *Certaines matières ne s'y prêtent pas et certaines fédérations sont plus conservatrices que d'autres* », précise Camille Yvinec. Le judo, malgré ses envies de créativité, a laissé tomber l'idée, le kimono ayant changé de texture et devenant impropre pour les rencontres.

Les 250 fournisseurs retenus, dont six sont « supporters officiels » de Paris 2024 (Gerflor, Gymnova, Highfield, Mondo, Technogym et Terraillon), ont du faire avec les contraintes de production, dont l'usage du rose, rare dans la fabrication. L'inscription des marques a obéi à des règles strictes érigées par le Comité international olympique. Les sponsors officiels ont pu mettre leur logo sur les objets. Les autres n'ont eu le droit de ne faire apparaître leur marque qu'une seule fois et leur logo ne devait pas dépasser 60 cm carrés. Ainsi, Gerflor n'a pas vu l'intérêt d'apposer son nom sur les sols, car ils étaient peu visibles de loin. ■



Hors de Paris, ces villes qui profitent aus

● Malgré la dénomination « Paris 2024 », la ferveur olympique se propage aussi à des degrés divers à Lille, Marseille, Châtea
● Tous ces territoires jouent gros pour augmenter leur attractivité touristique.

ÉVÉNEMENT

Marion Kindermans, Yann Duvert et *Alexandre Rousset*

Les yeux du monde entier semblent braqués sur Paris. Mais à Lille, pour le basket et le handball, à Marseille, qui offre sa rade aux compétitions de voile, à Châteauroux, théâtre du tir sportif, ou bien plus loin, à Tahiti pour le surf, on vibre aussi pour les Jeux.

● LILLE PORTÉE PAR LES SPORTS COLLECTIFS

Avec 52 rencontres programmées en basketball et handball au stade Pierre-Mauroy de Villeneuve-d'Ascq, et avec 1,3 million de billets vendus, Lille s'est taillée une belle part de ces JO. *« Ce format nous a permis de toucher des publics différents*, se réjouit François Navarro, directeur d'Hello Lille, l'agence chargée de l'attractivité et du tourisme dans la capitale des Flandres. *Avec le basket en première semaine, nous avons surtout eu des visiteurs américains, chinois ou canadiens. Et avec le handball en deuxième semaine, nous recevons en majorité des fans originaires des pays scandinaves. »*

Alors que de nombreux visiteurs peuvent être tentés de faire l'aller-retour depuis Paris dans la journée, la Métropole de Lille a communiqué depuis un an pour convaincre les supporters de poser leurs valises, insistant notamment sur des tarifs hôteliers attractifs, la gastronomie locale et la proximité avec la Belgique.*« Sur la première semaine des Jeux, le taux de remplissage de nos hôtels se situait entre 70 % et 80 %, contre 45 % en 2023 à la même date. Et la moyenne de nuitées sur place est passée de 1,5 à plus de 2 »*, souligne François Navarro, ajoutant que cette progression fait *« mécaniquement »* gonfler la fréquentation des restaurants et autres estaminets.

● MARSEILLE GARDE LA FLAMME

A Marseille, qui a aussi accueilli certains matchs de football, l'optimisme est de rigueur. Après l'arrivée de la flamme olympique le 8 mai dernier, l'ambiance y est festive, notamment sur la digue de la marina, investie par les supporters français.

Au total, près de 500.000 billets ont été écoulés, tous sports confondus, et les autorités s'attendaient à un million de visiteurs sur la période des Jeux. Une aubaine pour le tourisme, du moins à première vue. *« Les restrictions de circulation ont rendu l'accès aux restaurants très difficile, donc ils n'en ont pas profité, contrairement à l'arrivée de la flamme »*, regrette Christiane Thibault, la présidente du Groupement des hôtelleries et restaurations de France (GHR) pour la région Sud. Dans les hôtels, les estimations diffèrent et les indépendants pourraient avoir souffert : le GHR évoque un taux d'occupation de 47 %, tandis que le MKG – qui regroupe les données des grandes chaînes hôtelières – l'estime à 77 %, soit une hausse de 7 points par rapport à 2023, assortie de prix moyens en augmentation de 31 %.

● CHÂTEAUROUX SE PRÉPARE AU DOUBLÉ AVEC LES PARALYMPIQUES

Malgré des résultats décevants pour l'équipe de France – avec une seule médaille d'argent raflée par Camille Jedrzejewski –, Châteauroux, dont les épreuves de tir se sont achevées mardi soir, a réussi à déjouer les pronostics côté ambiance. Pourtant loin de la liesse qui se vit à Paris, la cité du Berry (Indre), située à près de 300 kilomètres de la capitale (et pas moins de 2 h 30 en train) a aussi vibré pour les athlètes. *« On avait une visibilité moindre, c'est sûr, mais les tribunes de 3.500 places ont été remplies tous les jours et on est à guichets fermés pour les Paralympiques »*, se réjouit Gil Avérous, le maire (ex-LR) dont la ville sera, en plus de ce sacré coup de projecteur, la seule hors de Paris à enchaîner dès le 30 août avec la compétition paralympique.

> Lille a communiqué depuis un an pour convaincre les supporters de poser leurs valises.

Et pourtant, il y a deux ans encore, c'est à la Courneuve (Seine-Saint-Denis) que devait se dérouler le tir, qui se heurtera au final à des problèmes de dépollution coûteuse. A la hâte, la ville, qui a vanté la présence sur son sol du Centre national de tir sportif, a augmenté son parc hôtelier de 400 chambres supplémentaires, pour arriver à un total de 5.000 chambres sur l'agglomération. Selon MKG Consulting, le taux d'occupation a atteint 97 % pendant les JO (en hausse de 29 %), avec des prix en hausse de 145 %. L'office de tourisme de la ville note de son côté une hausse de 61 % de la fréquentation sur le mois de juillet, dont 139 % en plus d'étrangers par rapport à l'an dernier. Reste à voir si *« cette localité qu'on peine à trouver sur la carte »*, comme le dit avec dérision Gil Avérous, va réussir à surfer à long terme sur cette notoriété éclair.

● BILAN TIMIDE POUR TAHITI

Si les magnifiques images du célèbre spot de Teahupo'o et la médaille d'or de Kauli Vaast, l'enfant du pays, ont enchanté les téléspectateurs et les locaux, les retombées touristiques restent limitées à Tahiti.

La position isolée de la Polynésie française et les fréquents reports dans cette discipline pour attendre les bonnes vagues (la compétition aura duré 10 jours au lieu des 4 prévus initialement) ont limité l'afflux de voyageurs internationaux. Seule une poignée de passionnés de surf venus d'Australie, du Pérou et du Japon ont fait le déplacement. Interrogés par « Tahiti Infos », les commerçants locaux évoquent juste un timide surplus d'activité, comparable à celui enregistré pour une épreuve du championnat du monde de surf.

● FOOT : LYON ET SAINT-ETIENNE SE DISTINGUENT

Outre le Parc des Princes à Paris et le Vélodrome de Marseille, d'autres enceintes ont accueilli les compétitions de football. Mais rien de bien bouleversant pour ces villes qui sont habituées à organiser des matchs de championnat. A Nice, le taux d'occupation des hôtels, toujours très haut en été, est resté stable par rapport à la même période en 2023. Idem à Nantes. A Bordeaux, il est même en recul d'un point.

Bénéficiant de l'un des stades les plus grands et modernes de France, Lyon a eu la chance d'accueillir deux quarts de finale et deux demi-finales au Groupama Stadium de Décines-Charpieu. Suffisant pour faire monter la fréquentation hôtelière de 7 points, à 68 %. Leurs voisins de Saint-Etienne sont ceux qui auront connu la plus forte progression (+22,6 points, à 71,3 %). ■



Avec 52 rencontres programmées en basketball et handball au stade Pierr Lille s'est taillé une belle part de ces JO. *Photo Photopqr/Voix Du Nord/MaxPPP*

Pourquoi Accor s'est embarqué dans l'aventure des JO

Partenaire premium de l'évènement, le groupe hôtelier français a joué un rôle clé dans l'organisation. Il espère également soigner son image et sa marque employeur.

Pour Accor, devenir partenaire des JO de Paris a sonné comme une évidence. *« On est un groupe français, leader mondial de l'hôtellerie en dehors des Etats-Unis. Les Jeux sont en France. Il y a une forme de responsabilité : quand vous êtes un grand acteur sur votre territoire, vous avez aussi des obligations, notamment celle d'aider lors des grands événements. En tout cas, je le ressens comme ça »*, résume son PDG, Sébastien Bazin.

Initialement partenaire de deuxième rang, le groupe hôtelier a intégré en 2023 le cercle des sponsors premium de Paris 2024, où le ticket d'entrée vaut plus de 100 millions d'euros. *« On est devenu premium quand ça allait mieux », rappelle* le dirigeant, Accor ayant enregistré des résultats record l'an dernier.

Défi logistique

Dans le cadre de ce partenariat, *« à peu près la moitié des sommes que nous engageons sont des services gratuits »*, poursuit Sébastien Bazin. Accor a ainsi joué un rôle clé dans l'organisation des Jeux, puisqu'il est en charge de l'hébergement au sein du village olympique, qui compte environ 15.000 lits répartis dans plus de 70 bâtiments. Mais aussi celui du village des médias (1.600 lits dans 23 bâtiments). Un gigantesque « resort », en quelque sorte, qui demande une logistique particulière pour gérer les entrées et sorties, servir les petits-déjeuners, s'occuper de la propreté du linge, etc.

Le défi est grand, mais Accor entend s'appuyer sur son expérience, puisqu'il a occupé le même rôle lors de la Coupe du monde de football 2022 au Qatar. Si tout se déroule comme prévu, le groupe tricolore devrait donc être le mieux placé pour remporter les futurs marchés lors de grands événements sportifs, y compris à Los Angeles en 2028.

En amont des Jeux, le groupe a également mis sa plateforme ResaEvents à disposition des organisateurs. Déjà utilisée lors de la Coupe du monde de rugby, elle permet au Cojo d'accéder à une offre hôtelière complète – y compris des concurrents d'Accor – pour loger les milliers de personnes accréditées.

En outre, Accor espère des gains de visibilité, notamment pour certaines de ses marques (Ibis, Novotel) ainsi que son programme de fidélité Accor Live Limitless (ALL). Avec, à la clé, des bénéfices difficilement quantifiables mais bien réels, selon Sébastien Bazin : *« Un retour sur investissement ne peut quasiment jamais se mesurer en matière de sponsoring, vous ne le faites que parce que vous voulez faire exister une marque. C'était le cas pour ALL en tant que partenaire principal du PSG. En trois ans, cette marque a pris une ampleur colossale dans tous les pays du monde alors qu'elle n'existait pas une semaine avant l'association avec le club. »*



Accor s'est imposé comme un spécialiste de l'hébergement lors des grands évènements sportifs. *Photo Laurent Grandguillot/RÉA*

> Accor espère des gains de visibilité, notamment pour certaines de ses marques.

Accor sera également visible pendant les Jeux Paralympiques, qui contrairement aux JO, permettent aux partenaires de s'afficher sur les sites de compétition ou sur les dossards des athlètes.

Le groupe tricolore, qui compte plus de 300.000 collaborateurs partout dans le monde, entend enfin capitaliser sur ce partenariat pour soigner son image et sa marque employeur. *« Ça nous aide beaucoup dans la rétention des clients et dans l'attrait des talents,* résume Sébastien Bazin. *Les souvenirs qu'ils vont garder de l'événement, ça vaut tous les enjeux du monde. »* **— Y. D.**

Des campagnes marketing sous haute surveillance

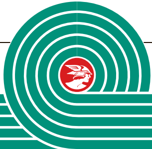
LA CHRONIQUE *de* **Yann Duvert**



Dessins Kim Roselier pour « Les Echos »

Difficile de passer entre les mailles du filet, surtout quand on est un groupe de la dimension d'Edenred. Le spécialiste du ticket restaurant s'est fendu lundi d'un rare « Erratum » à ses clients, après une réclamation de Paris 2024. En cause : un courriel mentionnant les termes « JO », « Jeux Olympiques de Paris 2024 », ou encore « spectacle olympique ». Or, Edenred *« ne figure pas parmi les partenaires et supporteurs officiels »* reconnaît, penaude, l'entreprise cotée au CAC 40. Elle n'est d'ailleurs pas la seule à avoir été rattrapée par la patrouille, puisque *« 500 lettres de mise en demeure ont été envoyées ces derniers mois »*, souligne Sybille d'Azémar, chargée de la protection des marques au sein du Comité d'organisation (Cojo). *« On nous dit souvent que c'est le fait d'un stagiaire, et que ça n'a pas été validé par les équipes »*, sourit Romain Voillemot, le directeur juridique de Paris 2024. La plupart du temps, les choses rentrent dans l'ordre, mais une dizaine de dossiers ont tout de même atterri sur le bureau de la justice. Pour les entreprises qui n'ont pas la chance (ou les moyens) d'être partenaires, la tentation peut être grande, forçant les organisateurs à traquer les passagers clandestins. Le Comité international olympique, qui a confié cette mission à Paris 2024, entend ainsi préserver les droits des partenaires actuels, mais aussi des futurs. *« Si le Cojo ne réagit pas, les partenaires vont se demander quel est l'intérêt d'avoir investi »*, note Guylène Kiesel Le Cosquer, présidente de la Compagnie nationale des conseils en propriété intellectuelle.

Il y a ceux qui enfreignent clairement les règles, et puis il y a les autres, qui évoluent en zone grise. Ceux qui prennent bien soin de ne pas piocher dans le catalogue des mots défendus (JO, Olympiade, olympisme, et bien d'autres), mais qui empruntent les voies détournées. Comme ce voyagiste qui invite à *« partir voir le monde »* quand *« le monde vient à Paris »*. Cela s'appelle l'ambush marketing (« marketing en embuscade »), et c'est vieux comme la pub. Mais les gardiens du Cojo veillent, parfois aidés par les partenaires eux-mêmes, qui ne se gênent pas pour dénoncer les pratiques peu fair-play de leurs concurrents. ■



si des Jeux Olympiques

uroux ou Tahiti depuis dix jours.



e-Mauroy de Villeneuve-d'Ascq, et avec 1,3 million de billets vendus,

PALMARÈS DU JOUR

L'ÉCHEC DES HANDBALLEURS FRANÇAIS



TENNIS DE TABLE Félix Lebrun peut toujours rêver à un nouveau podium après sa médaille de bronze en individuel. En équipe cette fois, avec son frère Alexis et Simon Gauzy. Les pongistes français se sont qualifiés pour les demi-finales en battant facilement le Brésil (3-0). Pour accéder à la finale, ils devront créer l'exploit ce matin face à la Chine, grande favorite de l'épreuve.



HANDBALL Clap de fin pour Nikola Karabatic. L'icône du handball français aux trois médailles d'or olympiques a terminé sa carrière sur une défaite cruelle face à l'Allemagne (35-34 après prolongation) dès les quarts de finale. Une élimination qui laissera de gros regrets alors que la France, sacrée à Tokyo en 2021, semblait tenir sa qualification avec un but d'avance et la balle en main à quatre secondes de la fin du temps réglementaire.



ATHLÉTISME Nouvelle épreuve olympique, le marathon de marche en relais mixte a vu la victoire de l'Espagne sur un circuit tracé aux abords de la tour Eiffel. Pour se parer d'or, le duo formé par Alvaro Martin et Maria Perez (deux relais chacun) a bouclé les 42,195 km en 2 h 50 min 31 secondes. La France a pris la 11e place.



GOLF Le tournoi est encore long, mais la Française Céline Boutier a réalisé une entame parfaite mercredi. Elle est seule en tête après la première journée, avec trois coups d'avance sur la deuxième, la Sud-Africaine Ashleigh Buhai. Mais il reste encore trois tours.



CYCLISME Comme en 1984 et en 2004, l'Australie a remporté la médaille d'or en poursuite par équipe hommes. Elle a battu la Grande-Bretagne en finale, au vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines. La France termine sixième.

SÉRIE D'ÉTÉ 9/11

LA RECONVERSION DES ANCIENNES ÉTOILES DU SPORT

Les batailles de la skieuse Christine Goitschel

En créant ses magasins de sport, la médaillée olympique a œuvré à l'essor de la station de Val Thorens.

Florian Espalieu
— Correspondant à Grenoble

Son nom est dans la légende du ski tricolore. Le 3 février 1964 aux Jeux Olympiques d'hiver à Innsbruck (Autriche), Christine Goitschel prend la seconde place du slalom géant, 87 centièmes derrière sa sœur cadette Marielle. L'avant-veille, en slalom, c'était l'inverse : Christine en or et Marielle en argent. Un « double doublé » inédit. « *Je ne crois pas que quiconque l'ait refait depuis* », sourit l'aînée, qui vient de fêter ses 80 ans.

Dans les années 1960, la France du général de Gaulle est au firmament du ski mondial : aux Olympiades de 1964, elle rafle trois médailles d'or et trois d'argent. L'équipe fait encore mieux en 1966 aux mondiaux de Portillo, au Chili (16 médailles, dont 7 en or) puis aux Jeux de Grenoble en 1968 (8 médailles dont 4 en or), mais les souvenirs de Christine Goitschel sont plus douloureux. « *En mars 1966, je me fais casser la jambe par une Autrichienne en bord de piste. Je n'ai plus jamais skié comme avant* », explique-t-elle. Elle accède malgré tout à une belle sixième place en août à Portillo, mais arrête sa carrière après Grenoble, « *comme beaucoup de skieurs de notre génération, excepté Annie* [Famose, NDLR] *qui a continué jusqu'à Sapporo* [les JO de 1972 au Japon] ».

« Infusions » et « patates »

A l'époque, les retombées financières sont réduites pour les champions. Et plus encore pour les championnes. « *Même s'ils gagnaient moins de courses que les filles, quand il y avait trois sous à donner, c'était pour les garçons* », fulmine encore la Savoyarde : « *Nous, ça nous payait tout juste les infusions du soir.* » Le reste du temps, les sœurs étaient à charge de leur famille : « *Bon sportif, mon père était super fier de nous, mais mes parents ont souvent mangé des patates…* », appuie-t-elle, tout en soulignant que, une fois entrée en équipe de France, « *skis, gants et anorak* » étaient payés par la fédération.

« Partis de rien »

Pour autant, il ne restera que peu de deniers à investir une fois la carrière passée et, avec son seul certificat d'études pour toute formation, la reconversion sera compliquée : « *Il nous a fallu trouver des financements. Ce n'était pas simple, même si notre nom nous a ouvert quelques portes. Nous nous sommes lancés dans l'activité la plus proche de ce qu'on savait faire.* » Christine Goitschel, qui a donné naissance à deux filles en 1969 et 1971, ouvre en 1972 avec son mari Jean Béranger – entraîneur de l'équipe de France jusqu'à cette même année – un magasin de ski dans la toute récente station de Val Thorens.

Initiée par le député et ex-ministre savoyard Joseph Fontanet, celle-ci a été créée ex nihilo en 1971 en Tarentaise (Savoie) à 2.300 mètres d'altitude, ce qui en fait encore aujourd'hui la plus haute station d'Europe. « *Si cela permet aujourd'hui d'être tranquille par rapport à l'enneigement, on parlait alors de risques de problèmes cardiaques en étant aussi haut* », confie l'ex-championne. « *Mais il y avait aussi un côté pionnier super sympa et beaucoup d'entraide.* »

Au départ, les choses ne sont « *pas simples* ». « *Il a fallu travailler dur. Je ne me rappelle plus combien nous avions emprunté – on a envie d'oublier quand c'est douloureux – mais il y avait des nuits où on ne dormait pas bien. Il fallait réussir, nous n'avions pas le choix.* » La période de vaches maigres s'efface dans les années 1980, avec la construction d'un nouveau téléphérique sur le domaine skiable. Le couple ouvre alors un second magasin. L'ancienne championne olympique dit sa « *fierté d'avoir participé à la création d'une station* » dont la notoriété a été croissante avec l'essor de l'or blanc.



Christine Goitschel a remporté l'épreuve du slalom aux Jeux Olympiques d'Innsbruck en 1964. *Photo AFP*

Moins médiatisée que sa sœur Marielle, connue pour son franc-parler et qui s'est un temps risqué dans l'arène politique, Christine Goitschel a pris sa retraite depuis une quinzaine d'années, passant la main à sa fille aînée, Caroline Rochias-Béranger. « *Elle a pu faire de bonnes études qui lui ont donné d'autres clés pour entreprendre* », s'enorgueillit sa mère qui la décrit comme « *brillante en affaires, comme Annie* [Famose] ». Cette dernière, également double médaillée olympique (aux Jeux de Grenoble en 1968), est toujours à la tête du réseau de magasins de sport Skiset. Un groupe qui pèse plusieurs centaines de millions de chiffre d'affaires et dont Caroline Rochias-Béranger est administratrice.

Elle gère également en parallèle la chaîne fondée par ses parents, qui compte désormais une dizaine de boutiques et dégage une activité de 9 millions d'euros. « *Quand on voit ce qu'est devenue la station, il est difficile de se rendre compte à quel point ça a été difficile pour eux qui sont partis de rien* », appuie la fille, admirative.

Caroline RochiasBéranger a elle aussi dû batailler pour retrouver un niveau d'activité tombé à 4 % du chiffre d'affaires pendant la pandémie. « *Il a fallu repartir, relancer. Mais nos parents nous ont appris que, quand on se fixe une trajectoire, il faut se donner les moyens de la suivre.* ■

Demain A Sydney, en 2000, des histoires de médailles

flash-back

A Tokyo, en 2021, les téléspectateurs « au rendez-vous » malgré un climat inédit

Le décalage horaire défavorable avec le Japon ne laissait pas présager des sommets d'audience. Les Français ont pourtant suivis ces Jeux sous Covid.

Rémi Mathias

Ce fut une surprise. Une bonne, celle-ci. En cette année 2021, à la plus grande surprise des « Echos », les téléspectateurs français ne boudent les Jeux Olympiques de Tokyo, pourtant « *hors normes* ». Les compétitions ont été reportées d'un an en raison de la pandémie, les athlètes ont été isolés dans une « *bulle sanitaire* » pour les isoler du reste du Japon et ils se sont disputé les titres sans public. En dépit aussi d'un décalage horaire de sept heures, les audiences télé en France sont « *au rendez-vous* », résument « Les Echos » à la fin d'une édition olympique « *(presque) sans accroc* » malgré le contexte.



Les chiffres en attestent : plus de 1,84 million de téléspectateurs par jour sur les chaînes de France Télévisions, diffuseur en clair des Jeux. « *C'est certes loin du niveau de Londres en 2012 (3,17 millions) mais légèrement mieux que Rio en 2016 (1,82 million) et plus que Pékin en 2008 (1,74 million) où le décalage horaire est presque comparable avec Tokyo* », analyse le quotidien. Ce n'était pas gagné. « *Pour suivre les JO de Tokyo, il faudra se lever tôt et prendre quelques vacances* », prévenait le quotidien au début des JO, alors que l'essentiel des directs avait lieu de minuit au milieu de l'après-midi (heure française).

« De l'éclat »

Ce succès s'explique en partie par les performances des Français durant ces JO (33 médailles, un bon cru sans être exceptionnel) et l'engouement pour les finales de handball (remportées par la France chez les hommes comme chez les femmes), en volley-ball (là aussi gagnée par les bleus chez les hommes, pour la première fois) ou en basket (les hommes accédant en finale face aux imbattables Etats-Unis). « *Les sports collectifs redonnent de l'éclat à la France* », soulignent alors « Les Echos ».

Autre raison : la « *force de frappe* » du groupe audiovisuel. France Télévisions, explique le journal, a « *déployé des moyens considérables* » et a su aussi attirer les amateurs de sport sur deux plateformes numériques et une application. Mais, malgré ces audiences, les Jeux de Tokyo n'ont – comme l'Euro de football quelques mois plus tôt – « *pas profité aux marques de téléviseurs* ». De nombreux foyers avaient renouvelé leurs équipements l'année précédente, pendant les confinements. ■

Yuki Iwamura/AFP

Les voitures électriques chinoises patine dans leur conquête du marché européen

- Les nouveaux venus ont vendu une voiture électrique sur dix au premier semestre.
- Ils ne devraient pas progresser beaucoup plus ces prochaines années.

AUTOMOBILE

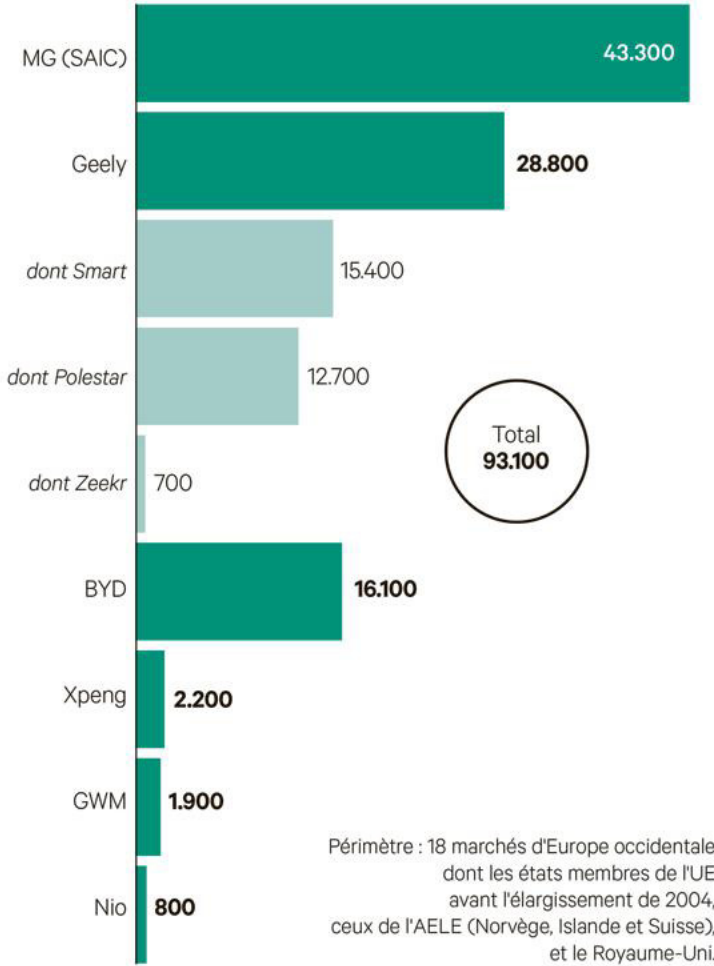
Guillaume Guichard

Experts et concurrents avaient lancé une alerte au tsunami. Ils n'ont vu arriver, pour l'instant, qu'une petite vague. Les constructeurs chinois, craints par les industriels européens pour leurs modèles à coûts imbattables, n'ont pour l'instant pas rencontré le succès escompté sur le marché européen des voitures électriques.

Les marques chinoises n'ont conquis que 10,3 % du marché des voitures électriques au premier semestre 2024 sur les 18 principaux marchés européens (Royaume-Uni, Norvège et Suisse compris), d'après les données du cabinet d'analyse indépendant allemand Schmidt Automotive Research. C'est tout juste un point de plus qu'au premier semestre 2023.

« Un gros poisson dans un petit étang, résume ainsi Matthias Schmidt, analyste chez SAR. *Le marché de l'électrique ne représente pour l'instant que 15 % des immatriculations européennes. Par conséquent, les constructeurs chinois n'ont réalisé que 3,1 % des ventes de voitures neuves toutes motorisations confondues. »*

Le flot de voitures électriques chinoises n'a rien d'une crue incontrôlable. En ayant écoulé une voiture sur électrique dix en Europe, ils pèsent moins que Volkswagen (18,4 % de parts de marché), Tesla (16,9 %) et Stellantis (11,7 %). Ils dépassent toutefois Renault/Nissan (8,1 %) et Hyundai-Kia (7,5 %).





«LES ÉCHOS» / SOURCE : SCHMIDT AUTOMOTIVE RESEARCH – PHOTO : CFOTO/SIPA USA/SIPA

Durant le premier semestre, les immatriculations de voitures à batterie ont presque stagné en Europe.

Ce résultat est en grande partie dû au succès de SAIC. Arrivé le premier sur le Vieux Continent, il a intelligemment racheté, dès 2007, une prestigieuse marque britannique en perdition, MG, pour pouvoir apposer ce logo sur ses modèles à batteries « made in China ». En investissant de surcroît le premier parmi ses compatriotes le Vieux Continent, il a arraché sur les six premiers mois de l'année pas moins de 4,7 % du marché de l'électrique.

Sur ses traces, son concurrent Geely se sert pour sa part des marques Smart (en partenariat avec Mercedes) et Polestar pour percer. Il a ainsi conquis 3,1 % de parts de marché sur les six premiers mois de l'année.

Derniers arrivés sur le terrain de jeu automobile européen hypercompétitif, les géants chinois BYD, Great Wall Motor, comme les jeunes pousses Nio et Xpeng sont encore à la peine.

Démarrage poussif pour le géant BYD

Le géant BYD avait promis de « *démolir les vieilles légendes de l'automobile* ». Mais pour l'instant, un peu plus d'un an après avoir débarqué en Europe, connaît un démarrage poussif. Il n'a écoulé qu'un peu plus de 16.000 voitures à batteries sur les 18 premiers marchés européens, soit 1,7 % de parts de marché.

C'est toujours mieux que Xpeng (qui a signé un accord de partenariat avec Volkswagen en Chine) et Nio. Eux n'ont immatriculé que respectivement 2.200 et 800 voitures sur les six premiers mois de l'année.

Si la conquête de l'Europe se fait à petits pas, c'est aussi que les constructeurs connaissent des vents contraires. A commencer par le casse-tête de la logistique. *« Ils ont pâti du manque de bateaux de transports de voitures, et de la capacité limitée des cargos spécialisés existants, qui ont vingt ans d'âge, qui n'ont pas été conçus pour transporter des voitures alourdies par leurs batteries »*, relève ainsi Matthias Schmidt.

Au moment où les voitures chinoises débarquent enfin dans les grands ports européens, voilà que la croissance du marché de l'électrique s'essouffle. Durant le premier semestre, les immatriculations de voitures à batterie ont presque stagné en Europe (+1 % au premier semestre, selon le cabinet Rho Motion). Pas le meilleur contexte pour conquérir des parts de marché pour de nouvelles marques inconnues du grand public.

Certains acteurs chinois ont pu aussi freiner leurs performances commerciales afin de ne pas effrayer les autorités européennes. Peine perdue. « *Bruxelles a déjoué ce coup de bluff en mettant en place des taxes provisoires à l'importation juste à temps pour freiner l'arrivée d'une deuxième et plus grosse vague chinoise, avec des modèles moins chers* », analyse Matthias Schmidt.

En France, les importations de Chine ont aussi chuté grâce à la mise en place d'un bonus conditionné à la quantité de CO_2 émis lors de la fabrication et du transport des voitures. une façon d'en priver les voitures chinoises.

Les constructeurs de l'Empire du milieu ont trouvé la parade. Celle-ci prendra du temps, mais les plus gros d'entre eux ne sont pas pressés. Pour éviter les barrières à l'entrée, BYD construit une usine en Hongrie et bientôt une autre en Turquie. Chery installe ses chaînes de montage en Espagne et des rumeurs insistantes évoquent également une installation industrielle de Dongfeng en Italie.

Au vu de la concurrence déjà acharnée ayant lieu sur le marché européen avec des marques locales déjà très installées qui vont multiplier les lancements de voitures électriques moins chères ces prochains mois, Schmidt Automotive Research prévoit que les Chinois plafonneront à 12 % de parts de marché à horizon 2027. ■

L'avance de la Chine vouée à perdurer

La comparaison de l'effort de recherche de l'Empire du milieu dans les batteries ou les moteurs électriques avec celui des grandes nations automobiles est sans appel.

Puissance automobile en pleine ascension, la Chine le doit aussi à ses chercheurs. Pas qu'à ses usines, à ses subventions étatiques et à ses coûts de production imbattables. L'Empire du milieu est le pays qui publie le plus d'articles de recherche « à impact » au monde relatifs à la voiture électrique, relève un think tank américain, l'Information Technology & Innovation Foundation (Itif) dans une étude publiée fin juillet.

Depuis 2013, les centres de recherche chinois ont multiplié par près de dix le nombre de travaux de recherche figurant dans le Top 10 % des publications les plus citées dans ce domaine. Celles-ci sont passées de 20 à près de 200 en 2023, contre 150 pour l'Europe, dénombre l'Itif. La domination de la Chine dans la fabrication de batteries – elle y détient 75 % de parts de marché – se retrouve dans la recherche. En 2023, les institutions chinoises ont publié 20 % de toutes les publications sur les piles pour voitures.

Batteries à bas coûts

Dépassant tous les autres pays en quantité, l'Empire du milieu les supplante encore davantage en qualité. Les centres de recherche chinois ont publié 65 % de la recherche à fort impact en 2023, contre 12 % pour les Etats-Unis ou encore 2,8 % pour l'Allemagne.

L'explosion de la recherche chinoise dans les batteries a eu des conséquences très concrètes. L'Itif explique que cela a entraîné des progrès considérables dans la technologie à bas coût dite LFP (Lithium-fer-phosphate), que lorgnent désormais tous les constructeurs européens pour abaisser le prix de vente de leurs voitures.

Le numéro un mondial des batteries, le chinois CATL, a porté l'année dernière ses dépenses de R&D à plus de 2 milliards d'euros, employant plus de 18.000 personnes dans ce département.

Le numéro deux mondial de la même nationalité, BYD – qui construit également des voitures, a lui dépensé 5 milliards de dollars en recherche et développement. Cet investissement a récemment débouché sur la mise au point de ses batteries « blades » (lames, en anglais), où les cellules sont positionnées verticalement, de manière très compactées.

Pluie de brevets

Les travaux de recherche et ses milliards alloués à la R&D mènent à des dépôts de brevets toujours plus nombreux. Dans le domaine des véhicules à moteur, ils ont augmenté de 700 % en dix ans, atteignant en 2023 le niveau de l'Europe (sans l'Allemagne).

Dans les moteurs électriques, la progression est tout aussi marquante, avec 660 brevets déposés en 2023, contre 31 seulement en 2013. Grâce à ce bond de 2.000 %, la Chine a dépassé tous les autres pays, et de loin. Deuxième pays au monde dans ce domaine, l'Allemagne n'a déposé qu'un peu plus de 400 brevets.

Dans les batteries, les experts européens veulent croire cette avance n'est pas insurmontable. « *Personne n'a dix ans d'avance dans le monde des batteries* », insiste, comme pour conjurer la peur du péril chinois, un chercheur français. Les Européens et Américains pariant sur les batteries solides, bien plus denses en énergies que les technologies actuelles, pour l'emporter à terme. Mais celles-ci ne pèseront, selon les projections d'Avicennes Energy, qu'environ 10 % du marché à horizon 2035.

660 brevets ont été déposés en 2023, contre 31 en 2013.

Encore faudra-t-il que les Occidentaux conservent cette avance, dans le cas où elle se concrétise. L'Itif prévient que le bond chinois s'est aussi construit, au départ, sur la copie de technologies occidentales. Via les coentreprises que les Volkswagen, GM ou PSA ont dû créer pour s'installer en Chine. Et surtout, l'espionnage industriel. Et l'Itif de rappeler l'avertissement, en 2020, du directeur du FBI, Christopher Wray : « *La Chine s'est fait une priorité de voler des technologies relatives à la voiture électrique.* »
— *G. Gu.*

La sueur froi

L'important retard pris par de nombreux pays du continent dans la vente de voitures à batterie inquiète les industriels, tenus de respecter des objectifs fixés à l'échelle européenne.

Lionel Steinmann

C'est devenu évident depuis quelques semaines : avant même de penser à atteindre des ventes 100 % électriques en 2035 en Europe, les constructeurs automobiles nourrissent de grosses inquiétudes sur leur capacité à réduire dès 2025 leurs émissions de CO_2 au niveau demandé par Bruxelles. Et le gros retard pris par certains pays dans la vente des voitures à batterie ne leur facilite pas la tâche.

L'année prochaine, les industriels sont en effet tenus de réduire de 15 % par rapport à 2024 la quantité de CO_2 moyenne émise pour le nombre total de voitures neuves qu'ils vont immatriculer. Ce qui représente un seuil moyen de 95 grammes de CO_2 par kilomètre à

nt

Les start-up américaines de la voiture électrique défient Tesla

Tandis que Lucid vient de lever 1,5 milliard de dollars et espère lancer un SUV familial, Rivian tient face aux difficultés du marché.

Hortense Goulard
— Correspondante à San Francisco

Tesla domine encore de la tête et des épaules les ventes de voitures électriques aux Etats-Unis. Mais certains de ses concurrents commencent à gagner des parts de marché. Lucid, une entreprise californienne, vient de lever 1,5 milliard de dollars (1,37 milliard d'euros) auprès du Fonds saoudien d'investissement public. Elle espère survivre au ralentissement du marché, et lancer un SUV grand public d'ici fin 2024.

L'autre constructeur californien, Rivian, a surpris mardi en confirmant ses prévisions de production pour l'année, faisant fi du coup de mou du marché. Lucid dispose pour l'instant d'un seul modèle, une berline de luxe baptisée Air, qui coûte près de 70.000 dollars (64.000 euros environ). Au dernier trimestre, elle en a vendu 2.394, ce qui lui a rapporté plus de 200 millions de dollars. Mais la jeune entreprise continue de perdre un milliard de dollars par trimestre, selon son fondateur.

Temps troubles

L'investissement du fonds saoudien, qui doit lui permettre de tenir jusqu'à fin 2025, lui sera donc particulièrement précieux. Ce dernier, qui possède 60 % de Lucid, prévoit d'acheter pour 750 millions de dollars d'actions privilégiées convertibles, et d'ouvrir une ligne de crédit au constructeur automobile pour la même somme. Le fonds avait déjà investi 1 milliard de dollars supplémentaires en mai dans l'entreprise, fondé par un ancien ingénieur de Tesla. En tout, son investissement s'élèverait à 8 milliards de dollars.

Depuis son entrée en Bourse en 2021, l'entreprise a été malmenée par les marchés financiers : elle a perdu plus de 70 % de sa valeur en trois ans. Pendant l'année écoulée, son action a reculé de près de 52 %. A l'annonce de l'investissement du fonds saoudien, son action rebondissait de 7 % lundi soir. Sa simple survie est un exploit en ces temps difficiles pour les voitures électriques. Plusieurs entreprises qui cherchaient à reproduire le succès de Tesla, ont fait faillite depuis deux ans. La dernière en date, Fisker, a fermé ses portes en juin. Seule une poignée d'entre elles se maintient à flot, dont le fabricant de SUV électriques Rivian et Lucid.

A ses débuts, Lucid s'est positionné sur le créneau des voitures de luxe. Avec un certain succès. Sa berline Air a reçu un accueil enthousiaste depuis son lancement fin 2021 : une voiture « *incroyablement impressionnante et étonnamment capable* », selon « Business Insider », un « *classique instantané* », selon le « Wall Street Journal ». Sa silhouette effilée lui apporte élégance et aérodynamisme, tandis que son intérieur luxueux le distingue des Tesla, avec un habitacle plus spartiate. Il lui reste néanmoins à rattraper les cadences de production infernales de son rival. Au dernier trimestre, Tesla a produit plus de 433.000 voitures, contre 2.110 seulement pour Lucid.

Comme Tesla, Lucid a choisi de contrôler toute la chaîne de fabrication de ses véhicules. « *La fabrication, le fait de nous assurer que la qualité de nos produits est à la hauteur, est une activité trop précieuse, trop critique pour que nous la confiions à d'autres*, a déclaré son PDG, Peter Rawlinson. *Nous devons contrôler notre destin.* » Tesla, à ses débuts, avait eu la chance de pouvoir racheter une ancienne usine de General Motors et à Toyota Motors, à Fremont, en Californie. Par contraste, Lucid a dû construire sa propre usine en Arizona, à quelques dizaines de kilomètres du centre de Phoenix.

Pour ses batteries, le cœur d'une voiture électrique, Lucid a signé des partenariats avec LG Chem et Panasonic. Sa technologie consiste essentiellement à assembler des milliers de batteries de la façon la plus compacte et la plus efficace possible. Ses voitures se distinguent par leur autonomie de plus de 725 kilomètres, supérieure à celle des Tesla, même les plus luxueuses.

Dégager des profits

Pour continuer à grandir, Lucid veut lancer de nouveaux modèles moins chers. La marque californienne a annoncé la mise en production d'un SUV familial d'ici fin 2024. A terme, l'entreprise mise sur une voiture encore plus bon marché. Celle-ci sera produite dans une usine en cours de construction en Arabie saoudite, dès 2026.

De son côté, Rivian a confirmé mardi ses objectifs de production et l'espoir de dégager des premiers profits en fin d'année, quelques mois après avoir donné des signes de faiblesses. Il sortira bien 57.000 véhicules, des tout-terrain et pick-up électriques, sa spécialité. Ce chiffre, égal à l'an dernier frustre les investisseurs qui ont sanctionné l'entreprise en faisant chuter l'action de plus d'un tiers depuis début 2024, mais il montre que les commandes ne flanchent pas face à la faiblesse du marché.

La start-up qui profite désormais du soutien financier de Volkswagen de 5 milliards de dollars, a également précisé que son usine de l'Illinois devra fermer fin 2025 pour préparer la fabrication de son premier modèle de SUV, le R2. ■

de des constructeurs européens

ne pas dépasser (la limite varie légèrement selon chaque constructeur).

Pour y parvenir, les constructeurs doivent impérativement faire évoluer leur mix de ventes vers une bonne part de voitures électriques. N'émettant aucun CO_2, ces dernières tirent en effet la moyenne vers le bas. Selon les marques, la proportion de modèles 100 % électriques à écouler oscille entre 20 et 23 %. L'enjeu ? Eviter le scénario noir de milliards d'euros d'amende pour le secteur.

Jusqu'à ces derniers mois, les constructeurs estimaient l'objectif atteignable, anticipant une poursuite de la croissance soutenue des ventes de modèles zéro émission. Le coup de frein enregistré au premier semestre 2024 leur donne des sueurs froides : la part de marché de l'électrique a stagné à 12,5 %, et la tendance s'annonce mauvaise pour le reste l'année.

Beaucoup de membres de l'Union sont même très loin de cette moyenne. « *La majorité des pays n'ont pas dépassé les 7 % de part de marché dans l'électrique à ce jour* », signalait la semaine dernière le patron de Renault Luca de Meo dans une interview aux « Echos ».

L'espoir d'un rush tardif

Selon les chiffres de l'association des constructeurs automobiles européens (ACEA), l'électrique ne représentait au premier semestre que 2,6 % du marché en Slovaquie, 2 % en Croatie, ou encore 3,5 % en République tchèque. Sur les 277.000 voitures vendues en Pologne ces six derniers mois, seuls 9.000 étaient électriques, soit 3,2 %.

L'Europe de l'Est n'est pas la seule à la traîne. Les ventes électriques font également du rase-mottes en Espagne (4,7 %) et en Italie (3,9 %), qui sont pourtant les principaux marchés automobiles en Europe.

Le retard observé dans ces pays était déjà préoccupant pour l'atteinte du 100 % électrique en 2035, mais un rush tardif dans quelques années est toujours possible. A plus court terme, ces déséquilibres géographiques complexifient l'atteinte de la cible en 2025 : les constructeurs ne peuvent faire du volume que sur un petit nombre de marchés. « *Faire 95 grammes (en moyenne) en Italie, c'est plus compliqué qu'aux Pays-Bas compte tenu de la structure de la demande et du pouvoir d'achat*, résumait récemment Luca de Meo. *Cela veut dire qu'il faut faire beaucoup plus ailleurs.* »

Mais les pays du Nord (Danemark, Suède ou Pays-Bas), où les ventes de voitures électriques dépassent déjà les 30 % de part de marché ne suffisent pas à compenser la langueur à l'Est et au Sud.

Afin de respecter la réglementation européenne, les constructeurs devront donc porter leurs ventes de voitures électriques en 2025 bien au-delà de 20 % sur les deux premiers marchés du continent, à savoir l'Allemagne et la France. La stagnation actuelle des ventes dans l'Hexagone (à 17,3 % de part de marché), et surtout leur dégringolade en Allemagne (-16 % sur un an pour redescendre à 12,5 % des ventes) expliquent pourquoi la nervosité monte en flèche dans l'automobile européenne. ■

Cathay Pacific espère retrouver sa splendeur passée

AÉRIEN

La commande de 30 Airbus A330-900 par Cathay Pacific illustre les efforts entrepris depuis la fin du Covid pour revenir dans la cour des grandes compagnies internationales.

Bruno Trévidic

En Chine plus qu'ailleurs, les chiffres ont aussi valeur de symbole. L'annonce ce mercredi par Cathay Pacific d'une commande de 30 Airbus A330-900, en est une nouvelle illustration. Avec ce nouveau contrat, la compagnie de Hong Kong porte à 100 le nombre d'avions commandés depuis la fin de la pandémie. Et ce, dans le cadre d'un plan d'investissements de 100 milliards de dollars hong-kongais (11,73 milliards d'euros), destiné à restaurer sa splendeur passée, du temps où elle rivalisait avec Singapore Airlines pour le titre de meilleure compagnie aérienne au monde.

Une époque que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître, quand les compagnies du Golfe n'existaient pas et que l'ex-colonie britannique était encore la principale porte d'entrée aérienne du marché chinois. La répression des manifestations étudiantes de 2019 et la crise du Covid n'ont fait qu'aggraver un long déclin. Au point de faire dire en 2022 au directeur de l'association du transport aérien internationale, Willie Walsh, que Hong Kong avait disparu de la carte mondiale des grands aéroports, et qu'il lui serait bien difficile de rétablir sa réputation.

Une relance retardée

C'est la lourde tâche à laquelle s'est attelée Patrick Healy, le président du groupe Cathay, avec le soutien de ses deux principaux actionnaires, le groupe hongkongais Swire, qui détient encore 45 % du capital, et Air China, pour 40 %. Sous sa direction et celle du directeur général Ronald Lam, Cathay a déjà réussi à revenir aux bénéfices en 2023, après trois années de pertes. Le groupe a aussi remboursé plus de la moitié des 2,3 milliards d'euros d'aide financière apportée par le gouvernement de Hong Kong durant la pandémie.

Mais la relance de l'activité s'est avérée plus longue et plus difficile que prévu. Avec ses 22 millions de passagers transportés, Cathay Pacific et sa filiale low cost HK Express n'étaient encore qu'à 56 % de leur niveau de trafic d'avant crise fin 2023. En juin dernier, Patrick Healy indiquait que le retour au trafic passager de 2019 n'interviendrait pas avant le premier trimestre 2025.

> L'arrivée de ces nouveaux avions s'accompagne d'une refonte des cabines, destinées à remettre Cathay au meilleur niveau mondial.

> Le clou du spectacle sera le lancement d'une nouvelle première classe.

La compagnie, qui avait dû licencier un tiers de ses effectifs durant le Covid, a surtout eu peine à relancer la machine et à reconstituer ses équipes. Des difficultés qui se sont notamment traduites par des centaines de vols annulés début 2023, durant les grands départs du Nouvel An chinois.

A cet épisode, s'est ajouté le scandale suscité par les propos insultants de trois stewards envers un passager de Chine continentale, moqué pour son mauvais anglais. L'affaire avait suscité un fort émoi sur les réseaux sociaux de Chine continental, toujours prompts à s'enflammer contre le mépris supposé des Hongkongais à l'égard de leurs compatriotes du continent.

Cathay Pacific a donc encore fort à faire pour restaurer sa réputation et ses performances opérationnelles. Comme pour Air France, le redressement passe en priorité par la modernisation de la flotte, dont Airbus est, jusqu'à présent, le principal bénéficiaire. Avant cette commande de 30 Airbus A330-900, Cathay avait déjà signé pour 49 Airbus moyen-courriers, de type A320 et A321 et 48 Airbus A350 (42 A350 en version passagers et 6 cargos). A cela s'ajoute une commande de 21 Boeing 777-9 passée en 2013, mais dont les livraisons se font toujours attendre.

Faire de Hong Kong un vrai hub international

L'arrivée de ces nouveaux avions s'accompagne d'une refonte des cabines, destinées à remettre Cathay au meilleur niveau mondial. Une nouvelle classe affaires au standard 3F (full privacy, full acces, full-flat), ainsi qu'une classe premium, ont d'abord fait leur apparition. Le clou du spectacle sera le lancement, à bord des Boeing 777-9, d'une nouvelle première classe, avec un salon transformable en lit double et une salle de bain privée. Le levé de rideau est prévu pour 2026, si les livraisons de Boeing ne prennent pas plus de retard.

Cependant, le meilleur atout de Cathay pour revenir au premier rang mondial est probablement l'inauguration d'une troisième piste à l'aéroport de Hong Kong, prévue pour la fin de l'année. Elle permettra de doubler la capacité de la plateforme, qui pourra accueillir jusqu'à 120 millions de passagers. De quoi permettre à Cathay de rivaliser avec les autres grands hubs d'Asie et du Moyen-Orient et de ne plus se limiter à son rôle de portier de la Chine. L'ambition paraît légitime. Sur les quelque 4 milliards de passagers supplémentaires attendus par l'Iata d'ici à 2043, 2,75 milliards auront pour origine ou destination l'Asie-Pacifique. Cathay espère avoir sa part du gâteau. ■

Le géant des VTC Uber poursuit sa marche en avant

TRANSPORT

L'entreprise fait état d'un chiffre d'affaires et d'un bénéfice ajusté supérieurs aux attentes pour le premier semestre 2024.

Benjamin Houry

Le tassement des dépenses de consommations des Américains n'aura pas entaché les résultats d'Uber au deuxième trimestre. D'avril à juin 2024, le chiffre d'affaires d'Uber a augmenté de 16 % en glissement annuel pour atteindre 10,7 milliards de dollars (9,81 milliards d'euros), légèrement en hausse par rapport aux prédictions des analystes, grâce à la croissance des ventes de ses activités de covoiturage et de livraison de nourriture.

Les commandes brutes de la multinationale – incluant le covoiturage, la livraison et le fret – atteignent, elles, le pallier emblématique de 40 milliards de dollars, en hausse de 19 % par rapport à l'année précédente. Et cela a fait exploser le résultat d'exploitation ajusté à 1,6 milliard de dollars, contre 920 milliards l'année précédente, soit une hausse de 71 %. La réévaluation des participations d'Uber dans d'autres groupes, y compris Aurora, à hauteur de 333 millions de dollars avant impôts, a largement contribué à faire monter le bénéfice.

Sur les douze derniers mois, l'action Uber enregistre un gain total de plus de 40 %. En 2023, le géant américain affichait un chiffre d'affaires de 37,3 milliards de dollars, enregistrant seulement pour la première fois – depuis son entrée en Bourse en 2019 – un bénéfice net annuel. Raison de cette traversée du désert : les tumultes de la pandémie de Covid et des années de dépenses inconsidérées pour gagner des parts de marché. Depuis, la multinationale a infléchi la tendance. « *Le moteur de croissance d'Uber continue de tourner à plein régime, avec un sixième trimestre consécutif de croissance des trajets de plus de 20 %, ainsi qu'une rentabilité record* », se félicite le directeur général d'Uber, Dara Khosrowshahi.

Wall Street dans le rouge

« *Nous n'observons pas de ralentissement ou de baisse dans toutes les cohortes de revenus* », souligne Dara Khosrowshahi. D'autant plus que la conjoncture économique n'est pas des plus favorables aux Etats-Unis. Les chiffres, publiés début août par le département du Travail américain, faisaient état d'une hausse du chômage et d'une baisse des créations d'emplois dans le pays pour juillet. Conséquence : Wall Street s'est retrouvé dans le rouge.

Nouveaux marchés

Mais pas de quoi inquiéter le directeur général, qui précise qu'en cas de dégradation de la situation macroéconomique, l'activité de covoiturage d'Uber devrait rester forte, car pendant ces périodes, le nombre de chauffeurs sur la plateforme augmente généralement, ce qui fait baisser les prix et les temps d'attente pour les usagers.

Dans le cadre de son plan de croissance, l'entreprise s'est lancée sur de nouveaux marchés, notamment la livraison de produits alimentaires et le déploiement de véhicules autopilotés sur son application de covoiturage grâce à des partenariats avec des entreprises telles que la société américaine de technologie de conduite autonome Waymo ou Aurora. Pour le prochain trimestre, le géant américain espère encore voir ses réservations brutes grimper, avec l'objectif de 41,75 milliards de dollars. ■

Ozempic : essor des ventes aux Etats-Unis, menace de pénurie en Europe

● Portées par ses 2 médicaments stars, l'Ozempic et le Wegovy, les ventes semestrielles du géant pharmaceutique danois Novo Nordisk ont bondi de 25 % à 17,9 milliards d'euros, mais leur croissance se concentre aux Etats-Unis.
● En Europe, les ventes d'Ozempic ont reculé au deuxième trimestre, aggravant les tensions.

SANTÉ

Myriam Chauvot

La force de la demande mondiale pour l'antidiabétique Ozempic et le coupe-faim Wegovy fait connaître au géant pharmaceutique danois Novo Nordisk une croissance de start-up. Son chiffre d'affaires a augmenté de 25 % au premier semestre, à 17,9 milliards d'euros. Sur ces ventes totales, 60 % proviennent de ses 2 médicaments stars. Si son bénéfice net semestriel ne progresse « que » de 16 % à 6,1 milliards d'euros, c'est uniquement dû à une charge ponctuelle de dépréciation d'un médicament arrêté.

Novo Nordisk relève son objectif de croissance des ventes 2024 entre 22 % et 28 % . Pas plus, parce qu'il est limité par ses capacités de production d'Ozempic (qui traite le diabète causé par l'obésité), et de Wegovy, sa déclinaison pour la perte de poids. Ce goulet d'étranglement et les rabais consentis aux assureurs américains sur le prix officiel du Wegovy pour qu'ils acceptent de le rembourser obligent par ailleurs Novo à abaisser sa prévision de croissance du bénéfice opérationnel 2024 entre 20 % et 28 % (contre 22 % à 30 % annoncés en mai).

Le marché apprécie peu et préfère prendre ses bénéfices sur un titre qui a bondi de presque 400 % en 5 ans. A l'approche de la clôture, le cours du danois chutait de presque 7 %. Novo ne pouvant produire assez pour répondre à la demande, la croissance des ventes de ses deux médicaments stars s'est par ailleurs concentrée lors du semestre écoulé sur une seule zone : les Etats-Unis.

Pas d'Ozempic pour l'Europe

Les ventes américaines d'Ozempic ont bondi de 48 % à taux de change constant lors du semestre écoulé, pour atteindre 5,1 milliards d'euros contre seulement +8 % en zone Europe-Afrique-Moyen-Orient (EMEA) à un milliard, malgré la forte demande existant sur le Vieux Continent. Les tensions s'y aggravent : au deuxième trimestre, les ventes d'Ozempic ont carrément baissé de 2 % en zone EMEA comparées au deuxième trimestre 2023, pour ne représenter que 500 millions d'euros.

Tout le monde n'a pas été mis à la diète au deuxième trimestre : en Chine, où Novo Nordisk commercialise aussi l'Ozempic, ses ventes ont bondi de 50 % sur le trimestre écoulé, à 265 millions d'euros. Ce qui pointe vers un problème bien spécifique à l'Europe. Arbitrage commercial ou accident de production ? Novo Nordisk, interrogé par « Les Echos », ne commente pas ce recul d'un médicament en plein essor ailleurs. Les pharmacies de France, en tout cas, en voient la traduction sur leurs étagères : l'Ozempic s'y est raréfié depuis avril. Et il n'y a pas de livraison attendue avant septembre au plus tôt.

Rabais sur Wegovy

Outre la production limitée, la baisse du prix américain du Wegovy inquiète le marché. La concurrence montante du produit rival de l'Américain Lilly, le Mounjaro (appelé Zepbound Outre-Atlantique dans l'indication anti-obésité) met les assureurs américains en position de force pour exiger davantage de rabais de Novo sur le prix du Wegovy. Cela introduit, juge le marché, une dose d'incertitude sur les performances futures du Danois.

Pourtant, l'avenir se présente plutôt bien pour le groupe. Il a connu de récents succès dans le développement de nouveaux traitements. Dans le diabète et l'obésité, où il réalise 93 % de son chiffre d'affaires, l'innovation vise à perdre plus de poids et plus vite, mais aussi à rendre moins contraignante l'administration des traitements. Aujourd'hui l'Ozempic-Wegovy est une injection hebdomadaire. C'est déjà mieux que de s'injecter tous les jours, mais ça reste plus contraignant qu'un médicament oral et contribue probablement au fort taux d'abandon des traitements de perte de poids observé chez les patients obèses. Neuf Américains sur dix abandonnent leur traitement anti-obésité en moins de deux ans, selon une étude américaine qui ne porte pas sur le Wegovy, trop récent. Mais Novo Nordisk a reconnu mercredi qu'aux Etats-Unis, la durée moyenne de prise du Wegovy n'était que de six mois. Pourtant, tout arrêt signifie la reprise du poids perdu…

D'où l'importance du succès que vient d'enregistrer Novo Nordisk, qui a développé une version orale en comprimé quotidien de l'Ozempic-Wegovy (les deux ont le même principe actif, le semaglutide). Elle a réussi son essai clinique. Ce dernier *« a été achevé en juin, mais le lancement mondial du semaglutide oral 25 mg dépendra des priorités décidées sur le portefeuille et de la capacité de production »*, note Jo Walton, analyste chez UBS. La production est, là encore, un goulet d'étranglement.

Mais Novo Nordisk n'est pas présent que dans le diabète et l'obésité. C'est un acteur des traitements de l'hémophilie, et il vient d'innover avec succès dans l'hémophilie de type A avec un nouveau médicament, Mim8, à prise hebdomadaire voire seulement mensuelle. Mim8 vient de réussir sa dernière phase d'essais cliniques et *« a démontré sa supériorité sur les traitements prophylactiques actuels pour réduire les épisodes de saignements »*, annonce Novo Nordisk. Il demandera son autorisation de commercialisation au début de 2025. Au lieu de fin 2024 qui était l'objectif initial, remarquent les analystes, devenus décidément critiques. Novo Nordisk n'est plus en état de grâce, c'est une première depuis trois ans. ■



Limité par ses capacités de production d'Ozempic, Novo Nordisk ne relève son objectif de croissance des ventes 2024 qu'entre 22 et 28 %. *Photo Sergei Gapon/AFP*

Sur le marché en or des coupe-faim, la concurrence pointe son nez

Le marché en plein essor des antidiabétiques de la famille GLP-1 et leurs dérivés coupe-faim est encore un duopole du danois Novo Nordisk et de l'Américain Lilly. Mais nombre d'acteurs développent des médicaments concurrents.

ANALYSE

Les marchés financiers ont intégré la concurrence féroce qui s'annonce dans les coupe-faim. C'est l'une des explications à leur réaction très mitigée, mercredi et ces dernières semaines, aux performances semestrielles du pionnier Novo. Les analystes tablaient sur 27 milliards de dollars de ventes cette année au total pour l'antidiabétique Ozempic et son dérivé coupe-faim le Wegovy, selon le consensus dressé par Bloomberg, ainsi que sur plus de 15 milliards de dollars de ventes du médicament rival de Lilly, le Mounjaro, plus récent.

Pour Novo, un tel montant nécessiterait de faire progresser ses ventes de près de 45 % comparé à 2023. Au deuxième trimestre, l'Ozempic a connu une croissance de +30 % « seulement ». Le Wegovy affiche +53 %, mais ses volumes sont bien plus faibles car il est plus récent et le marché s'attendait à mieux. Les 2 médicaments stars parviendront-ils à répondre aux attentes du marché cette année ? Le problème est leur production. Construire de nouvelles usines prend du temps.

Pour accroître sa production plus vite, Novo investit à tout va, et a notamment racheté le sous-traitant pharmaceutique Catalent. La finalisation de cette acquisition est prévue fin 2024, et le marché attend de savoir quand l'Ozempic-Wegovy sortira de ses lignes de production.

Roche challenger

Le plafond de verre de la production refroidit un peu les investisseurs. Malgré le statut de valeur refuge que l'énorme marché de l'obésité confère au Danois, son action, qui valait 145,2 dollars le 1er juillet, a fléchi depuis. Elle ne valait déjà plus que 130 dollars mardi avant son fort recul (–7%) en réaction à des ventes de Wegovy jugées décevantes, et 120 dollars mercredi à la Bourse de New York où cela valorise tout de même encore le danois 535 milliards de dollars, soit 190 milliards de plus que LVMH (propriétaire des « Echos »), ex-première capitalisation boursière européenne avant l'engouement pour les coupe-faim.

L'autre facteur qui a calmé le cours de Novo récemment est l'arrivée d'une nouvelle concurrence, même s'il lui faudra encore des années avant de commercialiser des traitements de l'obésité. Outre des biotechs comme la danoise Zealand, il y a des Big Pharma comme Pfizer ou encore le suisse Roche. Ce dernier a fait irruption dans le paysage en rachetant en décembre 2023 Carmot, un spécialiste américain du traitement de l'obésité. Ses produits débutent leurs essais cliniques, mais les résultats préliminaires de l'un d'entre eux (le « CT-996 ») ont fait sensation quand Roche les a annoncés le 17 juillet.

Les personnes obèses participant à l'essai ont perdu 7,3 % de leur poids contre -1,2 % pour le groupe placebo soit 6,1 % de perte de poids nette, en seulement 4 semaines. C'est spectaculairement rapide, avec un atout phare : ce candidat-médicament est oral, et non injectable comme le Wegovy et le Mounjaro.

Novo aussi, développe une version orale de la molécule de l'Ozempic-Wegovy (le semaglutide). Plus avancée, elle a achevé avec succès en juin son essai clinique et affiche une perte de poids nette de 12,7 %. Mais après 68 semaines. Quant au candidat-médicament oral concurrent développé par Lilly, l'orforglipron, il a un effet plus rapide, mais il met encore 36 semaines à obtenir 12,4 % de perte de poids nette.

L'annonce de Roche a changé l'image du géant suisse, jusqu'alors jugé en déclin. Cet été, pendant que Novo et Lilly fléchissaient en Bourse, Roche s'est renchéri de 13 %. Son cours est passé de 34,649 à 39,14 dollars entre le 1er juillet et le 6 août. Le marché parie toujours sur les coupe-faim, mais diversifie sa mise. — ***M. C.***

120
DOLLARS
La valeur de l'action de Novo Nordisk mercredi à la Bourse de New York.

à suivre


Pascal Guyot / AFP

Premier cas de maladie de la langue bleue

AGRICULTURE Un premier foyer en France de fièvre catarrhale ovine de sérotype 3, pouvant être mortelle pour les moutons, a été confirmé dans un élevage ovin de Marpent (Nord), a annoncé mercredi la préfecture du Nord. Ce foyer, « confirmé le 5 août » par l'agence sanitaire Anses, est le premier en France de ce sérotype, *« la maladie étant jusqu'alors présente uniquement aux Pays-Bas, en Allemagne et en Belgique »*, souligne la préfecture. La fièvre catarrhale ovine, dite « maladie de la langue bleue » est déjà présente en France continentale, avec le stéréotype 8.

Les ventes du commerce en recul à Paris

COMMERCE Les ventes dans les commerces à Paris ont souffert en juillet en raison de la météo et de la préparation des Jeux Olympiques qui ont débuté le 26 juillet, a indiqué mercredi la fédération du commerce spécialisé Procos. Dans la capitale les ventes ont en moyenne reculé de 9 % en juillet par rapport au même mois de l'an dernier, tandis qu'un recul bien moindre, de 2,5 %, a été enregistré dans l'ensemble de la France. *« Les baisses d'activité de –30 % sont fréquentes »* par endroits du fait d'une *« forte baisse du tourisme »*, note Procos.

Feu vert américain à un anticancéreux de Servier

SANTÉ Les Etats-Unis ont autorisé mardi le groupe pharmaceutique français Servier à commercialiser le Voranigo, premier médicament depuis 25 ans pour traiter les gliomes, un type de cancer du cerveau. Ce médicament oral quotidien a été développé par l'Américain Agios et acquis par Servier quand il a racheté la biotech en 2021. Le feu vert à sa commercialisation déclenche un paiement de 200 millions de dollars de Servier à Agios.

La croissance démesurée de Malaga irrite ses habitants

LES NOUVEAUX SPOTS DU SURTOURISME (4/5)

En quelques années, Malaga s'est imposée comme l'une des destinations phares en Espagne, alliant plages, vie nocturne et musées.

Cécile Thibaud

« Malaga pour vivre, pas pour survivre ». Sur les banderoles en tête de cortège, manifestation après manifestation, les habitants de la ville andalouse, au sud de l'Espagne, clament leur colère. Depuis le printemps dernier, ils multiplient les protestations contre le surtourisme et l'invasion des groupes qui serpentent, en suivant le parapluie de leurs guides dans les rues piétonnières.

Selon les derniers recensements, les locations saisonnières représentent un quart des offres dans le quartier du centre historique et expulsent implacablement les populations locales. Des autocollants plaqués à l'entrée des immeubles avertissent le visiteur : « Avant ici c'était ma maison », « Allez-vous faire voir loin d'ici » ou encore, plus lapidaire : « Ça pue le touriste ».

La colère monte. Il faut dire que Malaga, 570.000 habitants, attire une part croissante des visiteurs internationaux qui arrivent en Espagne : ils ont été 1,5 million, en 2023 soit 16 % de plus que l'année précédente, sans compter les escales de bateau de croisière et ceux qui passent la journée.

« Notre quartier a disparu, il n'y a plus de commerces de proximité, l'espace public est envahi par des terrasses, on ne peut plus fermer l'œil, entre les bars et les boîtes de nuit, raconte Monica Reino, de l'association des habitants du centre ancien, très mobilisée contre le bruit. *Nous avons réclamé à la mairie une cohabitation intelligente des activités mais c'est le chaos total, jour et nuit. Et depuis la pandémie c'est pire encore. »*

La ville est débordée par son succès. Elle a été propulsée destination star du sud de l'Espagne, en faisant valoir à la fois son ensoleillement toute l'année, des plages de sable blanc, de bonnes connexions aériennes, le rythme de vie andalou, et son cachet de ville natale de Picasso qui permet d'ouvrir l'éventail d'un large choix de musées. A l'écart des grands circuits touristiques il y a vingt ans à peine, elle figure aujourd'hui parmi les escales obligées des voyageurs européens et américains, aime rappeler Francisco de la Torre, le maire depuis 2000, qui a été le grand artisan de l'émergence de la ville.

Stratégie payante

Le pari était incertain car, si l'Andalousie regorge de trésors culturels, Malaga semblait au départ plutôt mal lotie. Séville avait l'Alcazar, Grenade avait l'Alhambra et Cordoue avait la grande mosquée-cathédrale. Et à Malaga ? Rien de comparable. Qu'à cela ne tienne, faute de pouvoir se fabriquer un patrimoine historique, le maire a décidé de miser sur le tourisme de croisière. En parallèle à l'aménagement du port, il avait l'idée de s'appuyer sur le développement d'une offre de musées pour occuper les voyageurs en escale.

Et il s'est battu pour décrocher des franchises d'institutions culturelles de prestige. Comme l'antenne du Centre Pompidou, sur les quais, et celle du musée russe de Saint-Pétersbourg toutes deux inaugurées en 2015, ou encore le musée Carmen Thyssen, sans compter le très riche circuit Picasso, entre sa maison natale et la collection offerte par sa belle-fille Christine et son petit-fils Bernard Ruiz-Picasso. Ainsi qu'une flopée de musées en tous genres, de la voiture ancienne au vin, en passant par la verrerie ou le jeu vidéo, entre autres. Soit près d'une quarantaine de lieux au total.

« Tapage permanent »

De quoi chambouler l'image de la ville provinciale. *« Avant, les touristes qui débarquaient à l'aéroport n'avaient qu'une envie, partir vers Marbella et les stations balnéaires de la Costa del Sol, nous avons réussi à les attirer et les retenir »,* raconte le maire, en rappelant l'époque des ruelles obscures et peu rassurantes. Plus d'une centaine de bateaux de croisière se sont amarrés au port depuis avril et aux alentours de 150.000 passagers sont descendus à quai pour découvrir le centre-ville.

Les habitants, eux, suffoquent sous les flots de visiteurs en observant la mutation de leur quartier, où les commerces de proximité ont disparu. *« Avant, il y avait des vacanciers en été surtout, aujourd'hui c'est tout le temps. Depuis qu'il est piétonnier, le centre ancien est devenu le lieu de montage d'événements,* explique Monica Reino, la porte-parole des habitants du quartier. *Cela n'arrête pas, entre les célébrations sportives, les processions de la semaine sainte, les opérations commerciales, les courses au profit d'ONG etc. Toute l'année, nous sommes dans le tapage permanent. »*

Jusqu'ici, les mobilisations n'ont pas été prises au sérieux. *« Quand nous avons des réunions avec la mairie, on nous glisse que le plus raisonnable pour nous serait de partir vivre ailleurs »,* raconte-t-elle avant de conclure avec amertume : *« Dire que les touristes viennent visiter les musées, c'est de l'hypocrisie. Ce qui les intéresse, ce sont les discothèques et la bière qui coule à flots. »*

Aux yeux de l'architecte et urbaniste Fernando Ramos, du cabinet Sinarquitectura, la nouvelle façade culturelle de la ville est un mirage. *« C'est une stratégie destinée uniquement à servir les intérêts de l'industrie touristique, tout l'espace urbain est au service d'une seule industrie,* dit-il, en décrivant « *la mercantilisation de la cité* ». *« Une ville inventée s'est substituée à la ville réelle, les commerces sont tous orientés vers le visiteur de passage. Elle n'est plus faite pour y vivre et c'est contre cela que les habitants protestent, les tissus relationnels s'effacent, ils se sentent poussés dehors. »* L'architecte porte un œil critique sur la grande transformation de Malaga : s'il s'agissait d'attirer le plus de bateaux de croisières possibles, c'est réussi, mais ce mouvement n'a pas enrichi ni stimulé la ville. *« Pour l'instant, nous sommes surtout dans la spirale d'un formidable boom immobilier grâce à l'effet Airbnb,* constate-t-il. *Cela n'a pas servi à l'impulsion de nouvelles activités, et les emplois créés sont précaires, liés à des activités peu qualifiées. »* Il n'y a en effet pas eu d'ébullition créative notable ni de circuit de galeries mettant en valeur les jeunes artistes locaux. Et la nouvelle Californie qui allait séduire les nomades numériques et les start-up dans ses pôles technologiques n'a toujours pas fait ses preuves, selon lui.



Guenter Standl/Laif-RÉA

La ville andalouse a ouvert plusieurs antennes de musées pour séduire les touristes.

Demain Lac Tahoe : le joyau de l'Ouest américain

Airbnb freiné par la baisse de la demande américaine

TOURISME

La plateforme de location touristique, qui avait déjà annoncé s'attendre à un été maussade, voit ses craintes se confirmer.

Sarah Dumeau

Airbnb continue de gagner du terrain mais sa croissance ralentit. L'adversaire des hôtels a profité de la présentation de ses résultats semestriels pour annoncer des prévisions inférieures aux attentes au troisième trimestre en cours pendant lequel il enregistre généralement des pics de fréquentation.

Le géant américain de la location touristique s'attend à une « *modération séquentielle* » du nombre de nuitées et d'expériences réservées au cours des trois mois d'été. Au deuxième trimestre, cet indicateur clé de l'activité touristique a enregistré une hausse de 8,7 % ce qui correspond à 125,1 millions de réservations sur la période, là où les analystes attendaient une hausse de 9,8 % soit 126,3 millions. Il s'agit du rythme de croissance le plus lent depuis la pandémie. Dans une lettre adressée aux actionnaires, la direction d'Airbnb a expliqué prévoir un chiffre d'affaires compris entre 3,67 et 3,73 milliards de dollars au troisième trimestre, inférieur aux 3,84 milliards d'euros anticipés par les analystes. *« Nous constations des délais de réservation plus courts à l'échelle mondiale et des signes de ralentissement de la demande de la part des clients américains »*, a justifié Airbnb.

« Les clients réservent quelques jours ou semaines à l'avance mais ils ne prévoient pas leurs voyages pour Thanksgiving ou pour Noël », a expliqué l'entreprise américaine lors d'une conférence téléphonique. Le contexte macroéconomique aux Etats-Unis influe négativement sur les envies de voyage des Américains, a encore précisé le groupe. Les marchés ont immédiatement réagi à ces annonces : à New York, l'action du groupe a chuté de 15 % à l'ouverture, il s'agit de sa plus forte baisse au cours d'une même journée depuis son introduction en Bourse. « *C'est le bon moment pour acheter* », a réagi sur X (ex-Twitter) le PDG d'Airbnb, Brian Chesky.

La plateforme basée à San Francisco n'est pas la seule à connaître des difficultés. Son concurrent néerlandais Booking.com a lui aussi fait état de prévisions moins bonnes que prévu. Le site de réservations hôtelières a constaté une « *légère modération* » sur le marché européen du voyage et une légère propension des consommateurs à opter pour des hôtels moins étoilés ou des séjours plus courts, en particulier aux Etats-Unis. Brian Chesky a tenu à rassurer ses actionnaires en indiquant avoir réalisé un deuxième trimestre « *solide* » avec un chiffre d'affaires en hausse de 11 %, à 2,75 milliards de dollars.

125,1
MILLIONS
Les réservations sur Airbnb au deuxième trimestre.

Hausse des coûts marketing

Cette baisse de la demande pourrait représenter « *un frein pour le chiffre d'affaires du deuxième semestre* », estime l'analyste de Bloomberg Intelligence, Mandeep Singh. L'expert de Morgan Stanley, Brian Nowak, s'inquiète de son côté de l'augmentation des coûts de croissance de la société. Airbnb a indiqué que ses frais de vente et de marketing avaient augmenté plus vite que ses revenus au deuxième trimestre. Sa croissance étant portée par l'Amérique du Sud et l'Asie-Pacifique, la société poursuit ses investissements dans des marchés moins matures. Pour accroître le nombre d'hôtes sur la plateforme, le patron a annoncé le lancement en octobre d'un nouveau système qui mettra en relation des personnes ayant un logement mais manquant de temps pour s'en occuper avec des personnes dans la situation inverse.

De nouveaux services destinés aux clients devraient être dévoilés dans les prochains mois. Le directeur commercial, Dave Stephenson, a évoqué fin juillet des prestations de luxe comme des chefs personnels. A long terme, l'entreprise envisage d'utiliser l'IA générative pour qu'Airbnb devienne plus « *qu'un moteur de recherche* » et puisse apprendre des préférences de ses utilisateurs, en proposant des itinéraires de voyage. ■

WPP cède ses parts dans l'agence FGS pour 800 millions de dollars



Le géant britannique de la communication WPP a pour principal concurrent l'agence française Publicis. *Photo Toby Melville/Reuters*

PUBLICITÉ

Le spécialiste de la communication stratégique passe sous le giron de KKR, qui était déjà entré à son capital en 2023.

Cette opération, qui avoisine les 800 millions de dollars, intervient alors que le géant britannique de la publicité a enregistré une baisse de ses revenus au premier semestre.

Charlie Perreau

Le bon vieux business de la communication fait toujours autant recette. Le spécialiste de la communication stratégique FGS Global passe sous le giron de KKR. Le géant du « private equity » rachète en effet la participation de WPP (50 %) pour 775 millions de dollars, valorisant cette société spécialisée dans les relations presse, les conseils aux dirigeants et la communication essentiellement d'entreprises 1,7 milliard de dollars. KKR avait déjà réalisé un investissement minoritaire (moins de 30 %) dans cette entreprise située à New York.

« La vente de FGS représente un excellent résultat pour le WPP. Avec la direction de FGS, nous avons construit un groupe de communication stratégique et de conseil de premier plan, créant ainsi une valeur considérable pour toutes les parties prenantes », a déclaré Mark Read, PDG de WPP, dans un communiqué. La transaction devrait être finalisée avant la fin de l'année, sous réserve des approbations réglementaires et d'autres conditions de clôture habituelles.

FGS Global est née de la fusion en 2021 de quatre agences spécialisées en communication stratégique (Finsbury, Hering Schuppener et The Glover Park Group). Le nouvel ensemble avait racheté une entité américaine Sard Verbinnen la même année. L'ensemble compte 1.400 salariés répartis dans 30 bureaux à travers le monde et plus de 1.600 clients. En 2023, FGS Global a généré un chiffre d'affaires de 465 millions de dollars en progression de 8 % et un EBITDA global de 90 millions de dollars.

Cette opération confirme le recentrage stratégique de WPP qui va aussi utiliser le produit de cession pour réduire son endettement. Le groupe a bien entamé sa restructuration - un mouvement à l'œuvre chez les géants de la publicité ces dernières années - pour s'arrêter sur six marques : Burson (issue de la fusion récente entre les sociétés de relations publiques BCW et Hill & Knowlton), AKQA, Ogilvy, VML, Hogarth et GroupM.

Investissement dans l'IA

Le géant britannique a réduit ses prévisions 2024, en tablant sur des revenus à données comparables au mieux stables et au pire en recul de 1 % (au lieu a minima de la stabilité). *« Nous avons constaté des pressions en Chine et dans nos activités liées à des projets, ce qui, conjugué à un environnement macroéconomique incertain, nous a amenés à modérer nos attentes pour l'ensemble de l'année »*, a indiqué le PDG.

Au premier semestre 2024, ses revenus nets ont baissé de 3,6 % pour atteindre 5,6 milliards de livres sterling (7,12 milliards de dollars), et de 1 % à données comparables. A titre de comparaison, son grand concurrent, Publicis, a enregistré une croissance de 5,4 % sur la même période.

Les deux acteurs avaient annoncé à quelques jours d'intervalles en début d'année investir 300 millions chacun dans l'intelligence artificielle (IA). Le Français compte déployer cette enveloppe sur trois ans tandis que le Britannique étalera cette somme sur l'année. WPP a multiplié les initiatives en IA ces derniers mois. Elle a dévoilé des collaborations avec Anthropic, rival d'OpenAI, ou encore IBM dans le domaine du marketing BtoB. Elle a aussi annoncé un outil pour générer des mondes en 3D en partenariat avec Nvidia, avec qui elle avait déjà cocréé un moteur de contenus permettant de créer des publicités en quelques minutes.

> « Nous avons constaté des pressions en Chine, ce qui nous a amenés à modérer nos attentes pour l'ensemble de l'année. »
> MARK READ
> PDG de WPP

Le marché mondial de la publicité devrait grimper de 7,8 %, sur un an (contre 8 % en 2023), frôlant les 990 milliards de dollars (hors publicités politiques aux Etats-Unis), d'après les derniers calculs de GroupM. Le cap symbolique de 1.000 milliards pourrait être dépassé en 2025. Comme toujours, le numérique génère l'essentiel de cette croissance avec une hausse potentielle de 10 % cette année (contre 11,6 % en 2023) pour atteindre les 700 milliards de dollars. ■

Antitrust : le réseau social X dépose une plainte contre ses potentiels clients annonceurs

RÉSEAUX SOCIAUX

Linda Yaccarino, la PDG de X, accuse des organisations et entreprises de « boycott systématique illégal », alors que les revenus publicitaires de X sont en baisse.

« Nous avons essayé la paix pendant deux ans, maintenant c'est la guerre. » Elon Musk n'a, comme à son habitude, pas mâché ses mots sur X. Le patron du réseau social a réagi à une lettre ouverte de la PDG du réseau social Linda Yaccarino. La dirigeante a annoncé – également dans une vidéo – avoir déposé une plainte devant l'antitrust contre des groupes d'annonceurs : Global Alliance for Responsible Media (GARM), sa maison mère World Federation of Advertisers (WFA) et des membres de la GARM dont Mars et Unilever.

« Nous n'avons pas pris cette décision à la légère, mais elle est la conséquence directe de leurs actions. Le comportement illégal de ces organisations et de leurs dirigeants a coûté à X des milliards de dollars », a écrit la patronne, qui les accuse de *« boycott systématique illégal »*. La plateforme de vidéos Rumble a indiqué qu'elle se joindrait à X et qu'elle poursuivrait également WPP et sa filiale GroupM.

Cette décision du réseau social donne suite à un rapport de la Commission judiciaire de la Chambre des représentants des Etats-Unis qui faisait état d'un boycott de la GARM et à *« d'autres actions coordonnées visant à démonétiser des plateformes, des podcasts, des organes d'information et d'autres contenus jugés désavantageux par la GARM et ses membres. »*

Le rapport aborde particulièrement les boycotts du réseau social X ou encore le célèbre podcast « The Joe Rogan Expérience ».

> Certains gros annonceurs ont fui ou suspendu leurs publicités sur la plateforme en raison du manque de modération ou des agissements d'Elon Musk.

Le réseau social X estime pourtant avoir pris des mesures pour mieux s'adresser aux attentes du marché.*« Nous avons répondu aux demandes des annonceurs et des groupes tels que le GARM, qui souhaitaient de nouveaux outils, et les avons même dépassés, afin d'améliorer les contrôles des annonceurs et l'efficacité de nos produits et d'accroître ainsi la valeur ajoutée pour nos clients »*, a indiqué la PDG Linda Yaccarino.

Précédent juridique

Depuis le rachat du réseau social par Elon Musk en 2022, les revenus publicitaires sont en baisse. Certains gros annonceurs ont fui ou suspendu leurs publicités sur la plateforme en raison du manque de modération ou encore des agissements d'Elon Musk (il a notamment relayé une théorie complotiste antisémite).

L'entreprise s'attend à engranger environ deux milliards de dollars en revenus publicitaires cette année, selon le média américain Axios. Un chiffre en forte baisse par rapport aux 4,5 milliards de dollars de recettes publicitaires que la société a engrangés en 2021, la dernière année complète où X était cotée en Bourse. Selon Bloomberg, ses revenus auraient atteint 2,5 milliards de dollars en 2023.

Ce n'est pas la première fois que X monte au créneau. Le réseau social a poursuivi le groupe de défense des consommateurs Center for Countering Digital Hate (un juge a finalement rejeté cette affaire) ainsi que l'organisation non gouvernementale américaine de surveillance des médias Media Matters pour diffamation, après que le groupe a publié un rapport qui, selon le réseau social X, présentait *« de manière inexacte la quantité de discours haineux que les utilisateurs rencontrent sur sa plateforme. »* Ce procès est prévu pour l'année prochaine. — ***C. Pe.***

IA : les acteurs du jeu vidéo en grève à Hollywood

JEUX VIDÉO

Depuis le 26 juillet, les doubleurs et les artistes du secteur se mobilisent contre l'utilisation abusive de l'intelligence artificielle (IA) par les géants de l'industrie.

Elie Pillet

Après les acteurs de cinéma et les scénaristes en 2023, Hollywood est à nouveau le théâtre de contestations salariales. Depuis le 26 juillet 2024, des comédiens employés par l'industrie du jeu vidéo se rebellent contre la montée de l'IA dans le secteur du divertissement. La grève a été lancée par la Screen Actor Guild-American Federation of Television and Radio Artists (SAG-AFTRA), syndicat qui regroupe environ 160.000 membres. Les militants dénoncent la course à l'IA et aux profits des mastodontes du jeu vidéo.

La mobilisation intervient après l'échec de dix-huit mois de négociations avec les plus grandes sociétés du secteur, dont Activision Productions, Electronic Arts et Epic Games.

> La mobilisation intervient après l'échec de dix-huit mois de négociations.

Si la SAG-AFTRA a passé des accords durant cette période avec d'autres géants du divertissement pour protéger la propriété intellectuelle de ses membres, les négociations avec les sociétés de jeu vidéo sont au point mort. En cause : les augmentations de salaires proposées par les studios ne s'appliquent qu'aux acteurs et doubleurs travaillant pour les séries ou le cinéma. Les professionnels de la « motion capture » notamment ne seraient pas concernés.

Proposition insuffisante

La SAG-AFTRA a bien conclu des accords avec des studios, des maisons de disques et d'autres employeurs afin de prévoir un consentement préalable et une rémunération équitable dans le cas d'une duplication par l'IA des productions ou de la performance d'un artiste.

Audrey Cooling, la porte-parole des producteurs de jeux vidéo, a expliqué à Reuters que les entreprises du secteur ont offert des garanties à leurs salariés concernant l'IA.

Si l'industrie vidéoludique doit générer 189 milliards de dollars en 2024 (173 milliards d'euros) d'après les prévisions, les doubleurs de jeu vidéo gagnent bien moins que ceux travaillant pour Hollywood. Les sociétés ont donc proposé une augmentation significative des salaires pour les artistes représentés par la SAG-AFTRA dans les jeux vidéo.

Une mesure qui ne suffit pas pour le syndicat, puisque certains artistes qui travaillent pour l'industrie des jeux vidéo et couverts par la convention collective sont exclus de la proposition. ■

Fonds fermés : H2O propose 250 millions d'euros de dédommagement aux investisseurs

FONDS

L'accord conclu entre la société de gestion et le gendarme financier britannique met un terme à l'enquête de l'autorité.

L'association des porteurs piégés dans ces fonds trouve le montant du dédommagement choquant.

Laurence Boisseau* et *Sophie Rolland

H2O AM, l'ancien affilié de Natixis Investment Managers qui défraie la chronique depuis 2019, a trouvé un accord avec la Financial Conduct Authority (FCA) britannique. Le gendarme des marchés anglais n'inflige pas d'amende à la société de gestion. En revanche, cette dernière s'est engagée à verser 250 millions d'euros de dédommagement aux investisseurs dont l'argent est bloqué dans des fonds fermés depuis 2020. Elle renoncera à 320 millions d'euros qui correspondent aux frais de gestion qu'elle aurait pu percevoir au titre de ces fonds, auxquels s'ajoutent ses propres investissements dans ces fonds. Surtout, elle devra renoncer à son agrément au Royaume-Uni avant la fin de l'année. « *H2O poursuivra son recentrage sur le continent entamé après le Brexit. Seule une entité non régulée consacrée au back-office subsistera au Royaume-Uni* », indique un porte-parole de la société de gestion.

H2O AM est soulagée. La star déchue de la gestion londonienne, qui a déjà remboursé 229 millions d'euros à des porteurs de parts de fonds, est enfin fixée sur le prix à payer pour sa gestion désastreuse. Cette dernière l'a conduit à des investissements dans des obligations illiquides du groupe Tennor, lié à l'homme d'affaires allemand Lars Windhorst. Surtout, la FCA abandonne toutes les poursuites à son égard en échange de ce que H2O qualifie de « contributions volontaires et significatives », sans que H2O AM ou ses actionnaires ne reconnaissent aucune responsabilité dans cette affaire. La FCA a accusé H2O de « *ne pas avoir fait preuve de la diligence requise pour les investissements liés au groupe de sociétés Tennor, détenu par Lars Windhorst, ou à d'autres sociétés qu'il a présentées, de 2015 à 2019* ». « *Les investissements étaient très risqués et difficiles à vendre* » a-t-elle ajouté. Enfin, le régulateur a constaté « *que H2O n'avait pas mis en place de politiques ou de procédures adéquates et n'avait pas fait preuve de la compétence et de la diligence nécessaires pour gérer les conflits d'intérêts potentiels* ».

Yacht et jet privé

La FCA a identifié plus de 50 cas dans lesquels des employés de H2O ont bénéficié d'avantages qui n'ont pas été correctement déclarés, notamment l'utilisation d'un yacht et d'un jet privé. Enfin, H2O a fourni à plusieurs reprises des informations fausses et trompeuses à l'autorité de régulation en fabriquant de toutes pièces des comptes rendus et des procès-verbaux de réunions.

A la fin de l'année, H2O AM proposera à tous les porteurs des fonds cantonnés de les dédommager en rachetant leurs parts pour un montant total de 250 millions d'euros. Dans les prochaines semaines, seront communiqués au marché de plus amples détails sur les modalités de l'offre qui devrait être ouverte dès début septembre 2024. En complément, toute somme supplémentaire issue d'une éventuelle liquidation des actifs détenus par les fonds cantonnés ou d'amendes recouvrées, sera redistribuée à tous les porteurs. En octobre 2020, ces fonds représentaient plus de 1,6 milliard d'euros, alors que H2O avait déjà procédé à une première dévaluation des actifs d'environ 700 millions.



Regroupés en France dans l'association Collectif des porteurs H2O, les investisseurs lésés réclament un peu plus de 800 millions d'euros d'indemnisation. *Photo Kermalo/RÉA*

En France, H2O AM a écopé d'une addition salée versée au Trésor public. Elle a été condamnée par le juge de l'Autorité des Marchés Financiers à une amende historique de 75 millions d'euros pour avoir investi dans des titres financiers qui n'étaient pas éligibles à l'actif de ses fonds. H2O AM a fait appel de la décision devant le Conseil d'Etat.

Les investisseurs devront renoncer à toute action judiciaire contre le groupe.

Ce dédommagement sera-t-il suffisant pour les épargnants lésés, piégés depuis près de quatre ans. Regroupés en France dans l'association Collectif Porteurs H2O, 9.000 investisseurs, dont de nombreux étrangers et plusieurs institutionnels, réclament 800 millions d'euros d'indemnisation. Fin décembre, ils ont assigné au tribunal de commerce de Paris H2O, mais aussi Natixis IM, qui en détient toujours 23,4 %, le dépositaire Caceis ainsi que les commissaires aux comptes de KPMG.

Pour toucher un bout des 250 millions d'euros, les investisseurs devront renoncer à toute action judiciaire contre le groupe et contre tout tiers en relation aux investissements relatifs aux entités liées à Tennor. Pour l'instant, l'association trouve « *choquant le faible montant du remboursement agréé par la FCA, au regard des pertes réelles des fonds cantonnés, mais aussi des montants de dividendes encaissés par Natixis IM et H20 AM Holding entre 2015 et 2022 dont une grande partie après que le scandale Tennor avait été dévoilé* ». Elle rappelle aussi que cet accord ne concerne que H2O AM et la FCA. « *Cet accord est un leurre de plus de la part d'H2O AM ex-affilié de Natixis IM* […] *Il repose sur des hypothèses unilatérales et des calculs biaisés d'H2O AM* », ajoute-t-elle. ■

Les lanceurs d'alerte désormais payés par la justice américaine

RÉGULATION

Cette initiative, qui a démarré début août, couvre les lacunes des programmes d'alerte déjà existants dans les principales agences fédérales américaines.

Depuis le début du mois d'août, le ministère de la Justice américaine rémunère les bons tuyaux. Cette mesure est la dernière qu'a prise le DoJ (Département de la Justice) sous Biden pour renforcer la répression de la criminalité en col blanc. La récompense offerte aux lanceurs d'alerte peut aller jusqu'à 30 % des cent premiers millions de dollars de l'amende infligée par les autorités américaines à une entreprise fautive puis représenter 5 % au-delà, entre 100 et 500 millions de dollars.

Cette initiative vise à combler les lacunes des programmes d'alerte existants du gouvernement américain et à inciter à la fois les personnes ou les sociétés ayant connaissance d'actes répréhensibles à en informer le gouvernement. Le gendarme des marchés, la Securities and Exchange Commission (SEC), la Commodity Futures Trading Commission (CFTC), l'agence fédérale des Bourses de commerce ou l'Internal Revenue Service, qui collecte l'impôt, ont depuis plus de dix ans leur propre dispositif pour encourager les dénonciations. Mais ce dernier a une portée limitée aux délits dépendant de leur propre juridiction. Ce nouveau programme concerne l'ensemble des fautes professionnelles et financières que le département de la justice poursuit habituellement. « *Nous redoublons d'efforts dans le cadre d'une stratégie qui a fait ses preuves pour débusquer des activités criminelles qui pourraient autrement ne pas être signalées* », a déclaré Lisa Monaco, procureur général adjoint.

Contre la corruption

Avec ce dispositif, le ministère de la Justice veut faire remonter des informations relatives aux abus criminels du système financier américain, aux affaires de corruption à l'étranger et nationale comme les paiements illégaux versés par des entreprises à des fonctionnaires du gouvernement. « *Les dirigeants de l'entreprise doivent désormais faire face à la possibilité de plus en plus forte que, s'ils ne divulguent pas eux-mêmes les fautes commises, un dénonciateur individuel pourrait les devancer* », analyse Lisa Monaco.

Le programme fait l'objet de certaines restrictions : un lanceur d'alerte ne sera rémunéré que s'il ne l'est pas par une autre agence. Le dénonciateur ne touchera pas d'argent s'il est impliqué de manière significative dans la faute elle-même, ou s'il a obtenu l'information dans le cadre de son travail en étant responsable de la conformité ou auditeur interne. A peine entré en vigueur, ce dispositif est critiqué par des lanceurs d'alerte. Stephen Kohn, président du conseil d'administration du National Whistleblower Center (centre national des dénonciateurs) a déclaré que le ministère de la Justice aurait dû adopter une structure de paiement obligatoire plutôt que de laisser les procureurs décider au cas par cas si les dénonciateurs seront payés ou non.

— ***L. Boi.***

Harcèlement sexuel : la division de trading de Citigroup accusée

BANQUE

Une employée de ICAP dit avoir été victime de harcèlement sexuel de la part d'un trader de Citi et a déposé plainte contre les deux entreprises qui ont ignoré ses signalements.

Rachel Cotte

Christine O'Reilly voulait juste travailler à Wall Street. Elle ne s'attendait pas à devoir endurer autant, une fois cet objectif atteint. Employée par l'un des géants du courtage sur les marchés financiers, ICAP, depuis 2014, elle affirme avoir été victime pendant plusieurs années de harcèlement sexuel et de menaces de la part d'un employé de la banque américaine Citi, qui compte parmi les clients de son employeur. La jeune femme de 31 ans a décidé lundi de poursuivre en justice les deux entreprises, qu'elle accuse de n'avoir rien fait pour la protéger, rapporte Bloomberg. Dans sa plainte, elle explique avoir subi à partir de 2020 les avances répétées de Benjamin Waters, un trader du « desk » Delta One de Citi. Outre de nombreux messages graveleux non sollicités et envoyés tard dans la nuit, elle décrit notamment comment il a insisté, après un événement professionnel à Londres, pour prendre un verre dans sa chambre d'hôtel malgré son refus explicite. Le trader aurait aussi répandu de fausses rumeurs selon lesquelles ils avaient eu une relation sexuelle.

« Citi a fermé les yeux »

La jeune femme avait tenté d'alerter un représentant de Citi en 2021, en vain. « *Il est important d'interpeller Citi parce qu'elle a permis que ce comportement se produise et qu'elle a fermé les yeux* », a estimé la plaignante Christine O'Reilly .

La banque, qui s'est abstenue de tout commentaire, assure que les deux employés cités dans la plainte ne travaillent plus pour l'établissement. Christine O'Reilly n'a guère trouvé davantage de soutien auprès de son propre employeur. Pire encore, son interlocutrice, Janie McCathie – également visée par la plainte – l'aurait fortement incitée à tolérer ces avances. La situation a dégénéré en septembre 2023, quand, ne supportant pas d'être une fois de plus éconduit, Benjamin Waters aurait menacé la plaignante de cesser de traiter avec ICAP. Le trader avait en effet le pouvoir d'orienter, ou non, les grosses transactions vers son équipe.

Janie McCathie a alors demandé à la plaignante de débloquer son harceleur sur les réseaux sociaux et de s'excuser auprès de lui, pour le bien de l'entreprise. Elle aurait aussi tenté de la dissuader de dénoncer ces faits. « *J'ai moins de travail à cause de vous et vous voulez aller encore plus loin en le dénonçant à la police… Vous comprenez ce que cela me fait ?* », s'est vu répondre la jeune femme, qui s'est placée en congés depuis son dépôt de plainte. « *Il y a cette idée que vous savez dans quoi vous vous engagez en tant que femme. On attend de vous que vous jouiez le jeu* », déplore-t-elle auprès de Bloomberg. L'affaire intervient alors que l'agence de presse a publié en mars dernier une enquête mettant en lumière la culture « toxique » qui règne au sein de la division trading de Citi. Plusieurs témoignages ont fait état de situations de harcèlement, et plus globalement d'un climat hostile aux femmes, contraintes de subir les remarques répétées de certains collègues. ■



Ces pratiques sont contraires à une loi américaine qui impose aux conseillers en investissement d'agir dans l'intérêt de leurs clients.

Graeme Sloan/Sipa USA/Sipa

La SEC soupçonne des banques d'avoir dupé des clients

PLACEMENT

Wells Fargo et Morgan Stanley auraient versé à leurs clients des taux d'intérêt dérisoires, très éloignés de ceux fixés par la Fed.

Les banques auraient empoché la différence.

Laurence Boisseau

Des milliards d'intérêts perdus et des clients escroqués. La Securities and Exchange Commission (SEC) américaine soupçonne de grandes institutions financières américaines d'avoir utilisé des liquidités inutilisées de leurs clients pour réaliser des investissements plus rentables, sans les en informer, et d'avoir empoché la différence. Une pratique qui est qualifiée de « cash sweep » ou de « balayage de trésorerie » en français. Parmi elles, des banques et des sociétés de conseil en investissement comme Wells Fargo, Morgan Stanley, Bank of America ou Ameriprise.

Lundi, Morgan Stanley a reconnu que le gendarme boursier américain lui avait bien demandé, depuis avril, de lui fournir des informations. La banque fait, par ailleurs, l'objet de deux actions en justice de la part d'épargnants qui s'estiment lésés.

Des taux d'intérêt anémiques

Aux yeux des régulateurs, les taux d'intérêt anémiques versés dans certains cas par des sociétés de gestion de patrimoine ou de fortune à leurs clients pour rémunérer le cash figurant sur ces comptes sont devenus problématiques. Ils s'avèrent très inférieurs aux rendements payés aux banques sur la base des taux d'intérêt à court terme fixés par la Réserve fédérale, qui sont passés de près de zéro début 2022 à plus de 5 % aujourd'hui.

Ces pratiques sont contraires à une loi américaine de 1940, qui impose aux conseillers en investissement d'agir au mieux dans l'intérêt de leurs clients. En l'occurrence, les banques auraient dû informer leurs clients qu'ils pouvaient obtenir des placements plus rémunérateurs en plaçant leurs liquidités inutilisées sur d'autres comptes.

« *Il s'agit d'un important transfert de richesse du client vers la banque* », a déclaré Robert Finkel, associé principal de Wolf Popper, qui a intenté une action en justice en février contre Morgan Stanley au nom de ses clients. Les banques américaines ont nettement profité de la hausse des taux, au détriment de leurs clients.

Un stratagème préjudiciable aux clients

Rien qu'en 2023, Morgan Stanley a généré plus de 8 milliards de dollars de revenus d'intérêt grâce à l'écart entre les taux versés aux clients et les taux plus élevés obtenus par la banque en prêtant les fonds déposés.« *Alors que cette croissance était et continue d'être très lucrative pour Morgan Stanley et ses filiales, le stratagème de Morgan Stanley était et continue d'être extrêmement préjudiciable à ses clients* », ont fait valoir des plaignants. Wells Fargo, qui ne rémunérait ces liquidités qu'à hauteur de 0,5 %, a récemment augmenté ce taux. La banque a chiffré l'impact de cette hausse et a estimé que cela réduirait ses revenus d'intérêt de 350 millions de dollars cette année. ■

Le Delaware avantage les actionnaires pour éviter une fuite des entreprises

GOUVERNANCE

Une nouvelle loi va permettre aux actionnaires des sociétés constituées dans cet Etat de contourner les conseils d'administration.

Controversé, ce texte va bouleverser les pratiques.

Début août, le Delaware a modifié son droit des sociétés : un événement extrêmement rare dans cet Etat qui a construit sa réputation sur la prévisibilité et la stabilité juridique. Ces changements reflètent un bouleversement radical dans la législation de celui qui est depuis plus de trente ans la destination préférée des sociétés : 70 % des groupes cotés à Wall Street y ont leur siège social.

La nouvelle loi, entrée en vigueur le 1er août, remet en cause les règles de bonnes pratiques de gouvernement d'entreprise : elle affaiblit les conseils d'administrations au profit des actionnaires influents. Désormais, les accords ou pactes d'actionnaires conclus pour transférer le pouvoir des administrateurs à des investisseurs importants (très souvent des sociétés de capital-investissement) sont autorisés par la loi. Ces accords n'ont plus besoin d'être approuvés au préalable par l'assemblée générale (AG) des actionnaires. Et peu importe qu'ils concernent des décisions sur des questions essentielles pour la société comme une fusion, un rapprochement, la recapitalisation des fonds propres, ou la taille et la composition du conseil.

Beaucoup d'inquiétude

Cette loi répond en fait à une décision rendue par la cour de la Chancellerie du Delaware le 23 février dernier. Saisie par le fonds de pension des pompiers de West Palm Beach, la justice avait alors invalidé un accord conclu entre la banque d'investissement Moelis & Co et son fondateur Ken Moelis. Ce dernier était autorisé à prendre seul des décisions importantes sans tenir compte de l'avis des administrateurs, alors qu'il ne détenait que 10 % du capital. Le juge Travis Laster avait conclu que cet accord violait un principe fondamental de la loi du Delaware, selon lequel les administrateurs doivent gérer l'entreprise avec discernement dans l'intérêt de tous les investisseurs. Cette décision a suscité de l'inquiétude chez les grands groupes domiciliés au Delaware. Et pour cause, ces accords sont très courants. 20 % des entreprises qui sont entrées à Wall Street depuis peu, l'ont fait après avoir signé de telles conventions afin de préserver le contrôle du fondateur. En cas de litige, ces accords risqueraient-ils d'être invalidés par la cour ?

> Cette loi répond à une décision rendue par la cour de la Chancellerie du Delaware le 23 février dernier.

> La polémique arrive au mauvais moment.

La polémique arrive au mauvais moment. Cette même cour de la Chancellerie a, début février, annulé un plan de rémunération gigantesque de 56 milliards de dollars en faveur d'Elon Musk (plan validé à nouveau, en juin, par l'AG des actionnaires de Tesla). Furieux, le milliardaire avait alors fait beaucoup de bruit autour de la décision de la juge Kathaleen McCormick. « *N'installez jamais le siège de votre société au Delaware* », avait-il alors martelé sur X (ex-Twitter), le réseau social qu'il a racheté, avant de décider de déménager le siège de l'entreprise vers le Texas.

Une balle dans le pied

Et si d'autres groupes faisaient de même ? Des grands cabinets d'avocats, souvent au service des sociétés de capital-investissement, n'ont pas eu de mal à convaincre le Parlement du Delaware et son gouverneur, John Corney, qu'il était nécessaire de mettre un terme à l'incertitude juridique créée par la cour de la Chancellerie, en rattrapant « ce faux pas » par une loi. Ils arguaient que le Delaware allait perdre de son attractivité. De leur côté, les professeurs de droit craignent que le Delaware ne se soit tiré une balle dans le pied. Ils avancent que les fondements du droit du Delaware, bâtis sur la stabilité des règles et une jurisprudence prévisible, ont été bafoués. Selon eux, cette loi aurait remis en cause un vieux principe et impliquerait de lourdes conséquences, qui n'ont pas encore toutes été appréhendées.
— ***L. Boi.***

En Italie, la « renaissance » de Monte dei Paschi

BANQUE

La plus vieille banque du monde était au bord de la faillite il y a quelques années.

Portée par la hausse des taux, elle a vu son bénéfice bondir au premier semestre, après avoir dépassé ses objectifs avec deux ans d'avance.

Olivier Tosseri
— Correspondant à Rome

Il y a trois ans, c'était une institution au bord de la faillite. Aujourd'hui, ses dirigeants vantent une véritable « *renaissance* ». « *Nous sommes redevenus une banque normale* », s'est réjoui l'administrateur délégué de Banca Monte dei Paschi di Sienna (BMPS), Luigi Lovaglio, en présentant, mardi, les résultats du premier semestre, bien supérieurs aux attentes des analystes. Soutenu par un environnement toujours aussi favorable, le bénéfice net a bondi de 87 % au cours des six derniers mois pour s'établir à 1,16 milliard d'euros. Les commissions bancaires, en recul l'an dernier sont reparties à la hausse au premier semestre, alimentant une hausse de près de 10 % des revenus sur la période, à 2,03 milliards d'euros.

Pour l'année en cours, la banque toscane a confirmé sa prévision d'un bénéfice avant impôts de 1,3 milliard d'euros, mais a relevé ses objectifs pour les années suivantes. « *Quand j'ai pris les rênes de la banque il y a trois ans* [...], *on parlait surtout de l'héritage du passé* », se rappelle Luigi Lovaglio. Depuis, la plus vieille banque au monde a repris en mai dernier les versements de dividendes, et compte reverser 950 millions d'euros à ses actionnaires au titre de l'exercice 2024.

Fort de ces bons résultats et du dépassement des objectifs pourtant fixés pour 2026, le groupe a présenté un nouveau plan stratégique pour 2028, avec un objectif de revenus de 4 milliards d'euros à cet horizon. Pour franchir ce seuil, l'accent sera mis sur les activités de prêts aux familles et aux PME/PMI. La banque compte également investir 500 millions d'euros dans la modernisation de ses infrastructures technologiques et créer 800 nouveaux emplois, en particulier dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Dans le cadre de ce nouveau plan stratégique, BMPS prévoit de céder sa filiale française. Ses dirigeants ont indiqué qu'une cession pourrait intervenir « *avant la fin de l'année* ». Le groupe italien est présent dans l'Hexagone depuis février 1990, notamment à Paris, Marseille, Nice et Lyon. La filiale compte trois pôles d'activités qui s'adressent aux particuliers, entreprises et professionnels de l'immobilier, et employait 139 personnes à fin 2023. Interrogé sur un éventuel rachat de la part de 50 % de l'assureur français AXA dans leurs filiales communes d'assurance-vie et dommages, dont l'accord court jusqu'en 2027, Luigi Lovaglio a par ailleurs estimé qu'une telle option « *aurait un impact positif* » sur le nouveau plan stratégique, sans toutefois en dire plus sur ses réelles intentions.

Un futur à définir

Ces résultats semestriels et les projections ambitieuses pour 2028 entérinent la fin du chemin de croix de l'établissement siennois. Au bord d'une faillite retentissante, BMPS avait dû être renflouée en 2017, à hauteur de 5,4 milliards d'euros, par l'Etat italien qui en était alors devenu le principal actionnaire avec 64 % du capital. Les différentes augmentations de capital qui se sont succédé ont fait gonfler la facture du sauvetage de la banque à environ 20 milliards d'euros.

Rome, qui doit se retirer du capital de BMPS d'ici à 2026 afin de satisfaire aux exigences de la Commission européenne, a jusqu'ici échoué à trouver un repreneur. Après l'échec en octobre 2021 de ses négociations avec la deuxième banque italienne UniCredit et le refus de Banco BPM de fusionner pour constituer un troisième pôle bancaire transalpin le gouvernement italien s'est tourné vers les marchés. Il a cédé 25 % du capital de la banque l'automne dernier aux investisseurs. Les syndicats ont salué « *les résultats significatifs obtenus grâce aux sacrifies des salariés. Ils permettent de reconsidérer l'hypothèse d'un destin indépendant pour BMPS* ». ■

en bref



Reuters

La banque centrale chinoise n'achète plus d'or depuis trois mois

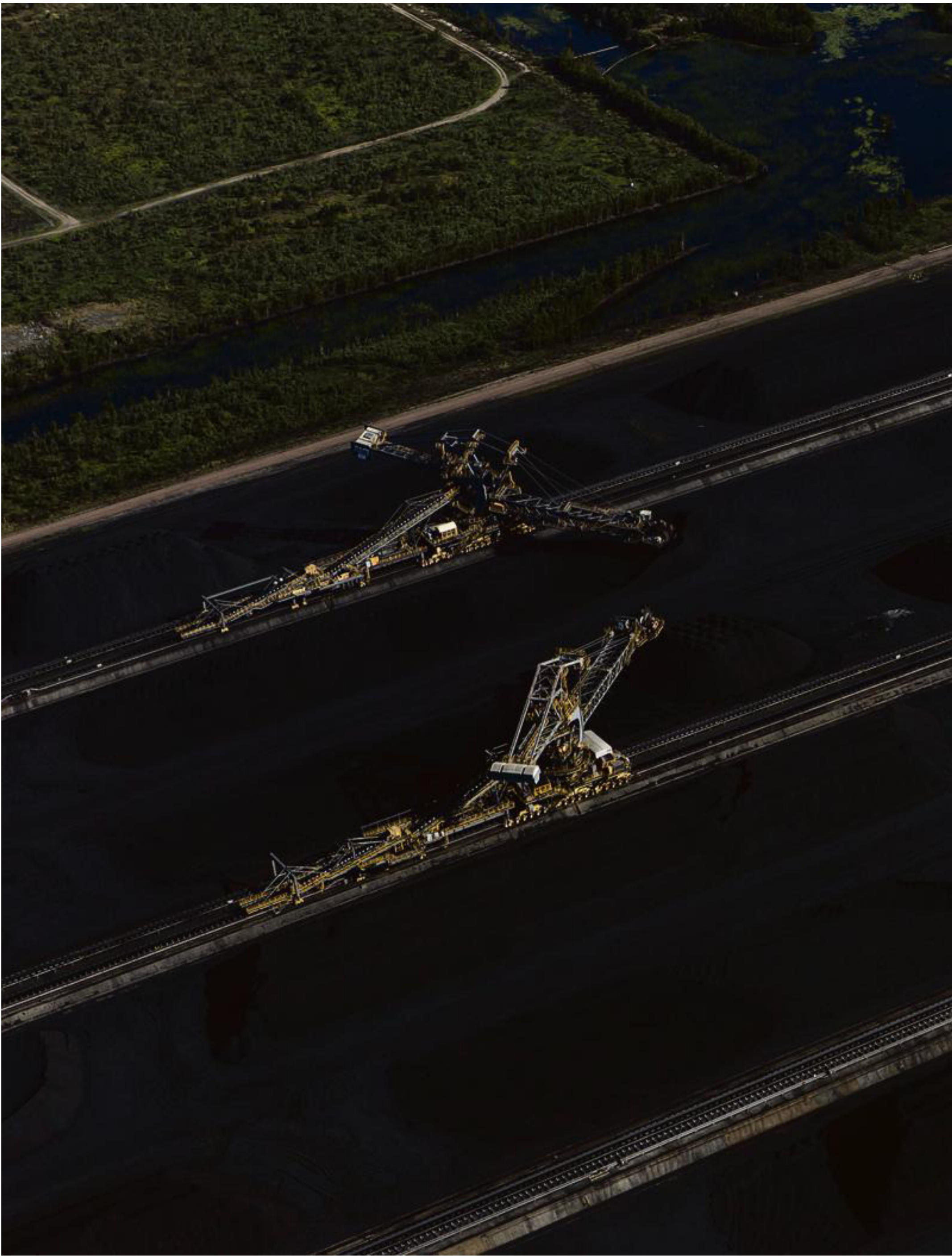
MATIÈRES PREMIÈRES Pour le troisième mois consécutif, la Banque Populaire de Chine (PBOC), n'a pas acheté d'or. Le métal précieux, qui avait atteint un record en juillet, progresse de près de 18 % cette année et de 25 % sur les 12 derniers mois. La PBOC diversifie ses réserves (les plus importantes au monde pour une banque centrale) autour de 3.220 milliards de dollars, en les investissant sur les obligations étrangères et sur certains actifs comme l'or. Elle en détient près de 2.184 tonnes.

Glencore pas encore prêt à tourner la page du charbon

MATIÈRES PREMIÈRES

Glencore avait annoncé son intention de se scinder pour isoler les activités liées au charbon et se recentrer sur les métaux de la transition.

Après avoir consulté ses actionnaires, il y a finalement renoncé.



David Maurice Smith/Nyt-redux-re

Rio Tinto et Anglo American, les concurrents de Glencore se sont déjà désengagés du charbon.

Glencore gardera finalement ses activités liées au charbon. C'est un pas en arrière pour le géant du négoce de matières premières. Après le rachat pour près de 7 milliards de dollars des activités de charbon métallurgique du canadien Teck Resources, en fin d'année dernière, il avait annoncé son intention de les regrouper avec les siennes, avant de scinder le groupe en deux pour isoler les activités liées au charbon et se recentrer sur les métaux tirés par la transition énergétique et écologique. Cette scission devait intervenir dans les deux ans suivant le bouclage de l'opération.

Mais le groupe situé dans le canton suisse de Zoug, a finalement estimé que conserver ces activités était *« la voie optimale »* pour créer de la valeur pour ses actionnaires. Dans un communiqué publié en marge de ses résultats semestriels, Glencore explique que le conseil d'administration a pris sa décision après avoir consulté les actionnaires et évalué *« les risques et opportunités »*.

Désengagement

« Je suis convaincu que c'est la bonne décision », a déclaré Gary Nagle, le directeur général, lors d'une conférence téléphonique. Il a expliqué que le choix avait été soutenu par une *« écrasante majorité »* des actionnaires consultés, ces derniers représentant environ les deux tiers des droits de vote. Le groupe ne ferme toutefois pas définitivement la porte. *« Le conseil d'administration conserve l'option de considérer une scission de tout ou partie de cette activité à l'avenir si les circonstances changent »*, lit-on dans le communiqué de presse.

La séparation un temps envisagée entre d'un côté, les activités liées au charbon thermique (pour produire de l'électricité) et métallurgique (pour fabriquer de l'acier), et de l'autre, les métaux de la transition comme le cuivre, le nickel ou le cobalt, aurait constitué un véritable revirement stratégique pour le groupe. Ses grands concurrents Rio Tinto ou Anglo American se sont, eux, déjà désengagés du charbon. Glencore, lui, assume d'acheter des mines de charbon, de les exploiter jusqu'à leur fermeture et affirme réinvestir le cash généré par ces actifs, polluants mais lucratifs, dans les métaux de la transition. Cette stratégie lui vaut des critiques récurrentes de la part de militants écologistes, mais aussi d'une partie des investisseurs. De plus en plus de fonds excluent purement et simplement tout investissement lié au charbon. Depuis 2020, le groupe est notamment placé sur la liste d'exclusion du fonds souverain de Norvège, le plus gros du monde.

Un autre facteur explique sans doute la réticence de Glencore à renoncer au matelas de cash que lui procurent ses activités dans le charbon. Le secteur est en pleine effervescence depuis l'échec du rachat d'Anglo American par BHP, une transaction à 49 milliards de dollars. Dans le cadre d'une éventuelle opération de fusion-acquisition, un Glencore amaigri aurait une puissance de feu bien moindre et aurait plus de mal à rivaliser avec ses plus grands concurrents. *« L'échelle est importante dans ce secteur »*, a déclaré Gary Nagle.

Le groupe minier coté à la Bourse de Londres n'envisage pas pour l'instant de migrer vers New York, où les valorisations sont souvent plus élevées. Son directeur général a toutefois remarqué qu'il ne s'interdisait pas d'y réfléchir en cas de changements fondamentaux et si cela devait devenir plus adapté.

Le groupe a subi une perte nette de 233 millions de dollars, au premier semestre, contre un bénéfice net de près de 4,6 milliards de dollars, à la même période un an plus tôt. Ses résultats ont été plombés par des amortissements et dépréciations d'actifs pour environ 1,7 milliard de dollars, notamment liés à des activités dans le charbon en Afrique du Sud et le désengagement de la mine de nickel de Koniambo en Nouvelle-Calédonie. **— *L. M.***

Lire « Crible »
Page 24

La banque ABN Amro peine à justifier le départ de son patron

BANQUE

Mercredi, le groupe néerlandais publiait ses résultats trimestriels, moins d'une semaine après l'annonce du départ surprise de son directeur général, Robert Swaak.

Romain Gueugneau

L'annonce avait pris de court les analystes financiers, les journalistes et les observateurs en général du secteur bancaire. En fin de semaine dernière, le géant néerlandais ABN Amro annonçait le départ surprise de son patron, Robert Swaak, en poste depuis avril 2020. Le banquier de 63 ans venait de voir son mandat de quatre ans reconduit en avril dernier, jusqu'en 2028. Il devrait rester en poste jusqu'au premier semestre de l'année 2025, alors que la quête d'un successeur a été lancée par le conseil de surveillance, présidé par Tom de Swann.

Le sujet était logiquement au centre des discussions lors de la présentation des résultats trimestriels du groupe, ce mercredi. Le futur ex-patron a été pressé de questions de la part des analystes et des journalistes sur le sujet, comme l'a rapporté l'agence Bloomberg. *« Ce que je peine à comprendre, c'est pourquoi cette décision de quitter votre poste n'a pas été prise et annoncée plus tôt »*, s'est étonné un analyste de la banque ING lors de la conférence téléphonique.

« Dans le meilleur intérêt de la banque »

En guise de réponse à cette question, comme aux autres qui furent posées par les journalistes, Robert Swaak s'est contenté de dire que la première moitié de l'année 2025 serait *« le bon moment »* pour lui de partir. Ajoutant que ce départ, un an à peine après le début de son second mandat, serait *« dans le meilleur intérêt de la banque »*, sans élaborer davantage.

Lors de l'annonce de son départ, jeudi dernier, l'ancien consultant de PricewaterhouseCoopers n'avait guère été plus précis. *« Quand on m'a demandé de servir pour un deuxième mandat l'année dernière, j'envisageais déjà la possibilité de préparer la transition avec mon successeur, au bon moment, avant la fin de mon mandat. Maintenant que la banque entre dans une nouvelle phase stratégique, le conseil de surveillance peut se donner l'opportunité de trouver un nouveau dirigeant »*, avait commenté Robert Swaak, cité dans un communiqué.

Le directeur général d'ABN Amro a pourtant réussi la mission qui lui avait été confiée il y a quatre ans : stabiliser la banque, dont l'Etat néerlandais est l'actionnaire majoritaire depuis son sauvetage en urgence en 2008, et commencer à faire évoluer son modèle pour se concentrer sur les activités pour les particuliers et les entreprises.

Recentrage stratégique

En quatre ans, la banque située à Amsterdam s'est recentrée sur son marché domestique et sur les pays du nord-ouest de l'Europe. Elle a réduit son exposition aux métiers risqués en banque d'investissement, comme le trading et le financement de matières premières, et supprimé de nombreux postes à New York. ABN Amro a aussi poussé les feux dans la gestion de fortune, un métier à la fois rentable et stable, en rachetant, en mai dernier, la banque privée allemande Hauck Aufhäuser Lampe pour 672 millions d'euros au conglomérat chinois Fosun.

La transformation a porté ses fruits. Depuis deux ans, la banque profite de la remontée des taux, qui vient doper ses résultats. Au deuxième trimestre, le bénéfice net s'élevait à 642 millions d'euros, un niveau supérieur aux attentes des analystes financiers. Et le groupe en a profité pour relever ses prévisions pour l'année 2024 en matière de revenu net d'intérêt (6,4 milliards d'euros). L'action bondissait de près de 6 % mercredi, à la Bourse d'Amsterdam. ■

> « Maintenant que la banque entre dans une nouvelle phase stratégique, le conseil de surveillance peut se donner l'opportunité de trouver un nouveau dirigeant. »
> **ROBERT SWAAK**
> patron d'ABM Amro

La Banque du Japon temporise et ramène le calme sur les marchés mondiaux

BOURSE

Les grandes places boursières mondiales ont poursuivi leur rebond, soulagées après que le vice-gouverneur de la Bank of Japan (BoJ) a indiqué que la banque centrale ne toucherait pas à son taux directeur tant que les marchés seraient instables.

Florian Maussion

Les marchés mondiaux ont poursuivi leur rebond mercredi. La Bourse de Tokyo a fini dans le vert pour une deuxième séance consécutive après son plongeon de lundi. Le Nikkei a pris 1,19 % et le Topix, plus large, 2,26 %. Les grands indices européens ont eux aussi terminé la séance en forte hausse. Le CAC 40 s'est apprécié de 1,91 %, le FTSE 100 de 1,75 % et l'EuroStoxx 50 de 2,03 %. Wall Street semblait plus timorée : à la mi-séance américaine, le Nasdaq évoluait à l'équilibre, le S&P 500 prenait 0,4 %.

Cet élan d'optimisme a été provoqué par des déclarations du vice-gouverneur de la Banque du Japon (BoJ). Dans un discours devant des chefs d'entreprise du nord du pays, celui-ci a lancé que l'instance ne procéderait pas à de nouvelles hausses de son principal taux directeur tant que les marchés seraient instables. *« La banque doit maintenir le taux actuel pour le moment, compte tenu de l'extrême volatilité des marchés domestiques et internationaux, a-t-il souligné. La situation de l'économie japonaise fait que nous ne risquons pas de prendre du retard en ne relevant pas le taux directeur à un rythme régulier. »*

> La Bourse de Tokyo a terminé dans le vert mercredi pour une deuxième séance consécutive.

Cette déclaration visait à rassurer des marchés secoués de toutes parts depuis la décision de la BoJ, le 31 juillet, de relever son principal taux directeur à 0,25 %, à son plus haut depuis 2008. *« Si les perspectives d'évolution de l'activité économique et des prix se réalisent, la Banque continuera d'augmenter ce taux »*, avait-elle promis.

Cette détermination affichée avait accéléré la remontée du yen et hâté le débouclage des « carry trades » en devise japonaise, ces stratégies de portage devenant bien moins rentables. S'était ajoutée la crainte d'une récession aux Etats-Unis, alimentée par des chiffres de l'emploi de juillet décevants.

Vent de panique

Déjà fortement secouée en fin de semaine dernière, la Bourse de Tokyo a vécu lundi sa pire journée depuis le krach d'octobre 1987, le Nikkei et le Topix perdant plus de 12 %. Le vent de panique qui s'est emparé de Wall Street dans la foulée a fait plonger le Nasdaq et le S&P 500 de plus de 3 %, tandis que le VIX l'indice de volatilité sur les marchés américains s'envolait à des niveaux inédits depuis le krach du Covid.

Depuis, la situation s'est apaisée, Kabuto-Cho reprenant même, mardi, la moitié de ses pertes de la veille. Mais la tension reste forte sur les marchés, et d'éventuelles répliques du séisme du début de semaine ne sont pas exclues. ■

euronext

SÉANCE DU 07 - 08 - 2024
CAC 40 : 7266,01 (1,91 %) NEXT 20 : 10581,93 (1,77 %)
CAC LARGE 60 : 7822,87 (1,90 %)
CAC ALL-TRADABLE : 5390,87 (1,88 %)
DATE DE PROROGATION : 27 AOÛT

A : Indicateur acompte, solde ou total du dividende. **BPA** : Bénfice par action. **PER** : Price Earning Ratio. Les plus hauts et plus bas ajustés sont sur l'année civile. Les valeurs classées par ordre alphabétique sont regroupées en trois classes de capitalisation signalées par les lettres **A** pour les capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros, **B** pour les capitalisations comprises entre 1 milliard d'euros et 150 millions d'euros et **C** pour les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros. ■ : Valeurs de l'indice CACNext20. ◆ : Valeurs de l'indice CACLarge60. ▲ : Valeurs de l'indice CACMid60. △ : Valeurs de l'indice CACSmall. Les bénéfices par action : source FacSet JCF Estimates.

CAC 40

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV	OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
ACCOR (AC) ◆ A FR0000120404 05/06/24 1,18	33,33 610769 243.622.860	**33,11** 33,33 32,75	**+ 0,67** -14,33 - 0,06	**- 4,31** 43,74 31,73	 3,56
AIR LIQUIDE (AI) ◆ A FR0000120073 20/05/24 3,2	161,36 674059 578.124.790	**163,58** 164,54 161	**+ 1,41** + 0,07 + 12,73	**+ 2,17** 179,473 150,618	 1,96
AIRBUS GROUP (AIR) ◆ A NL0000235190 16/04/24 2,38	132,92 1331096 792.283.683	**135,98** 136,16 132,74	**+ 2,21** - 0,22 + 3,71	**- 2,72** 172,78 126,66	3,4 40,05 2,06
ARCELORMITTAL (MT) ◆ A LU1598757687 16/05/24 0,2	19,79 2824241 852.809.772	**20,04** 20,16 19,695	**+ 2,53** - 6,75 - 19,61	**- 21,95** 26,95 18,435	
AXA (CS) ◆ A FR0000120628 30/04/24 1,98	31,55 3436313 2.271.523.238	**32,03** 32,25 31,51	**+ 2,3** + 0,22 + 15,86	**+ 8,61** 35,19 29,04	 6,18
BNP PARIBAS (BNP) ◆ A FR0000131104 21/05/24 4,6	58,86 3846128 1.130.810.671	**59,46** 60,06 58,4	**+ 2,82** - 6,6 - 0,15	**- 5** 73,08 53,08	 7,74
BOUYGUES (EN) ◆ A FR0000120503 30/04/24 1,9	30,96 731114 379.236.788	**31,38** 31,41 30,82	**+ 2,05** - 0,41 - 2,73	**- 8,03** 38,26 29,82	 6,06
CAP-GEMINI (CAP) ◆ A FR0000125338 29/05/24 3,4	176,75 356072 172.608.113	**177,5** 178,65 175,55	**+ 0,74** - 7,14 + 9,4	**- 5,96** 227,4 170,15	 1,92
CARREFOUR (CA) ◆ A FR0000120172 28/05/24 0,87	13,55 1823162 677.969.188	**13,815** 13,845 13,55	**+ 2,41** - 2,51 - 23,67	**- 16,6** 16,92 13,14	 6,3
CREDIT AGRICOLE (ACA) ◆ A FR0000045072 29/05/24 1,05	13,03 7002008 3.025.902.350	**13,13** 13,29 12,955	**+ 2,1** - 3,63 + 11,23	**+ 2,16** 15,925 12,118	 8
DANONE (BN) ◆ A FR0000120644 03/05/24 2,1	59,86 1096216 679.553.991	**60,74** 60,84 59,78	**+ 0,93** + 3,72 + 11,51	**+ 3,51** 63,8 56,14	 3,46
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆ A FR0014003TT8 27/05/24 0,23	32,91 1766709 1.338.435.363	**33,54** 33,65 32,84	**+ 1,64** - 6,26 - 11,35	**- 24,18** 48,875 32,25	 0,69
EDENRED (EDEN) ◆ A FR0010908533 10/06/24 1,1	35,21 598963 249.588.059	**36,11** 36,35 35,1	**+ 2,76** -12,03 - 38,13	**- 33,3** 58,76 34,7	 3,05
ENGIE (ENGI) ◆ A FR0010208488 02/05/24 1,43	14,915 8837252 2.435.285.011	**14,97** 15,03 14,815	**+ 0,64** + 4,76 + 3,8	**- 5,96** 16,64 13,07	1,21 12,41 9,55
ESSILORLUXOTTICA (EL) ◆ A FR0000121667 06/05/24 3,95	207,1 428469 457.318.291	**209,6** 210,5 206	**+ 1,26** + 3,61 + 19,42	**+ 15,42** 214,9 172,82	 1,89
EUROFINS SCIENT. (ERF) ◆ A FR0014000MR3 03/07/19 2,45	53,66 560980 190.742.750	**52,76** 54,48 52,4	**- 1,46** +10,08 - 10,15	**- 10,55** 62,1 39,47	 0,95
HERMES INTL (RMS) ◆ A FR0000052292 02/05/24 21,5	1975 68613 105.569.412	**2002** 2010 1960	**+ 2,14** - 5,39 + 4,49	**+ 4,34** 2436 1788,8	 1,07
KERING (KER) ◆ A FR0000121485 02/05/24 9,5	259,1 360293 123.420.778	**260** 260 255,4	**+ 0,58** -22,4 - 49,8	**- 34,84** 438,6 255,4	 3,65
L.V.M.H. (MC) ◆ A FR0000121014 23/04/24 7,5	627,4 365579 500.141.700	**631,4** 635 621,1	**+ 1,53** -11,86 - 22,76	**- 13,93** 886,4 611,5	 1,19
LEGRAND (LR) ◆ A FR0010307819 31/05/24 2,09	91,46 500616 262.245.733	**93,34** 94,56 91,46	**+ 2,64** - 1,23 + 1,86	**- 0,81** 104,9 88,44	 2,24
L'ORÉAL (OR) ◆ A FR0000120321 26/04/24 6,6	384,8 552850 534.955.898	**391** 392,5 382,65	**+ 1,49** - 4,65 - 4,26	**- 13,24** 461,85 374	 1,69
MICHELIN (ML) A FR001400AJ45 22/05/24 1,35	34,17 1755160 714.958.226	**34,15** 34,67 34,08	**+ 0,38** - 2,43 + 18	**+ 5,21** 38,52 30,06	 3,95
ORANGE (ORA) ◆ A FR0000133308 04/06/24 0,42	10,1 8391837 2.660.056.599	**10,145** 10,18 10,025	**+ 0,45** + 3,77 + 0,55	**- 1,54** 11,37 9,192	 4,14
PERNOD-RICARD (RI) ◆ A FR0000120693 17/07/24 2,35	120,9 353798 253.328.748	**122,2** 122,45 120,45	**+ 0,95** - 6,11 - 37,56	**- 23,51** 164,55 119,95	 1,92
PUBLICIS GROUPE (PUB) ◆ A FR0000130577 01/07/24 3,4	91,02 365503 268.723.468	**90,96** 91,34 89,92	**+ 0,58** - 9,72 + 22,65	**+ 8,29** 108,4 83,16	 3,51
RENAULT (RNO) ◆ A FR0000131906 22/05/24 1,85	40,42 1066608 295.722.284	**40,5** 41,74 40,23	**+ 1,45** -19,16 + 6,03	**+ 9,74** 54,54 33,265	 4,57
SAFRAN (SAF) ◆ A FR0000073272 28/05/24 2,2	190,45 678271 427.260.541	**192,6** 193,85 189	**+ 1,69** - 4,89 + 30,29	**+ 20,78** 218,9 156,68	 1,14
SAINT-GOBAIN (SGO) ◆ A FR0000125007 10/06/24 2,1	73,34 1148281 504.005.802	**73,68** 74,38 72,48	**+ 2,56** - 4,73 + 20,35	**+ 10,53** 82,76 61,27	 2,85
SANOFI (SAN) ◆ A FR0000120578 13/05/24 3,76	93,45 1979745 1.268.607.152	**95,25** 95,25 93,15	**+ 2,01** + 4,74 + 1,04	**+ 6,12** 98,25 84,93	 3,95
SCHNEIDER ELECTRIC (SU) ◆ A FR0000121972 28/05/24 3,5	205,85 1087404 575.627.026	**209,35** 210,3 203,95	**+ 3,28** - 8,08 + 30,13	**+ 15,17** 239 171,1	 1,67
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (GLE) ◆ A FR0000130809 27/05/24 0,9	20,455 4190006 812.035.548	**20,5** 20,81 20,27	**+ 1,97** -13,41 - 19,77	**- 14,67** 27,95 19,37	 4,39
STELLANTIS NV (STLAP) A NL00150001Q9 22/04/24 1,32	14,21 4762089 3.023.129.879	**14,242** 14,492 14,03	**+ 0,45** -21,37 - 19,95	**- 32,65** 27,345 14,004	 10,88
STMICROELETRONICS (STMPA) ◆A NL0000226223 24/06/24 0,08	26,835 3497015 911.281.920	**26,84** 27,295 26,52	**+ 0,86** -31,06 - 40,32	**- 40,68** 45,815 25,9	0,23 118,11 0,34
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆ A FR0000051807 28/05/24 3,85	102 168627 60.738.823	**105,2** 106,15 101,3	**+ 3,65** - 6,9 - 16,21	**- 20,33** 153,8 80,76	 3,66
THALES (HO) ◆ A FR0000121329 21/05/24 2,6	145,8 147037 210.210.140	**146,45** 147,25 144,9	**+ 0,79** - 5,46 + 7,53	**+ 9,33** 174,5 131,45	 1,78
TOTALENERGIES (TTE) ◆ A FR0000120271 19/06/24 0,79	59,35 4208443 2.397.679.661	**60,92** 61,32 59,33	**+ 2,85** - 6,79 + 9,9	**- 1,1** 70,11 57,45	 1,3
UNIBAIL-R/WFD (URW) A FR0013326246 14/05/24 2,5	67,12 305029 139.364.104	**66,72** 67,3 66,18	**+ 0,69** -12,3 + 32,12	**- 0,3** 82,16 63,96	 3,75
VEOLIA ENV. (VIE) ◆ A FR0000124141 08/05/24 1,25	27,3 2300087 726.148.514	**27,82** 28,11 27,25	**+ 2,17** - 5,63 + 0,69	**- 2,59** 31,6 26,47	 4,49
VINCI (DG) ◆ A FR0000125486 23/04/24 3,45	101 1186825 588.519.218	**103,7** 104,05 100,85	**+ 3,08** - 1,43 + 0,91	**- 8,8** 120,62 97,44	 3,33
VIVENDI (VIV) ◆ A FR0000127771 30/04/24 0,25	9,276 2524201 1.029.918.125	**9,504** 9,532 9,242	**+ 3,08** - 5,76 + 15,7	**- 1,78** 11,17 9,026	 2,63

SRD — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DATE DÉTACH. COUPON / DIV	OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
AB SCIENCE (AB) △ B FR0010557264	0,987 19447 52.375.019	**0,99** 0,995 0,948	**+ 1,85** -10,65 - 69,68	**- 72,15** 4,465 0,88	
ABC ARBITRAGE (ABCA) △ B FR0004040608 23/04/24 0,1	4,15 30462 59.608.879	**4,175** 4,175 4,08	**+ 1,58** + 1,95 - 29,24	**- 13,11** 4,87 3,58	
ABIVAX (ABVX) △ B FR0012333284	10,7 44157 63.276.925	**10,36** 10,7 10,24	**- 0,77** -16,85 - 37,14	**+ 5,5** 15,42 9,35	
ABIONYX PHARMA SA (ABNX) △ B FR0012616852	1,18 81339 34.931.012	**1,25** 1,27 1,18	**+ 5,93** + 1,96 + 4,17	**- 2,95** 1,482 0,91	
ADOCIA (ADOC) △ B FR0011184241	5,56 29891 15.043.513	**5,62** 5,64 5,36	**+ 4,46** -20,73 - 8,62	**- 51,3** 12,4 5,11	
AÉROPORTS DE PARIS (ADP) ◆ A FR0010340141 10/06/24 3,82	113 116862 98.960.602	**111,7** 113,4 111,7	**- 0,36** - 6,45 - 8,96	**- 4,69** 133,2 109,6	 3,42
AIR FRANCE-KLM (AF) ■ A FR001400J770	7,912 694034 262.769.869	**7,762** 7,916 7,732	**- 0,89** - 7,13 - 47,8	**- 42,89** 13,828 7,412	
AKWEL (AKW) △ B FR0000053027 03/06/24 0,3	9,9 1397 26.741.040	**10,14** 10,64 9,9	**+ 2,42** - 9,79 - 35,74	**- 37,25** 17,44 9,83	 2,96
AYVENS (AYV) ▲ A FR0013258662 31/05/24 0,47	6,085 426245 816.960.428	**5,995** 6,2 5,995	**- 0,58** + 0,93 - 30,81	**- 6,98** 7,51 5,11	 7,84
ALPES (CIE DES) (CDA) △ B FR0000053324 20/03/24 0,91	12,88 38879 50.622.242	**13** 13,02 12,8	**+ 1,09** - 8,58 - 0,46	**- 7,93** 16,28 12,32	 6,15
ALTAREA (ALTA) ▲ A FR0000033219 11/06/24 8	97 4550 21.893.754	**97,5** 98,3 94,3	**- 0,61** + 7,14 + 17,9	**+ 21,88** 111,8 66,8	
ALSTOM (ALO) ■◆ A FR0010220475 17/07/23 0,25	16,98 753730 461.509.585	**17,17** 17,23 16,92	**+ 2,72** + 5,14 - 35,06	**+ 40,97** 19,88 10,66	
ALTAREIT (AREIT) B FR0000039216	450 1 1.750.487	**450** 450 450	 - 15,89	 480 440	
ALTEN (ATE) ▲ A FR0000071946 24/06/24 1,5	95 48698 35.209.501	**97,7** 98,05 94,85	**+ 3,28** - 9,7 - 26,15	**- 27,41** 146,9 92,15	 1,54
AMUNDI (AMUN) ▲ A **EX-DS 15/03/17** FR0004125920 03/06/24 4,1	62,5 116392 204.647.634	**63,2** 63,6 62,45	**+ 2,1** - 1,71 + 15,96	**+ 2,6** 72,35 58,75	 6,49
ANTIN INFRA PARTNERS (ANTIN) ▲A FR0014005AL0 17/06/24 0,39	12,18 7186 179.193.288	**12,22** 12,28 12,14	**+ 1,16** - 0,49 - 20,8	**- 11,32** 17,28 10,1	 3,19
ARAMIS (ARAMI) A FR0014003U94	4,7 30813 82.856.671	**4,93** 4,93 4,7	**+ 2,71** + 7,64 + 20,24	**+ 13,33** 5,03 3,3	
ARGAN (ARG) A FR0010481960 27/03/24 3,15	74,3 6119 25.402.673	**74,8** 74,8 73,6	**+ 1,08** - 1,45 + 9,04	**- 12,21** 86,1 70,7	
ARKEMA (AKE) ■◆ A FR0010313833 17/05/24 3,5	78,15 129997 75.043.514	**79,65** 80,8 78	**+ 2,44** - 5,52 - 17,85	**- 22,67** 104,4 76,7	 4,39
ARTMARKET.COM (PRC) △ C FR0000074783	4,52 345 6.651.515	**4,54** 4,54 4,52	**+ 2,48** + 6,07 - 30,05	**- 10,45** 6,15 4,11	
ASSYSTEM (ASY) B **OPA 24/11/17** FR0000074148 10/07/24 5,5	47,4 9174 15.668.216	**47,5** 48,25 46,75	**+ 0,74** -15,93 + 5,56	**- 4,04** 61,2 44,45	 11,58
ATOS SE (ATO) A FR0000051732 14/05/21 0,9	0,895 1428748 112.136.778	**0,895** 0,95 0,89	**+ 0,38** +23,01 - 88,27	**- 87,3** 7,83 0,637	
AUBAY (AUB) △ C FR0000063737 17/05/24 0,7	35 3645 13.064.446	**35,05** 35,5 35	**+ 0,29** -11,15 - 16,45	**- 15,85** 47,35 33,9	 2
AVENIR TELECOM (AVT) C FR001400CFI7	0,083 283565	**0,095** 0,096 0,083	**+ 11,18** -11,18 - 45,69	**- 17,54** 0,198 0,074	
AXWAY SOFTWARE (AXW) △ B FR0011040500 05/06/23 0,4	21,1 2195 21.633.597	**20,8** 21,1 20,8	**- 0,95** -25,71 - 12,61	**- 21,21** 30,9 20	
BAINS MER MONACO (BAIN) B MC0000031187 10/10/23 1,2	102 102 24.516.661	**101** 102 101	**- 0,98** - 1,94 - 8,6	**- 0,98** 111 93,4	 1,19
BALYO (BALYO) △ C FR0013258399	0,56 1448 34.356.767	**0,582** 0,584 0,56	**- 0,68** +16,63 - 29,2	**- 29,79** 0,839 0,441	
BASTIDE LE CONFORT (BLC) △ C FR0000035370 07/01/22 0,27	19,18 3604 7.358.328	**19,1** 19,32 18,96	**- 0,42** - 4,98 - 31,79	**- 28,73** 28 13,8	
BELIEVE (BLV) ▲ A FR0014003FE9	13,56 3180 100.708.785	**14,34** 14,48 13,56	**+ 2,72** - 4,4 + 43,98	**+ 36,57** 16,92 8,79	
BÉNÉTEAU (BEN) ▲ B FR0000035164 12/06/24 0,73	8,59 76540 82.789.840	**8,79** 8,81 8,55	**+ 3,05** -15,32 - 39,96	**- 29,57** 14,38 7,95	 8,31
BIC (BB) ▲ A FR0000120966 10/06/24 2,85	57,3 15984 42.270.689	**58** 58,2 57,3	**+ 0,87** + 1,22 + 1,31	**- 7,72** 71,5 50,6	 4,91
BIGBEN INT. (BIG) △ C FR0000074072 27/07/22 0,3	2,17 9852 18.538.970	**2,17** 2,175 2,16	**+ 0,7** - 3,13 - 49,83	**- 37,28** 3,88 2,09	
BIOMÉRIEUX (BIM) ▲ A FR0013280286 07/06/24 0,85	96,8 137896 118.361.220	**96,7** 97,6 96,7	**+ 0,31** + 2,93 + 2,7	**- 3,88** 108,9 88,25	 0,88
BOIRON (BOI) △ A FR0000061129 03/06/24 1,35	31,4 609 17.545.408	**31,35** 31,4 31,1	**- 0,48** - 5,71 - 37,55	**- 22,05** 42,8 29,3	 4,31
BOLLORÉ (BOL) ▲ A FR0000039299 25/06/24 0,05	5,54 1865201 2.852.174.816	**5,74** 5,74 5,54	**+ 3,99** - 0,35 + 1,77	**+ 1,5** 6,425 5,28	 0,87
BONDUELLE (BON) △ B FR0000063935 02/01/24 0,25	7,02 19936 32.630.114	**7,07** 7,1 6,84	**+ 1,14** +12,22 - 37,1	**- 35,37** 10,94 6	 3,54
BUREAU VERITAS (BVI) ■◆ A FR0006174348 02/07/24 0,83	27,78 529143 453.871.520	**28,14** 28,14 27,74	**+ 1,74** + 7,08 + 12,56	**+ 23,04** 29,24 22,52	 2,95
CARMILA (CARM) △ C FR0010828137 29/04/24 1,2	16,18 57274 142.441.073	**16,34** 16,38 16,18	**+ 0,74** - 1,21 + 13,95	**+ 4,88** 18 14,72	
CASINO GUICHARD (CO) A FR001400OKR3	3,298 43602 395.740.444	**3,41** 3,443 3,265	**+ 4,41** -12,19 - 98,59	**- 95,65** 80 2,71	
CATANA GROUP (CATG) △ C FR0010193052 05/03/24 0,15	4,7 26917 30.706.178	**4,77** 4,795 4,695	**+ 2,47** + 0,1 - 33,38	**- 16,61** 5,92 4,085	 3,15
CEGEDIM (CGM) B FR0000053506 29/06/22 0,5	12,6 291 14.097.155	**12,6** 12,7 12,55	**+ 0,4** - 5,97 - 40,28	**- 29,45** 18,8 11,3	
CHARGEURS (CRI) △ C FR0000130692 02/05/23 0,54	10,04 1678 24.862.314	**10,32** 10,32 9,98	**+ 2,79** + 1,38 - 4,27	**- 11,64** 13,3 9,14	
CHRISTIAN DIOR (CDI) A **EX D OP 08/06/17** FR0000130403 23/04/24 7,5	583 2912 180.507.516	**587** 594,5 580	**+ 1,47** -13,04 - 24,01	**- 17,03** 832,5 569	 1,28
CLARANOVA SE (CLA) △ B FR0013426004	1,5 96874 57.206.910	**1,5** 1,544 1,482	**+ 0,67** -22,68 - 22,68	**- 29,41** 3,05 1,43	
CLARIANE (CLARI) ▲ A FR0010386334 21/06/23 0,25	1,82 1457443 355.980.761	**1,914** 1,939 1,807	**+ 4,88** -14,48 - 71,73	**- 20,38** 5,45 1,321	
COFACE (COFA) ▲ A FR0010667147 22/05/24 1,3	13,76 244293 150.179.792	**14,03** 14,1 13,74	**+ 3,39** + 2,48 + 5,25	**+ 18,5** 15,95 11,53	 9,27
COVIVIO (COV) ▲ A FR0000064578 19/04/24 3,3	47,3 101768 111.623.468	**47,48** 48,08 47	**+ 1,15** + 2,46 + 14,24	**- 2,47** 51,05 39,54	
DASSAULT AV. (AM) A FR0014004L86 20/05/24 3,37	187,2 50339 78.595.561	**192,2** 192,3 187,2	**+ 3,17** +12,73 + 6,84	**+ 7,25** 212,4 160,9	 1,75
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆ A FR0014003TT8 27/05/24 0,23	32,91 1766709 1.338.435.363	**33,54** 33,65 32,84	**+ 1,64** - 6,26 - 11,35	**- 24,18** 48,875 32,25	 0,69
DBV TECHNOLOGIES (DBV) △ B FR0010417345	0,85 16697 96.498.927	**0,85** 0,854 0,84	**+ 0,12** + 7,19 - 70,89	**- 54,03** 1,896 0,764	
DEEZER SA (DEEZR) 2 FR001400AYG6	1,75 6136 117.054.347	**1,775** 1,775 1,73	**+ 1,72** -14,25 - 23,33	**- 16,47** 2,4 1,64	
DERICHEBOURG (DBG) △ B FR0000053381 14/02/24 0,16	4,572 105983 159.397.489	**4,594** 4,65 4,572	**+ 0,61** + 0,09 - 14,77	**- 9,57** 5,295 3,858	 3,48
DMS (DGM) △ C FR0012202497	0,974 3621 16.120.556	**0,972** 0,974 0,91	**+ 1,25** + 5,19 - 26,92	**- 14,36** 1,37 0,884	
EDENRED (EDEN) ◆ A FR0010908533 10/06/24 1,1	35,21 598963 249.588.059	**36,11** 36,35 35,1	**+ 2,76** -12,03 - 38,13	**- 33,3** 58,76 34,7	 3,05
EIFFAGE (FGR) ■◆ A FR0000130452 20/05/24 4,1	88,36 239670 98.000.000	**90,48** 90,74 88,32	**+ 2,75** - 1,05 - 2,31	**- 6,74** 107,75 84,56	 4,53
EKINOPS (EKI) △ B FR0011466069	3,405 16498 26.994.049	**3,5** 3,5 3,405	**+ 3,4** - 6,42 - 55,81	**- 40,27** 5,94 2,82	
ELIOR (ELIOR) ▲ B FR0011950732 07/04/20 0,29	3,08 404624 253.611.809	**3,032** 3,086 2,996	**- 0,59** + 3,48 + 42,88	**+ 3,41** 3,98 2,136	
ELIS (ELIS) ▲ A FR0012435121 27/05/24 0,43	20,86 243248 235.567.817	**20,8** 20,96 20,66	**+ 0,29** + 0,58 + 12,74	**+ 10,11** 23,58 18,08	 2,07
EMEIS (EMEIS) ▲ A FR001400NLM4	9,998 168431 159.229.058	**10,196** 10,272 9,848	**+ 2,94** -20,34 - 90,95	**- 39,26** 17,979 9,22	
ERAMET (ERA) ▲ B FR0000131757 04/06/24 1,5	70,35 55993 28.755.047	**69,4** 70,4 68,5	**- 0,07** -34,9 - 9,81	**- 2,94** 114,5 58,5	 2,16
ESSO (ES) △ C FR0000120669 08/07/24 15	130 10260 12.854.578	**132,8** 135,6 129,6	**+ 3,27** -22,7 +164,28	**+142,11** 205 48,98	 11,3
EURAZEO (RF) ▲ A FR0000121121 14/05/24 2,42	66,55 61575 76.081.874	**66,8** 67,25 66,05	**+ 1,14** -12,62 + 22,68	**- 7,03** 86,75 63,95	 3,62
EUTELSAT COM. (ETL) ▲ A FR0010221234 17/11/22 0,93	4,432 191507 475.178.378	**4,168** 4,472 4,168	**- 5,96** + 4,83 - 31,78	**- 1,93** 4,96 3,382	
EXAIL TECHNOLOGIES (EXA) △ B FR0000062671 23/06/21 0,32	16,6 7436 17.424.747	**16,88** 16,98 16,44	**+ 2,06** -14,23 - 12,72	**- 12,54** 24,6 15,7	
EXCLUSIVE NETWORKS (EXN) A FR0014005DA7 05/07/22 0,2	22,9 59033 91.670.286	**22,8** 22,9 22,75	 + 4,35 + 20,63	**+ 17,4** 23,7 16,9	
EXOSENS PROM (EXENS) A FR001400Q9V2	20,2 25934 50.782.552	**19,996** 20,2 19,792	**+ 0,49** - 3,42 - 0,02	**- 0,02** 24,945 19,4	
FDJ (FDJ) ▲ A FR0013451333 03/05/24 1,78	34,42 167881 185.270.000	**34,48** 34,52 34,04	**+ 0,41** + 4,99 + 2,38	**+ 4,99** 39,46 30,7	 5,16
PHAXIAM TX (PHXM) C FR0011471135	1,88 5855 60.751.054	**1,86** 1,88 1,86	 - 7,92 - 52,25	**- 59,57** 4,7 1,85	
FNAC DARTY (FNAC) ▲ A FR0011476928 03/07/24 0,45	25,95 7171 27.778.578	**25,7** 26,15 25,6	**- 1,15** -16,83 - 20,29	**- 6,55** 35,95 23,1	 1,75
FONCIÈRE LYONNAISE (FLY) A FR0000033409 18/04/24 2,4	62,8 54 42.950.800	**63,4** 63,4 62,6	**+ 0,96** - 2,16 - 10,2	**- 5,37** 72 62	
FORVIA (FRVIA) ■◆ A FR0000121147 04/06/24 0,5	9,146 1108200 197.089.340	**9,05** 9,532 9,05	**+ 0,44** -20,26 - 58,18	**- 55,68** 21,17 8,72	 5,53
GECINA (GFC) ■◆ A FR0010040865 02/07/24 2,65	91 97603 76.670.861	**93** 93 91	**+ 2,59** + 3,45 - 3,63	**- 15,53** 111,1 85,15	
GENFIT (GNFT) ▲ B FR0004163111	3,81 64069 49.906.483	**3,795** 3,84 3,72	**+ 0,93** - 0,78 + 9,68	**+ 7,2** 5,79 3,025	
GENSIGHT (SIGHT) △ B FR0013183985	0,317 111334 103.800.959	**0,322** 0,332 0,309	**+ 1,42** + 3,38 - 28,56	**- 30,11** 0,598 0,282	
GERARD PERRIER (PERR) B FR0000061459 10/06/24 2,3	91 272 3.973.148	**90,6** 94 90,6	**- 0,44** - 2,16 - 12,04	**- 9,22** 102 87,2	 2,54
GETLINK (GET) ■◆ A FR0010533075 30/05/24 0,55	15,88 1579631 550.000.000	**15,945** 15,96 15,785	**+ 0,41** - 0,87 + 3,07	**- 3,74** 16,89 14,915	 3,45

SRD Suite — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV	OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
GL EVENTS (GLO) △ B FR0000066672 02/07/24 0,7	18,58 17353 29.982.787	**19,02** 19,28 18,58	**+ 2,37** +11,62 + 3,82	**- 3,06** 23,55 16,2	 3,68
GRAINES VOLTZ (GRVO) C FR0000065971 29/03/22 2	 1.480.265		**- 2,16** - 1,3 - 40,42	**- 22,26** 30,6 21,8	
GROUPE CRIT (CEN) △ B FR0000036675 03/07/24 1	61,8 28 11.250.000	**62,4** 62,4 61,8	**+ 0,97** - 6,31 - 18,96	**- 20,61** 79,6 59,8	 1,6
GTT (GTT) ■▲ A FR0011726835 18/06/24 2,51	127,3 70948 37.078.357	**128,8** 130,2 127,1	**+ 1,58** - 0,85 + 16,46	**+ 7,42** 151,1 117,3	 1,95
GUERBET (GBT) △ B FR0000032526 01/07/24 0,5	34 7157 12.641.115	**33,9** 34,2 33,6	**+ 1,5** -10,08 + 64,16	**+ 73,85** 40,25 17,02	 1,48
GUILLEMOT (GUI) △ C FR0000066722 07/06/23 0,25	5,3 7942 15.087.480	**5,54** 5,54 5,26	**+ 4,53** - 7,05 - 17,44	**- 18,41** 7,48 4,405	
ICADE (ICAD) ▲ A FR0000035081 02/07/24 2,42	20,86 86856 76.234.545	**20,76** 20,94 20,42	**+ 1,17** - 4,95 - 42,27	**- 41,59** 35,9 19,36	
ID LOGISTIC (IDL) A FR0010929125	424 2074 6.173.328	**430** 432,5 422,5	**+ 1,9** + 9,97 + 73,04	**+ 40,52** 459,5 298	
IMERYS (NK) ▲ A FR0000120859 21/05/24 1,35	29,46 82978 84.940.955	**29,42** 29,7 29,24	**+ 0,68** -15,56 - 7,72	**+ 3,3** 38,5 24,96	 4,59
INFOTEL (INF) △ C FR0000071797 29/05/24 2	36 1012 6.934.791	**37** 37 36	**+ 3,06** -11,48 - 31,23	**- 30,19** 53,6 33,7	 5,41
INNATE PHARMA (IPH) △ B FR0010331421	1,96 22542 80.967.407	**1,998** 2,015 1,95	**+ 2,46** - 0,1 - 26,14	**- 23,74** 2,8 1,862	
INTERPARFUMS (ITP) ▲ A FR0004024222 26/04/24 1,15	46,5 23366 83.035.884	**46** 46,5 45,9	**- 0,54** +17,8 - 19,3	**+ 0,4** 50,182 37,7	 2,5
INVENTIVA (IVA) △ B FR0013233012	2,1 20817 52.477.188	**2,15** 2,165 2,07	**+ 2,63** -22,38 - 40,11	**- 47,5** 4,44 2,06	
IPSEN (IPN) ▲ A FR0010259150 30/05/24 1,2	103,6 58473 83.814.526	**102,5** 103,7 101,9	**- 0,87** - 7,82 - 11,41	**- 5** 126,7 99,7	 1,17
IPSOS (IPS) ▲ A FR0000073298 01/07/24 1,65	55,6 54361 43.203.225	**56,2** 56,55 55,35	**+ 2,18** - 7,79 + 21,59	**- 0,97** 68,2 53,85	 2,94
JACQUET METALS (JCQ) △ B FR0000033904 03/07/24 0,2	14,96 17196 22.016.467	**14,88** 15,22 14,82	**- 0,27** - 1,98 - 17,43	**- 24,08** 20 14,5	 1,34
JCDECAUX (DEC) ▲ A FR0000077919 21/05/19 0,58	18,2 102744 213.161.658	**18,11** 18,2 17,92	 - 8,49 + 4,8	**- 0,49** 22,36 16,65	
KAUFMAN & BROAD (KOF) △ B FR0004007813 09/05/24 2,4	30,6 13701 19.862.022	**30,6** 30,6 30,2	**+ 2,17** + 8,13 + 21,43	**+ 1,66** 34,4 25,45	 7,84
KLEPIERRE (LI) ■◆ A FR0000121964 09/07/24 0,9	26,5 589546 286.861.172	**26,52** 26,68 26,42	**+ 1,14** + 2,63 + 11,48	**+ 7,46** 27,62 22,69	
LAGARDÈRE (MMB) ▲ A FR0000130213 26/04/24 0,65	21,05 7871 141.133.286	**21,85** 22 21,05	**+ 1,87** + 1,63 + 6,85	**+ 18,88** 23 17,8	 2,98
LDC (LOUP) A FR0013204336 28/08/23 2,7	139 366 17.635.433	**142** 142 139	**+ 2,16** - 2,07 + 11,37	**+ 1,43** 159 125	 1,9
LNA SANTÉ (LNA) △ B FR0004170017 08/07/24 0,6	24,3 159 10.709.416	**24,5** 24,5 24,3	**+ 0,82** - 2 - 17,09	**+ 21,89** 28,4 18,14	 2,45
LECTRA (LSS) △ B FR0000065484 30/04/24 0,36	24,85 8848 37.832.965	**25,2** 25,4 24,85	**+ 1,21** -16,42 - 12,65	**- 19,36** 35,2 24,3	 1,43
LHYFE (LHYFE) B FR0014009YQ1	3,79 3775 47.943.848	**3,815** 3,875 3,74	**+ 2,01** - 6,15 - 43,06	**- 24,31** 5,49 3,445	
LINEDATA SERVICES (LIN) △ B FR0004156297 08/07/24 1,75	71,6 124 4.960.807	**70** 71,8 70	**- 0,29** - 1,13 + 21,95	**+ 25,9** 81,6 55,6	 2,5
LISI (FII) △ A FR0000050353 30/04/24 0,31	25,55 30770 46.538.313	**25,6** 26 25,35	**+ 0,99** + 5,35 + 13,02	**+ 8,47** 29,3 20,85	 1,21
LUMIBIRD (LBIRD) △ C FR0000038242	10,15 904 22.466.882	**10,25** 10,3 10,05	**+ 1,99** -11,64 - 33,01	**- 15,85** 15,48 9,72	
M6-MÉTROPOLE TV (MMT) ▲ A FR0000053225 30/04/24 1,25	11,82 74132 126.414.248	**11,9** 12,02 11,8	**+ 1,54** - 5,41 - 8,25	**- 8,04** 14,96 11,48	 10,5
MAISONS DU MONDE (MDM) △ B FR0013153541 03/07/24 0,06	3,545 13336 39.189.288	**3,45** 3,55 3,45	**- 1,71** -18,25 - 65,05	**- 39,15** 5,73 3,26	 1,74
MANITOU (MTU) △ B FR0000038606 17/06/24 1,35	20,1 8294 39.668.399	**20,1** 20,35 19,9	**+ 1,01** -17,28 - 23,28	**- 13,36** 29 19,7	 6,72
MAUREL ET PROM (MAU) △ B FR0000051070 03/07/24 0,3	5,375 147410 201.261.570	**5,44** 5,44 5,32	**+ 2,55** -11,11 + 39,85	**- 10,67** 6,865 4,7	 5,52
MEDINCELL (MEDCL) B FR0004065605	15,16 47530 29.091.239	**15,7** 15,9 15,02	**+ 4,95** + 6,37 +128,53	**+118,06** 17,5 6,91	
MERCIALYS (MERY) ▲ B FR0010241638 29/04/24 0,99	11,54 204303 93.886.501	**11,56** 11,68 11,54	**+ 0,7** + 5,09 + 46,79	**+ 16,24** 11,87 9,775	
MERSEN (MRN) ▲ B FR0000039620 02/07/24 1,25	30,4 25917 24.418.312	**30,5** 30,9 30,05	**+ 1,16** -12,73 - 26,33	**- 13,35** 40,25 29,1	 4,1
METABOLIC EXPLORER (METEX) △ C FR0004177046	/060524 50.919.133		 - 85,37	**- 68,71** 0,578 0,05	
MONCEY (FIN.) NOM. (FMONC) B FR0000076986 25/06/24 28	8000 6 182.871	**8000** 8000 8000	**- 1,24** +15,11 + 4,58	**+ 4,58** 8650 6550	 0,35
NACON (NACON) B FR0013482791	1,102 34684 105.321.937	**1,13** 1,14 1,1	**+ 2,73** - 0,88 - 38,92	**- 32,25** 1,838 1,05	
NANOBIOTIX (NANO) △ B FR0011341205 13/05/19	4,49 44257 47.133.328	**4,45** 4,566 4,41	**+ 2,58** - 8,81 - 38,96	**- 32,98** 7,93 3,816	
NEOEN (NEOEN) ▲ A FR0011675362 20/05/24 0,15	38,4 214702 152.848.774	**38,34** 38,44 38,26	**+ 0,16** + 0,26 + 37,72	**+ 26,62** 38,54 21,8	 0,39
NEURONES (NRO) B FR0004050250 12/06/24 1,2	40,9 1721 24.278.716	**41,05** 41,25 40,7	**+ 0,37** - 9,18 + 8,89	**- 6,17** 48,15 39,45	 2,92
NEXANS (NEX) ▲ A FR0000044448 21/05/24 2,3	114,8 123678 43.753.380	**117,3** 118,6 114,7	**+ 3,17** + 7,81 + 48,58	**+ 48,01** 120,8 72,1	 1,96
NEXITY (NXI) ▲ A FR0010112524 24/05/23 2,5	9,895 133609 56.129.724	**9,94** 10,13 9,84	**+ 1,69** + 6,2 - 28,9	**- 41,01** 17,19 8,335	
ODET (CIE DE L') (ODET) A FR0000062234 25/06/24 4	1428 432 6.585.990	**1442** 1460 1424	**+ 0,98** + 6,5 - 3,61	**- 0,83** 1626 1294	 0,28
OSE IMMUNO (OSE) △ C FR0012127173	6,95 105620 21.817.777	**6,98** 7,21 6,95	**+ 1,6** + 7,22 +149,29	**+ 63,08** 8,63 3,115	
OVH (OVH) △ A FR0014005HJ9	5,52 59281 188.532.591	**5,58** 5,645 5,46	**+ 2,2** - 6,53 - 45,72	**- 35,23** 11,28 4,43	
PEUGEOT INVEST (PEUG) △ A FR0000064784 19/05/23 1	78,9 3567 24.922.589	**80,1** 80,7 78,2	**+ 2,96** -13,69 - 25,14	**- 21,01** 119,6 76,7	 4,06
PHARMAGEST INT. (PHA) △ A FR0012882389 02/07/24 1,25	45,4 5577 15.174.125	**46,35** 46,65 45,2	**+ 2,77** -13,53 - 40,88	**- 24,14** 67,4 42,95	 2,7
PIERRE & VACANCES (VAC) △ C FR0000073041 19/03/12 0,7	1,3 60211 454.447.336	**1,344** 1,35 1,3	**+ 3,39** - 1,61 - 4,41	**- 13,4** 1,668 1,142	
PLANISWARE PROM (PLNW) A FR001400PFU4	26,35 9148 69.391.000	**27** 27,345 26,35	**+ 2,55** - 1,06 + 68,75	**+ 34,4** 28,595 19,306	
PLASTIC OMNIUM (OPM) ▲ A FR0000124570 25/07/24 0,24	8,68 239623 145.522.153	**8,795** 8,925 8,61	**+ 1,97** - 8,39 - 49,4	**- 26,71** 13,2 8,375	 2,73
POXEL (POXEL) △ C FR0012432516	0,629 1695084 50.547.846	**0,69** 0,74 0,629	**+ 18,56** +42,86 + 18,76	**+ 25,23** 0,898 0,364	
QUADIENT (QDT) △ B FR0000120560 05/08/24 0,65	17,22 25589 34.468.912	**17,46** 17,62 17,08	**+ 2,23** - 9,06 - 8,3	**- 9,16** 23,1 16,34	 3,72
RALLYE (RAL) A FR0000060618 20/05/19 1	/220424 52.925.203		 - 78,38	**- 66,84** 0,169 0,015	
RAMSAY GDS (GDS) A FR0000044471 02/12/14 1,4	14,65 393 110.389.690	**14,7** 14,7 14,65	**- 1,67** - 7,55 - 30	**- 22,63** 19,9 12	
RÉMY COINTREAU (RCO) ◆ A FR0000130395 24/07/24 2	72 39413 51.252.969	**72** 72,6 70,95	**+ 0,28** - 5,64 - 51,37	**- 37,39** 114,9 67,95	 2,78
REXEL (RXL) ■◆ A FR0010451203 15/05/24 1,2	21,56 742480 301.735.000	**21,61** 21,91 21,49	**+ 2,22** -12,72 + 0,23	**- 12,76** 28,88 20,3	 5,55
ROBERTET S.A. (RBT) B FR0000039091 27/06/24 8,5	829 360 2.167.745	**837** 842 828	**+ 0,84** + 1,09 + 1,58	**+ 0,84** 907 762	 1,02
RUBIS (RUI) ▲ A **DIV 2 28/07/17** FR0013269123 14/06/24 1,98	26,6 112004 104.156.127	**27,14** 27,24 26,5	**+ 2,73** - 2,23 + 27,42	**+ 20,62** 34,3 22,5	 7,3
SARTORIUS STED. BIO. (DIM) ▲ A **DIV 6 10/05/16** FR0013154002 02/04/24 0,69	172,65 70950 97.330.405	**176,05** 178,2 172,65	**+ 2,41** +10,86 - 33,74	**- 26,49** 281 139,1	 0,39
SAVENCIA (BH) B FR0000120107 13/05/24 1,4	50,4 292 14.032.930	**50,4** 50,4 50,4	**+ 0,4** - 3,82 - 7,69	**- 8,36** 55,2 48,2	 2,78
SCOR (SCR) ■▲ A FR0010411983 21/05/24 1,8	17,6 706475 179.362.195	**17,8** 17,8 17,44	**+ 2,48** -27,94 - 35,76	**- 32,73** 32,48 17,14	 10,11
SEB (SK) ▲ A FR0000121709 03/06/24 2,62	87,1 39600 55.337.770	**88,1** 88,75 87	**+ 1,67** -13,71 - 13,88	**- 22,04** 120,2 85,1	 2,97
SECHE ENVIRONNEMENT (SCHP) △ B FR0000039109 08/07/24 1,2	96,6 1252 7.857.732	**97,8** 97,8 96,4	**+ 0,83** - 2,78 - 12,37	**- 11,09** 121,4 85,5	 1,23
SERGEFERRARI GROUP (SEFER) △ C FR0011950682 28/06/24 0,12	5,63 4054 12.299.259	**5,75** 5,81 5,61	**+ 2,13** - 4,01 - 48,48	**- 28,66** 8,2 5,38	 2,09
SES-IMAGOTAG (VU) ▲ B FR0010282822 25/06/24 0,3	134,1 13049 15.958.658	**134,3** 135,4 132,2	**+ 0,75** - 7,38 + 12,86	**- 1,1** 175,1 120,2	 0,22
SHOWROOMPRIVÉ (SRP) △ B FR0013006558	0,794 7199 118.902.909	**0,8** 0,806 0,792	**+ 1,01** - 0,25 - 38,18	**- 24,95** 1,17 0,7	
SOITEC (SOI) ▲ A **EX-DS 13/05/16 REGR.1P20** FR0013227113	109,2 66444 35.712.302	**112,8** 113,6 109,2	**+ 4,44** + 2,55 - 36,16	**- 30,28** 164,1 86	
SOLOCAL GROUP (PAJ) B FR0014000609	0,003 113244975 129.505.837	**0,003** 0,004 0,003	**+ 9,68** -96,46 - 97,02	**- 96,13** 0,15 0,003	
SODEXO (SW) ■◆ A FR0000121220 20/12/23 3,1	85,85 184924 147.454.887	**86,4** 86,8 85,35	**+ 0,7** + 9,37 + 23,5	**+ 15,42** 89,4 71,94	 3,59
SOLUTIONS 30 (ALS30) A FR0013379484	1,42 294149 107.127.984	**1,432** 1,444 1,408	**+ 1,49** -10,5 - 49,54	**- 46,29** 2,896 1,3	
SOPRA STERIA GP (SOP) ▲ A FR0000050809 28/05/24 4,65	170,1 38406 20.547.701	**170** 171,2 169	**+ 0,59** -13,44 - 13,92	**- 14,05** 239,6 159,5	 2,74
SMCP (SMCP) △ B FR0013214145	1,88 248431 75.591.187	**1,8** 1,88 1,77	**- 2,7** -10,22 - 71,11	**- 47,37** 3,555 1,77	
SPIE (SPIE) ■▲ A FR0012757854 14/05/24 0,61	33,56 156689 166.907.584	**33,84** 34 33,32	**+ 1,32** - 5,9 + 23,05	**+ 19,58** 38,6 27,32	 1,8
STEF (STF) △ B FR0000064271 30/04/24 5,1	131,4 889 12.850.000	**132,8** 132,8 131,4	**+ 1,22** + 0,91 + 20,51	**+ 16,29** 139,4 112,6	 3,84
SWORD GROUP (SWP) △ B FR0004180578 30/04/24 1,45	32,25 9065 9.544.965	**32,75** 32,75 32,1	**+ 1,87** - 6,03 - 22,58	**- 17,82** 40 31,6	 5,19
SYNERGIE (SDG) △ B FR0000032658 29/06/23 0,8	30,9 541 24.362.000	**31,1** 31,1 30,5	**+ 0,65** - 5,47 - 4,75	**- 11,65** 36,8 29,15	
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆ A FR0000051807 28/05/24 3,85	102 168627 60.738.823	**105,2** 106,15 101,3	**+ 3,65** - 6,9 - 16,21	**- 20,33** 153,8 80,76	 3,66
TERACT (TRACT) B FR001400BMH7	0,724 4696 73.394.562	**0,752** 0,752 0,724	**+ 3,87** +10,59 - 82,22	**- 59,79** 1,885 0,376	
TF1 (TFI) ▲ A FR0000054900 22/04/24 0,55	7,9 58175 211.001.575	**7,93** 8,015 7,775	**+ 0,83** + 0,19 + 5,24	**+ 11,14** 9,17 7,105	 6,94
TFF GROUP (TFF) ▲ B FR0013295789 08/11/23 0,6	37,5 1507 21.680.000	**38,4** 38,4 37,4	**+ 2,13** - 8,57 - 8,35	**- 14,48** 47,5 37	 1,56
THERMADOR GROUPE (THEP) B FR0013333432 12/04/24 2,08	76,7 2092 9.200.849	**76** 76,7 75,6	**+ 2,56** - 6,29 - 3,18	**- 10,06** 90,9 73,2	 2,74
TIKEHAU CAPITAL (TKO) △ A **EX D S 03/07/17** FR0013230612 09/05/24 0,75	22 15701 176.192.916	**22,3** 22,3 22	**+ 1,36** + 0,22 - 0,67	**+ 8,25** 24,45 19,82	 3,36
TRANSGÈNE (TNG) △ C FR0005175080	1,018 5483 101.395.056	**1,018** 1,02 1,008	 - 2,12 - 40,95	**- 25,69** 1,52 1	
TRIGANO (TRI) ▲ A FR0005691656 22/05/24 1,75	103,9 10481 19.336.269	**104,5** 105 103,5	**+ 1,75** - 7,85 - 21,07	**- 29,53** 163,8 99,5	 1,68
UBISOFT ENTERTAINMENT (UBI) ◆ A FR0000054470	17,225 278976 128.399.295	**17,075** 17,315 17,075	**+ 0,15** -13,15 - 39,88	**- 26,11** 24,6 16,34	
VALEO (FR) ■◆ A FR0013176526 28/05/24 0,4	9,172 1290936 244.633.504	**9,46** 9,65 9,172	**+ 4,16** - 8,47 - 51,19	**- 32,02** 14,75 8,842	 4,23
VALLOUREC REG (VK) ▲ B FR0013506730	13,835 318512 229.947.719	**13,675** 13,9 13,63	**+ 0,52** - 6,69 + 16,48	**- 2,5** 18,2 12,785	
VALNEVA (VLA) ▲ B FR0004056851	3,132 193763 139.276.901	**3,16** 3,194 3,07	**+ 2,87** - 1,31 - 52,86	**- 33,05** 4,996 2,93	
VERALLIA (VRLA) △ A FR0013447729 14/05/24 2,15	26,36 109818 120.805.103	**26,52** 26,96 26,26	**+ 1,38** -23,13 - 33,73	**- 23,92** 39 24,98	 8,11
VERIMATRIX (VMX) △ B FR0010291245	0,359 17946 85.535.147	**0,36** 0,37 0,353	 - 1,64 - 47,67	**- 21,4** 0,626 0,33	
VETOQUINOL (VETO) B FR0004186856 04/06/24 0,85	98,2 394 11.881.902	**96,9** 98,2 96,5	**- 0,62** + 2,65 + 4,19	**- 5,37** 110 92	 0,88
VICAT (VCT) △ A FR0000031775 29/04/24 2	30,4 20287 44.900.000	**30,65** 30,85 30,35	**+ 0,82** - 7,96 - 3,62	**- 6,7** 38,4 30,15	 6,53
VIRBAC (VIRP) ▲ A FR0000031577 25/06/24 1,32	335,5 3149 8.458.000	**340,5** 340,5 332,5	**+ 3,03** - 5,68 + 21,17	**- 5,29** 377,5 316,5	 0,39
VIRIDIEN (VIRI) ▲ B FR001400PVN6	39 60873 7.161.465	**37,84** 39,3 37,4	**- 2,15** -24,62 - 44,73	**- 36,72** 63,86 36,12	
VIVENDI (VIV) ◆ A FR0000127771 30/04/24 0,25	9,276 2524201 1.029.918.125	**9,504** 9,532 9,242	**+ 3,08** - 5,76 + 15,7	**- 1,78** 11,17 9,026	 2,63
VOLTALIA (VLTSA) ▲ A FR0011995588	9,92 40195 131.318.716	**9,99** 10,06 9,88	**+ 1,01** + 8,23 - 35,8	**- 4,13** 12,1 5,82	
WAVESTONE (WAVE) △ B FR0013357621 31/07/24 0,38	51,4 9183 24.906.332	**52,1** 52,8 51,4	**+ 2,16** - 9,08 - 2,62	**- 11,24** 67,2 49,25	 0,73
WENDEL (MF) ▲ A FR0000121204 21/05/24 4	84,75 33111 44.430.554	**86,55** 86,7 84,75	**+ 2,85** + 2,61 - 1,42	**+ 7,32** 97,6 77,55	 4,62
WORLDLINE (WLN) ■▲ A FR0011981968	7,986 2080578 283.374.251	**8,27** 8,27 7,986	**+ 6,63** -22,2 - 75,29	**- 47,22** 15,96 7,426	
XILAM ANIMATION (XIL) △ C FR0004034072	3,7 3922 5.893.799	**3,725** 3,75 3,65	**+ 0,68** -13,07 - 84,8	**- 5,93** 5,92 3,265	

AUTRES VALEURS DE LA ZONE EURO

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV	OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
EURONEXT (ENX) ■◆ A NL0006294274 21/05/24 2,11	91,4 190847 104.235.507	**91,75** 92,3 91,15	**+ 0,88** + 2,29 + 34,53	**+ 16,66** 94,45 76,35	 2,7
NOKIA (NOKIA) ◆ A FI0009000681 22/07/24 0,02	3,434 104081 5.613.496.565	**3,486** 3,512 3,424	**+ 2,41** - 3,43 - 1,12	**+ 13,77** 3,768 3,012	0,3 11,77 0,86
PLUXEE (PLX) A NL0015001W49	19,702 198428 147.174.692	**20,145** 20,145 19,372	**+ 2,68** -17,4	 31,82 19,094	
SES (SESG) ■◆ LU0088087324 16/04/24 0,43	4,498 599845 371.457.600	**4,436** 4,522 4,43	**- 1,12** -10,82 - 34,96	**- 25,57** 6,395 4,132	 11,27
X-FAB SILICON (XFAB) △ A BE0974310428	5,35 149559 130.781.669	**5,435** 5,47 5,3	**+ 2,26** -16,19 - 50,68	**- 46,61** 10,3 5,11	

VALEURS ZONE INTERNATIONALE

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV	OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
SCHLUMBERGER (SLB) A AN8068571086 USD 05/06/24 0,28	39,45 18283 1.427.000.000	**40,2** 40,7 38,85	**+ 1,26** - 6,29 - 24,05	**- 14,54** 52,3 38,05	3,45
TOTAL ENERGIES GABON (EC) A GA0000121459 26/06/24 20,55	154 730 4.500.000	**154,5** 156 154	**- 0,96** - 1,59 - 14,07	**- 1,59** 180,5 149,5	 13,3

carnet

EN PARTENARIAT AVEC nomination
SMART DATA FOR BUSINESS PERFORMANCE

ENTREPRISES

BEARINGPOINT
Clément Boisset
Alexandre Darraspen
sont respectivement nommés associé au sein de l'équipe people & strategy, et associé au sein de la practice SAP Advisory d'Arcwide France, joint-venture avec l'éditeur de logiciel IFS.

Clément Boisset, 37 ans, est diplômé d'Audencia. Il a rejoint le cabinet au sein de l'équipe real estate en 2013. Il bénéficie de quinze ans d'expérience dans l'accompagnement des directions immobilières.

Alexandre Darraspen, 48 ans, est ingénieur civil des Mines de Saint-Etienne. Durant son parcours, il a notamment travaillé pour CSC Peat Marwick, CSC et DXC. Il a rejoint BearingPoint en 2019.

VEOLIA
Emmanuelle Menning
Selma Bekhechi
deviennent respectivement directrice générale adjointe en charge des finances et des achats, au 1er septembre, et directrice des relations investisseurs et de la communication financière, au sein de Veolia entreprise de gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie. Emmanuelle Menning intègrera le comité exécutif tandis que Selma Bekhechi rejoint le comité de direction.

Emmanuelle Menning, 44 ans, diplômée d'une école de commerce (WHU – Otto Beisheim School of Management), a évolué chez Price Waterhouse Cooper, Ernst & Young et Natixis CIB.
En 2014, elle a rejoint la filiale allemande de Veolia, et sa direction financière en 2016, puis la gestion financière opérationnelle de l'activité déchets et aménagement deux ans plus tard. En 2020, elle est devenue directrice financière adjointe de Veolia Environnement et membre du comité de direction de Veolia.

Selma Bekhechi, 44 ans, a une formation d'ingénieur, diplômée de Telecom Bretagne. Elle a travaillé chez Carrefour, Alstom et Alcatel-Lucent à des postes de relations investisseurs, stratégie, transformation digitale et e-commerce.

BIOSYNEX
Oren Bitton
accède au poste de directeur général délégué du groupe de diagnostic de santé en prenant en charge la direction globale et reportant au PDG fondateur.

Oren Bitton, 52 ans, est titulaire d'un executive master de HEC. Il cumule 30 années d'expérience dans la santé. C'est en 2011 qu'il est entré chez Biosynex. Onze ans plus tard, il est promu directeur de la business unit pharma.

ORGANISATION

AFIPEB
Joaquim Correia
accède à la présidence de l'Association française de l'isolation en polystyrène expansé dans le bâtiment (AFIPEB).

Joaquim Correia, 51 ans, diplômé de l'IAE Paris – Sorbonne Business School en marketing et pratiques commerciales, est directeur marketing stratégique de Knauf France. Débutant chez Saint-Gobain, il a assumé des fonctions commerciales, communication. Directeur marketing et expérience client en 2012, il a pris, cinq ans plus tard, la direction marketing de Placo (Saint-Gobain). En 2020, il intègre le comité de direction de Knauf France en charge du marketing stratégique et opérationnel.



Ils sont nés un 8 août

- **Martine Aubry**, maire de Lille, 74 ans.
- **Alain Belais**, directeur du développement d'Iris Finance, 70 ans.
- **Giuseppe Conte**, ex-président du Conseil italien, 60 ans.
- **Pascal Duquenne**, acteur, 54 ans.
- **Roger Federer**, tennisman, 43 ans.
- **Jostein Gaarder**, écrivain, 72 ans.
- **Dustin Hoffman**, acteur, 87 ans.
- **Jean-Paul Kauffmann**, journaliste et écrivain, 80 ans.
- **Ari Staprans Leff**, dit Lauv, chanteur, 30 ans.
- **Thierry Mariani**, député européen, 66 ans.
- **Shawn Mendes**, chanteur, 26 ans.
- **Jeremy Scott**, styliste, 49 ans.



Envoyez vos nominations à carnetlesechos@nomination.fr

EURONEXT HORS SRD

ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0013185857	ABEO △	C 10	10	9,94	**9,98**	- 0,2	321
FR0012616852	ABIONYX PHARMA △	B 1,18	1,27	1,18	**1,25**	+ 5,93	81339
FR0000064602	ACANTHE DEV.	C 0,408	0,411	0,402	**0,411**	+ 3,27	27988
FR0000076861	ACTEOS △	C 1,34	1,34	1,31	**1,34**		282
FR0013333077	AFFLUENT MEDICAL	B 1,895	1,895	1,89	**1,89**	- 0,26	541
FR0000053837	ALTAMIR	B 24,8	25	24,7	**25**	+ 0,81	355
FR0011992700	ATEME △	B 3,85	3,85	3,84	**3,84**	+ 1,59	257
FR0000061780	AUGROS CP.	C 5,4	5,5	5,4	**5,5**	+ 1,85	110
FR0000039232	AUREA △	C 5	5,3	4,63	**5,1**	+ 2	3206
FR001400CFI7	AVENIR TELECOM	C 0,083	0,096	0,083	**0,095**	+ 11,18	283565
FR0013258399	BALYO △	C 0,56	0,584	0,56	**0,582**	- 0,68	1448
FR0004023208	BASSAC	B 41,9	42,9	41,6	**42,9**	+ 2,39	729
FR0000035370	BASTIDE CONF.MED. △	C 19,18	19,32	18,96	**19,1**	- 0,42	3604
FR0000039299	BOLLORE ▲	A 5,54	5,74	5,54	**5,74**	+ 3,99	1865201
FR0000074254	BOURSE DIRECT	C 5,18	5,2	5	**5,18**		21897
FR0000045544	CA TOULOUSE 31 CCI	C 65,49	65,49	65	**65,49**		144
FR0010151589	CAFOM	C 8,64	8,7	8,62	**8,64**		702
FR0012969095	CAPELLI △	4,6	4,6	4,5	**4,5**	- 2,17	296
FR0010193979	CBO TERRITORIA	C 3,49	3,5	3,49	**3,49**		12220
FR0000053506	CEGEDIM	B 12,6	12,7	12,55	**12,6**	+ 0,4	291
FR0013426004	CLARANOVA SE △	B 1,5	1,544	1,482	**1,5**	+ 0,67	96874
FR0000060303	COVIVIO HOTELS	A 16,55	17,15	16,55	**17**	+ 2,1	7912
FR0000185506	CRCAM ATL. VENDEE	C 77	79	76	**79**	+ 2,6	138
FR0010483768	CRCAM BRIE PIC. CC	B 16,8	16,998	16,8	**16,8**		2344
FR0000045213	CRCAM ILLE-VILAINE	C 59,8	59,8	58	**58**	- 3,32	272
FR0010461053	CRCAM LANGUED CCI	C 46,28	46,4	45,5	**46,2**	- 0,17	492
FR0000045239	CRCAM LOIRE HAUTE	C 53,48	53,5	52,02	**52,38**	- 2,06	644
FR0000185514	CRCAM NORD FR.	B 12,23	12,23	12,04	**12,2**	- 0,25	3397
FR0000044364	CRCAM NORM. SEINE	C 71,15	71,5	71,15	**71,5**	+ 0,49	306
FR0000045528	CRCAM PARIS IDF	B 59,01	59,49	59,01	**59,4**	+ 0,68	80
FR0000045346	CRCAM SUD RHONE	C 108,9	109,5	108,2	**108,2**	- 0,63	195
FR001400AYG6	DEEZER	2 1,75	1,775	1,73	**1,775**	+ 1,72	6136
FR0000062978	DEKUPLE △	C 33,8	35	33,6	**34,4**	+ 1,18	1737
FR0013283108	DELTA PLUS GROUP △	B 70,2	70,6	70	**70**	+ 1,74	160
FR0012202497	DIAGNOSTIC MEDICAL △	C 0,974	0,974	0,91	**0,972**	+ 1,25	3621
FR0010428771	EAGLE FOOTBALL GR. △	C 2,19	2,19	2,18	**2,18**	- 0,46	1245
FR0000031023	ELECT.STRASBOURG	B 108	108	106,5	**106,5**	- 0,93	140
FR0000038184	F.I.P.P.	C 0,13	0,13	0,13	**0,13**	- 6,48	376
FR0011271600	FERMENTALG △	0,405	0,42	0,401	**0,419**	+ 3,46	99961
FR0011665280	FIGEAC AERO △	C 5,68	5,76	5,68	**5,74**	+ 1,06	1340
FR0010341032	FONCIERE INEA	B 30,5	31	30,2	**30,4**	- 0,33	1018
FR0014005SB3	FORSEE POWER SA	B 0,78	0,799	0,77	**0,77**	- 0,65	49852
FR0013030152	FRANCAISE ENERGIE △	C 27,7	28,9	27,35	**28,9**	+ 6,64	3879
FR0010588079	FREY	B 27,2	27,2	27,2	**27,2**	+ 0,74	109
FR0000034894	GAUMONT	B 87	89,5	87	**89,5**		94
FR0000061459	GERARD PERRIER	B 91	94	90,6	**90,6**	- 0,44	272
FR0010214064	GROUPE PIZZORNO	C 74,4	76,6	74,4	**76,4**	+ 0,53	460

EURONEXT HORS SRD Suite

ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0004155000	GROUPE SFPI △	C 1,81	1,82	1,81	**1,815**	+ 0,28	2721
FR0000066722	GUILLEMOT △	C 5,3	5,54	5,26	**5,54**	+ 4,53	7942
FR0000066755	HAULOTTE GROUP △	B 2,77	2,97	2,77	**2,87**	+ 3,61	9498
FR0000054231	HIGH CO. △	C 2,54	2,6	2,54	**2,6**	+ 1,96	8831
FR0012821916	HIPAY GROUP △	C 6,68	7,18	6,66	**7**	- 2,51	1512
FR0000065278	HOPSCOTCH GROUPE △	22,6	22,7	22,6	**22,6**		119
FR0014003VY4	HYDROGÞNE FRANCE ▲	B 6,48	6,5	6,35	**6,5**	+ 0,46	3701
FR0000051393	IDI	B 69	69,6	68,4	**69**	- 0,29	770
FR0000033243	IMMO. DASSAULT	B 48,9	48,9	48,9	**48,9**	+ 0,83	73
FR0000071797	INFOTEL △	C 36	37	36	**37**	+ 3,06	1012
FR0013233012	INVENTIVA △	B 2,1	2,165	2,07	**2,15**	+ 2,63	20817
FR0012872141	JACQUES BOGART △	C 6,6	7,14	6,6	**7,14**	+ 8,84	137
FR0000066607	LACROIX GROUP △	C 20,3	20,3	19,9	**20,2**	+ 1	93
FR001400JY13	LATECOERE △	C 0,009	0,009	0,009	**0,009**	+ 3,41	223435
FR0006864484	LAURENT-PERRIER	B 117	118,5	116	**117,5**		200
FR0014009YQ1	LHYFE	B 3,79	3,875	3,74	**3,815**	+ 2,01	3775
FR0012634822	MAAT PHARMA	C 7,28	7,28	7	**7,22**	- 0,82	1708
FR0010609263	MAUNA KEA TECH △	C 0,373	0,376	0,372	**0,375**	+ 0,81	45716
FR0000051070	MAUREL ET PROM △	B 5,375	5,44	5,32	**5,44**	+ 2,55	147410
FR0000060873	MBWS △	C 3,76	3,84	3,72	**3,77**	+ 0,27	5165
FR0011742329	MCPHY ENERGY △	B 2,365	2,405	2,25	**2,315**	+ 0,65	73485
FR0004065605	MEDINCELL	B 15,16	15,9	15,02	**15,7**	+ 4,95	47530
FR0010298620	MEMSCAP △	C 6,14	6,42	6,14	**6,33**	+ 3,77	6113
FR00140085W6	MRM	C 14,9	15,1	14,9	**15,1**	+ 0,67	145
FR001400IE67	MYHOTELMATCH	C 0,496	0,496	0,491	**0,492**	+ 0,2	2360
FR0013482791	NACON SAS	B 1,102	1,14	1,1	**1,13**	+ 2,73	34684
FR0004050250	NEURONES	B 40,9	41,25	40,7	**41,05**	+ 0,37	1721
FR0012650166	NHOA △	C 1,076	1,08	1,076	**1,076**	- 0,19	10221
FR0000121691	NRJ GROUP	B 7,88	8	7,88	**7,9**	+ 0,25	6947
FR0000052680	OENEO △	B 10,45	10,45	10,35	**10,35**	- 0,48	464
FR0010609206	OREGE	C 0,341	0,341	0,34	**0,34**		4335
FR0012127173	OSE IMMUNO △	C 6,95	7,21	6,95	**6,98**	+ 1,6	105620
FR0010263202	PAREF △	C 43	43,6	42	**43,6**	+ 0,93	1158
FR0004038263	PARROT	B 1,95	1,95	1,925	**1,95**	+ 6,56	1896
FR0000038465	PASSAT △	C 4,66	4,76	4,6	**4,6**	- 2,13	2387
FR0011027135	PATRIMOINE ET COMM	B 20	20,2	20	**20,2**	+ 1	562
FR0011471135	PHAXIAM TX	C 1,88	1,88	1,86	**1,86**		5855
FR0013252186	PLASTIQUES DU VAL △	C 1,85	1,85	1,8	**1,8**	- 3,74	6503
FR0012432516	POXEL △	C 0,629	0,74	0,629	**0,69**	+ 18,56	1695084
FR0004052561	PROACTIS	C 0,051	0,07	0,051	**0,07**	+ 0,72	80
FR0012613610	PRODWAYS GROUP △	C 0,51	0,518	0,501	**0,501**	- 3,1	10056
FR0013344173	ROCHE BOBOIS SA ▲	B 46,4	46,6	46	**46**	- 0,65	358
FR0000054199	S.T. DUPONT	C 0,06	0,06	0,06	**0,06**		1001
FR0000060121	SAINT JEAN GROUPE	C 19	19,9	19	**19,9**	- 1,49	1628
FR0000039109	SECHE ENVIRONNEM. △	B 96,6	97,8	96,4	**97,8**	+ 0,83	1252
FR0004175842	SELECTIRENTE	B 84,5	85,5	84,5	**85,5**		106
FR0011950682	SERGEFERRARI GP △	C 5,63	5,81	5,61	**5,75**	+ 2,13	4054

EURONEXT HORS SRD Suite

ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000060790	SIGNAUX GIROD △	C 15,5	16,1	15,5	**16,1**	+ 3,87	205
FR0014000609	SOLOCAL GROUP	B 0,003	0,004	0,003	**0,003**	+ 9,68	113244975
FR0004188670	TARKETT ▲	B 8,7	8,78	8,6	**8,78**	+ 0,92	136
FR001400BMH7	TERACT	B 0,724	0,752	0,724	**0,752**	+ 3,87	4696
FR0000033003	TOUAX △	C 4,82	5,2	4,82	**5,08**	+ 5,83	9867
FR0000036816	TOUR EIFFEL △	B 8,96	8,96	8,84	**8,9**	+ 0,23	1117
FR0000035784	TRANSIT.EVERGREEN ▲	C 1,51	1,62	1,51	**1,6**	+ 5,96	4485
FR0000074197	UNION TECH.INFOR. △	C 0,19	0,191	0,19	**0,191**		868
FR0000050049	VIEL ET CIE	C 9,8	9,86	9,74	**9,84**	+ 1,44	2979
FR0010309096	VITURA	B 6,45	6,6	6	**6**	- 6,25	1292
FR0000062796	VRANKEN - POMMERY	C 14,3	14,7	14,05	**14,55**	+ 1,04	1013
FR0012532810	WAGA ENERGY	B 15,96	16	15,66	**16**	+ 1,14	11100
FR0004034072	XILAM ANIMATION △	C 3,7	3,75	3,65	**3,725**	+ 0,68	3922

CHANGES

COURS AU COMPTANT

07-08-2024 1 EURO EN DEVISE	COURS BCE	VAR. VEILLE EN %	VAR. ANNÉE EN %
DOLLAR US	1,0926	-0,02	-1,01
LIVRE STERLING	0,8593	-0,16	-0,91
FRANC SUISSE	0,945	1,48	1,74
COURONNE DANOISE	7,4627	0,00	0,09
COURONNE NORV.	11,7782	-1,36	4,92
KUNA CROATE	7,532	-0,04	-4,64
COURONNE SUEDOISE	11,425	-0,79	2,59
DOLLAR CANADIEN	1,5001	-0,41	2,55
YEN JAPONAIS	161,047	1,98	3,47
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6679	-0,48	2,92
ROUBLE RUSSE	93,7529	0,13	-4,82
ROUPIE INDIENNE	91,7005	-0,06	-0,12
DOLLAR NEO-ZELANDAIS	1,8171	-1,03	4,05
COURONNE TCHEQUE	25,2675	-0,05	2,34
FORINT HONGROIS	398,0935	0,04	4,09
ZLOTY POLONAIS	4,3241	0,30	-0,23
LEV BULGARE	1,9556	0,06	0,01
DOLLAR HONG-KONG	8,5205	0,03	-1,31
WON SUD COREEN	1502,9	-0,03	5,19
PESO MEXICAIN	20,9879	-1,96	12,05
REAL	6,1258	-0,91	14,35
DOLLAR SINGAPOUR	1,4507	0,14	-0,56
RAND SUD-AFRICAIN	20,0937	-0,53	-0,50
LIVRE TURQUE	36,5686	-0,47	12,48
RENMIBI YUAN	7,7938	0,05	-0,20
RUPIAH	17514,2076	-0,88	3,12
PESO PHILIPPIN	63,0093	0,02	2,97
RINGGIT MALTAIS	4,9075	0,36	-3,23
BATH THALANDAIS	38,8881	0,28	2,25

TAUX

MARCHÉS MONÉTAIRES ET EURODEVISES

07-08-2024	JOUR	MARCHÉS MONÉTAIRES 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
ZONE EURO	3,73/3,43	3,82/3,52	3,73/3,43	3,55/3,25	3,27/2,97

07-08-2024	6 MOIS	ECARTS DE TAUX AVEC L'ALLEMAGNE 2 ANS	5 ANS	7 ANS	10 ANS
ALLEMAGNE	98,61	2,42	2,12	2,05	2,13
PORTUGAL	0	0,19	0,30	0,52	0,66
FRANCE	-0,28	0,25	0,53	0,65	0,78
ESPAGNE	0,01	0,31	0,52	0,78	0,92
ITALIE	-0,01	0,52	3,01	1,23	1,51

CERTIFICAT/FONDS

INVESTIR 10

VALEUR	ISIN	CLÔT	% VAR.
INVESTIR 10 GRANDES VALEURS	I10GS - FR0011630474	164,52	2,24
INVESTIR PEA PALATINE	FR0013284114	118,72	-1,69

SICAV/FCP

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE
LU2004923152	SWISS ALL CAPS (CHF) EUR A		148,75	06/08		
LU2004923749	SWISS SMALL & MID CAPS (CHF) EUR A		123,33	06/08		
LU2404427101	EU ALL CAPS A		91,09	06/08		
LU2404427523	WORLD QUALILIFE STOCKS A		78,9	06/08		
LU1626130816	SILK ROAD ZONE STOCKS A		117,21	06/08		
LU0851564038	BALANCED (EUR) A		137,1	06/08		
LU0851564384	DYNAMIC (EUR) A		170,28	06/08		

@Valeur unitaire hors frais : valeur de la part ou de l'action hors droits d'entrée ou de sortie éventuels. Les SICAV éligibles au PEA sont signalées par un astérisque *. Le pictogramme ● indique la cotation d'un FCP. Classification des OPCVM : actions françaises (AF), actions de la zone EURO (AE), actions internationales (AI), monétaires EURO (ME), monétaires à vocation internationale (MI), obligations et autres titres de créances libellés en EURO (OE), obligations et autres titres de créances internationaux (OI), sicav luxembourgeoises (LX), diversifiés (DI), garantis ou assortis d'une protection (GP). ** : en euros ou dans la devise indiquée dans la colonne «DÉSIGNATION DES VALEURS».

Les Echos
Les Echos sont une publication du Groupe Les Echos
PRINCIPAL ASSOCIÉ UFIPAR (LVMH)
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL **Pierre Louette**
DIRECTRICE GÉNÉRALE PÔLE LES ECHOS **Bérénice Lajouanie**
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ **Bernard Villeneuve**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION & PRÉSIDENT DE LA SAS LES ECHOS **Pierre Louette**
Edité par Les Echos, SAS au capital de 794.240 euros RCS 582 071 437
10, boulevard de Grenelle, CS10817, 75738 Paris Cedex 15
Tél. : 01 87 39 70 00. www.lesechos.fr

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS **Christophe Jakubyszyn**
DIRECTEUR ÉDITORIAL **Nicolas Barré**
DIRECTEURS DÉLÉGUÉS DE LA RÉDACTION **Dominique Seux** et **François Vidal**
RÉDACTEURS EN CHEF **David Barroux** (Entreprises) **Julie Chauveau** (Entreprises) **Alexandre Counis** (Finance et Marchés) **Muriel Jasor** (Leadership et Management) **Arnaud Le Gal** (Les Echos Entrepreneurs et opérations spéciales) **Etienne Lefebvre** (France et International) **Clémence Lemaistre** (Information digitale) **Marie-Christine Sonkin** (Patrimoine)
DIRECTEUR DE CRÉATION **Fabien Laborde**
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Marion Moulin**
EDITORIALISTES **Cécile Cornudet, Sabine Delanglade, Eric Le Boucher, Jean-Francis Pécresse, Jean-Marc Vittori, Laurent Flallo, Sylvie Ramadier** (Le Crible)

ÉDITRICE **Marie Van de Voorde-Leclerq**
ÉDITRICE ADJOINTE **Adéline Léger**
DIRECTRICE DU MARKETING ET DES REVENUS CLIENTS **Lise Benamou**
DIRECTEUR STRATÉGIE ET COMMUNICATION **Fabrice Février**

PUBLICITÉ
Les Echos Le Parisien Médias
Tél. : 01 87 39 78 00.
PRÉSIDENTE **Corinne Mrejen**
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT **Nicolas Danard**
DIRECTRICE COMMERCIALE **Emmanuelle Denis**
DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES **Xavier Genovesi**
dpo@lesechosleparisien.fr

SERVICE ABONNEMENTS
LES ECHOS
45, av. du Général Leclerc, 60643 Chantilly Cedex.
Tél. : 01 70 37 61 36
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Abonnement France métropolitaine : 429 € TTC.

IMPRESSION
L'Imprimerie (Tremblay-en-France), Midi-Print (Gallargues).
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur du papier porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/37/002.
Eutrophisation : P_{tot} 0.01kg/tonne de papier
Membre de l'ACPM OJD CPPAP : 0426 C 83015.


Les Echos
Retrouvez-nous sur www.lesechos.fr 


Les chiffres de l'économie

// **Budget de l'Etat 2024 :** 511,6 milliards d'euros (prévisions PLF 2024) // **PIB 2023 :** 2.818,1 milliards d'euros (prévisions PLF2024) // **Plafond Sécurité sociale :** 3.864 euros/mois à partir du 01-01-2024 // **SMIC horaire :** 11,65 euros (brut par heure) à partir du 01-01-2024 // **Capitalisation boursière de Paris :** 2.591,60 milliards d'euros (au 03-06-2024) // **Indice des prix (base 100 en 2015) :** 120,07 au 22-05-2024 // **Taux de chômage (BIT) :** 7,5 % au 1er trimestre 2024 // **Dette publique :** 3.101,2 milliards d'euros (4e trimestre 2023)

crible

EN VUE

Muhammad Yunus



Sublimée par les JO, Paris n'a jamais été aussi belle. Et Muhammad Yunus comptait bien en profiter. L'économiste bangladais de 84 ans, prix Nobel de la paix en 2006 pour son travail pionnier dans le microcrédit, avait inauguré une jolie place à son nom dans le 18e arrondissement, puis endossé (en tandem avec Anne Hidalgo) son habit d'ambassadeur auprès des Jeux pour l'économie sociale et solidaire. L'été s'annonçait somme toute peinard pour « le banquier des pauvres ». Mais l'escapade parisienne n'aura été que de coutre durée. Car l'histoire s'est accélérée, lundi : après un mois de manifestations hyperviolentes, Sheikh Hasina, l'autoritaire et honnie Première ministre du Bangladesh, a dû fuir le pays en hélicoptère pour échapper à une foule déterminée à mettre sa tête au bout d'une pique.

Le lendemain, les syndicats étudiants, l'armée et le président tombent d'accord sur un nom pour diriger le gouvernement de transition : ce sera Yunus, et personne d'autre. « *Je ne suis pas un politicien. C'est la chose que je ferai en dernier* », jurait encore l'intéressé en début d'année. Mais comment faire la sourde oreille à tout un peuple qui vous réclame ? « *Je le ferai* », finit-il par répondre depuis Paris. Un dirigeant trouvé en moins de 24 heures, avec en sus la bénédiction des militaires : comme quoi, c'est possible. Ce sera cependant une grande première pour Yunus, qui s'est toujours tenu à l'écart de la politique. Cela ne l'a pas empêché d'être l'un des contempteurs les plus acerbes de Sheikh Hasina, qui l'avait accusé de « *sucer le sang des pauvres* » avec ses microcrédits et déchaîné le système judiciaire contre lui.

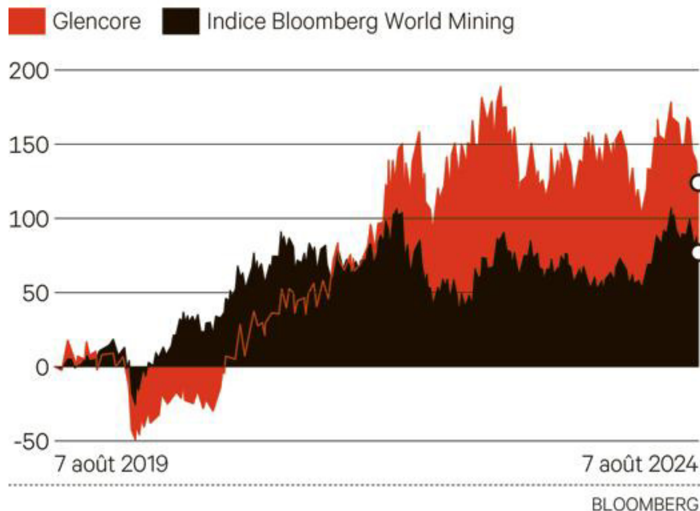
Juste avant son arrivée à Dacca, prévue jeudi, les autorités bangladaises ont pris soin de l'acquitter dans l'une des affaires judiciaires qui le visaient. On n'est jamais trop prudent.

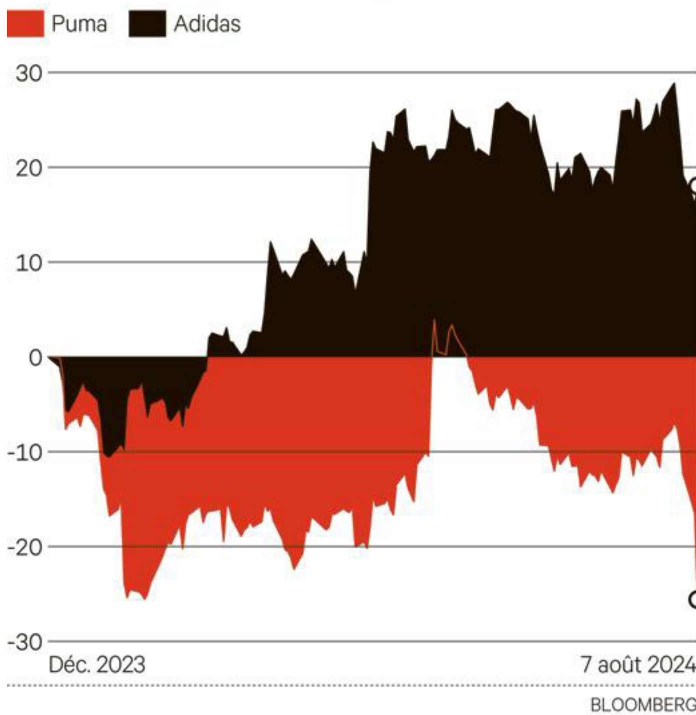

Lire nos informations
Page 4

L'empire et la restauration

Glencore ne surprend même plus en conservant sa branche charbon.

« Sic transit gloria mundi ». La révolution de l'investissement durable semble loin, et l'empire des critères ESG (environnement, social, gouvernance) n'est plus ce qu'il était sur les gérants d'actifs. Ce n'est vraiment pas le moment vu la situation climatique. Mais le vent a tourné depuis la guerre en Ukraine. Après Shell et BP, qui ont revu leur stratégie environnementale, Glencore en donne une nouvelle illustration.
Ses grands actionnaires ont choisi la restauration de « King Coal » sur le trône de leur histoire boursière, et non la scission de la branche charbon agrandie par une grosse emplette. Les « brokers » de la City voyaient ce choix venir. Ce « keep coal » revient surtout à envoyer un message « keep cool » aux experts financiers inquiets pour la génération de « free cash-flow ». La vache à lait carbonée permettra d'investir d'autant mieux dans les métaux de la transition énergétique, tout en gâtant ses actionnaires en dividendes et rachats d'actions, le tout sans se priver de continuer de participer aux fusions et acquisitions.
La publication semestrielle a réussi à séduire avec ses paramètres financiers confortables, une dette nette de 10 milliards de dollars au maximum pour 6,1 milliards de « free cash-flow » annuel potentiel. La dépréciation proche d'un milliard d'euros, qui a fait tomber le résultat net dans le rouge, est passée au second plan, car sans impact en trésorerie.
Elle acte pourtant des pertes de valeur, pour le nickel calédonien et surtout le charbon sud-africain. C'est un rappel des risques non négligeables de destruction de valeur encourus à long terme.



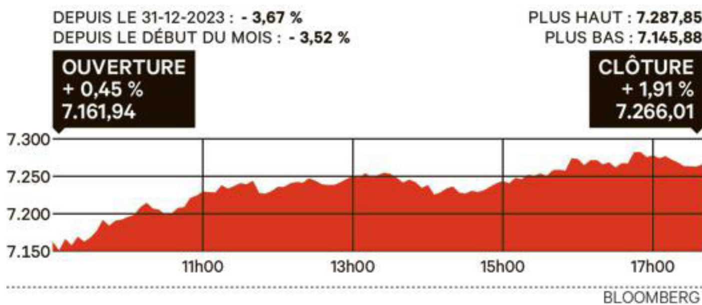


Les ailes en moins

Puma est sanctionné sans aménité à la Bourse de Francfort.

Il n'est plus si facile pour les grands équipementiers sportifs de chausser les sandales ailées de Mercure, le dieu du commerce. Depuis la fin des achats pandémiques et le ralentissement économique chinois, les investisseurs financiers semblent nourrir davantage de doutes sur les recettes de leurs succès, surtout au rayon du marketing et des ventes. Le leader incontesté des dernières années, Nike, semble même se déclarer victime de son succès, une panne de croissance qui lui a valu sa pire dégringolade boursière depuis 2001 en juin dernier (–20 %). Son dauphin Adidas en profite pour faire un grand retour, fort du succès de ses modèles « vintage », après avoir souffert de la fin de son partenariat avec Yeezy. Sa publication avait été sanctionnée fin juillet (–2,24 %), mais la bonne nouvelle du relèvement de ses perspectives annuelles avait été saluée trois semaines plus tôt. On peut donc s'étonner de la sévérité de la sanction boursière (–11 %), la plus forte depuis 2020, infligée à Puma, après le resserrement de sa fourchette prévisionnelle de bénéfice opérationnel annuel. Les analystes de Baader relèvent en effet que le milieu de la cible ne se situe que 3 % en dessous des anticipations de marché. Le patron Arne Freundt maintient qu'il attend une accélération des ventes au cours de l'année. Ce sont surtout les investisseurs qui semblent manquer de souffle pour se projeter déjà dans les ventes du dernier trimestre. Le contexte macro-économique ne leur facilite pas la tâche, ni le statut de « mid cap » du plus petit des deux rejetons de la famille Dassler. C'est donc Björn Gulden, l'ancien patron revenu chez Adidas, qui court le plus vite à la Bourse de Francfort.

La Bourse de Paris se reprend



Après quatre séances consécutives de baisse qui lui ont fait perdre 5,44 %, la Bourse de Paris a clôturé mercredi dans le vert. Le CAC 40 a progressé de 1,91 % à 7.266,01 points, dans un volume d'affaires de 3,7 milliards d'euros.

Les craintes autour d'une récession américaine prochaine se sont estompées dans les marchés. La Banque du Japon a fortement rassuré les investisseurs. Elle a affirmé qu'elle n'augmenterait pas ses taux d'intérêt en période de turbulence financière. Ailleurs en Europe, la tendance a été identique. Le DAX allemand a progressé de 1,47 % et le FTSE 100 britannique a gagné 1,75 %.

L'ensemble des composantes du CAC 40 ont terminé dans le vert, à l'exception notable d'**Eurofins Scientific** qui a reculé de 1,46 %.

Teleperfomance s'est hissée en tête du podium en s'appréciant de 3,65 %. Après avoir été pénalisées par les craintes de récession américaine, les valeurs bancaires ont elles aussi progressé. **Société Générale** a pris 1,96 %, **Credit Agricole** a gagné 2,10 % et **BNP Paribas** a bondi de 2,82 %.